



BP 77 Tél : (223) 21 92 13 05
N° ASAC : 139/327 ; Pador :ML2008CBK1806375614
NIF : 061000828 Y N° INPS 21-630/1Rue 86-Porte 118
CGPS LN N° 16°46'0''; LW 003'0'22; DUNS N°: 55-989-8071
Email : ardil_tombouctou@yahoo.fr
Site web : ardiltbt.org

*Action Recherches pour le Développement des Initiatives
Locales*

Pour un développement Local participatif



RAPPORT ANNUEL 2018

ARDIL
Janvier 2019

Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Pour un développement Local participatif

Table de matières :

Sommaire

A. Présentation de l'ONG ARDIL.....	5
I. Siège :.....	5
II. But :.....	5
III. Création:.....	5
IV. Objectifs :.....	5
V. Mission et Vision DE ARDIL:.....	5
VI. Nos Valeurs:.....	5
VII. Zone d'intervention:	6
VIII. Cibles:.....	6
IX. Domaine d'intervention.....	6
X. Ressources humaines:	6
XI. EXPERIENCES D'ARDIL EN PROGRAMMES ET PROJETS EXECUTES:.....	7
XII. Perspectives:.....	12
XIII. Guide méthodologique et Approche Globale d'Interventio:	12
XIV. Représentations géographiques de l'ONG.....	12
XV. Stratégies d'intervention :.....	12
XVI. Code déontologique :.....	12
XVII. Politique de sécurité et préservation des droits humains fondamentaux.....	12
XVIII. Moyen logistique.....	13
XV. ORGANIGRAMME	13
B. PROJETS PROGRAMMES EXECUTES en 2018.....	14
B.1 Programme Emporwment des Femmes et des filles-Gouvernance de la Société Civile (PEF-GS)	14
Introduction.....	14
Outcome 1: Raised economic status of the most vulnerable women and girls.....	14
Output 1.1: Entrepreneurship and leadership capacity of women and girls developed.....	14
Output 1.2: Women's access to and control of land resources supported.4.....	17
Output 1.3: Women's access to credit for purposes of business development facilitated.	18
Outcome 2: Improved access to education for girls and women.....	19
Output 2.1: Functional literacy of women and girls raised.	19
Output 2.3: Socio-cultural norms are favorable toward youth righth.....	19
Output 2.3: Socio-cultural norms are favorable toward youth righth (Les normes socio-culturelles sont favorables aux jeunes)	20
Outcome 3: Strengthened resilience among the most vulnerable women and girls faced with climate risks and disasters.	24
Output 3.1: 50,000 women and 92500 girl's members of networks and groups, dispose of a mechanism of prevention and response to food and nutrition insecurity.....	24
Output 3.2: Knowledge and skills of good nutritional practices improved.	26

Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Pour un développement Local participatif

Outcome 4: Strengthened engagement and organization of women and men at grassroots levels/Renforcement de l'engagement et de l'organisation des femmes et des hommes au niveau de la base.	28
<i>Output 4.1: 35,000 women/girls and 25,000 men's capacities and skills on laws, norms and resolutions are strengthened regarding girls' rights and the mechanisms to defend them, including transitional justice.....</i>	<i>28</i>
<i>Output 4.2: 200 commissions are taking action for the prevention and the fight against GBV29</i>	
<i>Autres activités menées.....</i>	<i>31</i>
<i>Difficultés rencontrées au cours de l'année.....</i>	<i>31</i>
<i>Recommandations.....</i>	<i>31</i>
<i>Leçons apprises.....</i>	<i>31</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>31</i>
B.2 Projet « Action humanitaire de lutte contre la malnutrition des communautés affectées par la crise sécuritaire chronique dans la région de Tombouctou ».....	32
<i>2.1 ANÁLISE DE L'EXÉCUTION DE L'OBJECTIF GENERAL.....</i>	<i>33</i>
<i>2.2. ANALYSE DE L'EXECUTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES.....</i>	<i>33</i>
<i>2.3. SYSTÉMATISATION DE LA GESTION DE L'INFORMATION DE SUIVI.....</i>	<i>37</i>
<i>2.4 SPÉCIFICATION DES DÉVIATIONS SUBSTANTIELLES ET NON SUBSTANTIELLES SURVENUES DURANT L'EXÉCUTION DU PROJET, PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PRÉVUES, EN EXPLIQUANT LES MOTIFS ET ACTIONS PRISES POUR LES CORRIGER</i>	<i>37</i>
<i>2.5 NOUVEAU CALENDRIER DES ACTIVITÉS.....</i>	<i>37</i>
<i>2.6 PROGRAMME DES ACTIVITÉS POUR LA PÉRIODE SUIVANTE</i>	<i>38</i>
<i>2.7. VALORATION GÉNÉRALE SUR L'EXÉCUTION DU PROJET ET DEGRÉ DE PARTICIPATION SOCIAL ET INSTITUTIONAL DES POPULATIONS CONCERNÉES</i>	<i>38</i>
3. SUIVI ÉCONOMIQUE ET FINANCIER.....	38
<i>3.1 RÉSUMÉ DU CHANGE DES FONDS TRANSFÉRÉS (CADRE N° 1)) (Détailier toutes les opérations accumulées depuis le début) Cadre n° 1.1 Résumé bancaire des fonds transférés au projet.....</i>	<i>38</i>
4. RÉCAPITULATIF DES ANNEXES FOURNIES / RELACIÓN DE ANEXOS QUE SE APORTAN	38
B.3 Projet «Appui à la Sécurité Alimentaire, à la Santé Materno-infantile et au Relèvement Socio-économique des Communautés Rurales de la Région de Tombouctou » AACID-0C073/2017	38
<i>I. BREVE DESCRIPTION DU DEROULEMENT DES ACTIVITES:.....</i>	<i>38</i>
<i>II. LES ACTIVITES REALISEES SELON LES RESULTATS PREVUS :</i>	<i>39</i>
<i>III. ACTIVITES NON REALISEES :</i>	<i>45</i>
<i>IV. VIABILITE :</i>	<i>45</i>
<i>V. EQUITE DE GENRE.....</i>	<i>45</i>
<i>VI. RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE :.....</i>	<i>45</i>
<i>VII. APPROPRIATION :</i>	<i>45</i>
<i>VIII. VISIBILITE :</i>	<i>45</i>
<i>IX. CONCLUSION/RECOMMANDATIONS:.....</i>	<i>46</i>
<i>X. PHOTOGRAPHIE DES ACTIVITES REALISEES.....</i>	<i>46</i>
B.4 Projet : IPSR	47
B.5 Projet: Comprehensive Assistance, Rehabilitation and Empowerment for survivors of explosive hazards (CARE)	48

Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Pour un développement Local participatif	
B.6 la Stratégie de Scolarisation Accélérée communément appelée Passerelle (SSA-P)	50
B.7 la Stratégie de Scolarisation Accélérée communément appelée Passerelle (SSA-P)	51
B.8 la Stratégie de Scolarisation Accélérée communément appelée Passerelle	52
B.9 Projet « Projet d'amélioration des conditions d'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans 15 écoles et communautés dans le cercle de Goundam de la région de Tombouctou».....	53
1- <i>OBJECTIFS DU PROJET</i>	53
2- <i>RESULTATS ATTEINTS</i>	53
3- <i>DIFFICULTES, MESURES PRISES ET LECONS APPRISES</i>	60
4- <i>PERSPECTIVES</i>	61
5- <i>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</i>	61
6- <i>NOTATION ET CERTIFICATION</i>	61
Proclamation du statut	63
a) <i>A Boya Hondou</i>	63
b) <i>Dans les autres villages</i>	64
7- <i>DIFFICULTES, MESURES PRISES ET LECONS APPRISES</i>	67
8- <i>PERSPECTIVES</i>	68
9- <i>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</i>	68
Mission de la première notation du concours « écoles propres »	69
1- <i>Composition de la mission</i> :	69
2- <i>Objet de la mission</i> :	69
3- <i>Durée de la mission</i> :	69
4- <i>Déroulement de la mission</i> :	69
5- <i>Résultats obtenus</i> :	69
6- <i>Difficultés rencontrées</i> :	70
7- <i>Recommandations</i> :	70
Mission de certification des villages ayant atteint le statut de Fin de la Défection à l'Air Libre (FDAL) des communes de Douékiré, Doukouria, Kanèye et Tonka	1
Méthodologie.....	2
<i>Proclamation du STATUT</i>	2
a) <i>A Boya Hondou</i>	2
b) <i>Dans les autres villages</i>	3
B.10 Protection« Accès à l'état Civil des Enfants hors délais de déclaration de naissance dans les cercles de Tombouctou et Rharous ; Région de Tombouctou ».....	5
B.11 « Projet d'amélioration des conditions de vie des populations affectées par la crise à travers la pratique de la WASH en milieu scolaire et la consolidation de la Gouvernance dans les cercles de Goundam et Niafunké, Région de Tombouctou ».....	6

Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Pour un développement Local participatif

A. Présentation de l'ONG ARDIL

I. Siège :

Quartier Sareikaïna. BP: 77 Tel/Fax: 00(223) 21 92.13.05 ; NIF : 061000828 Y ; N° INPS 21-630/1
N° Pador: ML2008CBK1806375614; CGPS LN N° 16°46'0'' ; LW 003'0'22; N° D-U-N-S= 55-989-
8071 ; E-mail: ardil_tombouctou@yahoo.fr/ardiltombouctou@gmail.com; Site web: ardiltbt.org;
Tombouctou. Mali

Personnes de contact:

* Abdel Hamid MAIGA: Président ; Tel : 00(223) 66 98 25 81

* Mahamane Elhadj Yattara: Coordinateur Exécutif ; Tel : 00(223) 73 02 27 84

II. But :

Promouvoir le développement des initiatives locales avec la participation des organismes
communautaires de base.

III. Création:

Accord cadre N° 327 / MAT-CAB du 26 Juin 1992, Avenant n° 1554 du 04 Août 1995 ; Association
signataire d'accord cadre N° 0139/0327 du 28 Janvier 2008.

IV. Objectifs :

- Assurer l'auto -promotion des organisations communautaires ;
- Développer les capacités Institutionnelles des structures locales ;
- Accompagner l'accès des communautés aux services sociaux de base y compris en droits humaines ;
- Promouvoir la participation active des femmes ;
- Promouvoir les activités socio-économiques ;
- Améliorer durablement les conditions de vie des vulnérables par le développement des activités
économiques génératrices de revenus ;
- Protéger et assainir l'environnement ;
- Lutter contre la désertification, l'ensablement, les pollutions et les nuisances ;
- Réaliser des activités d'accompagnement ;
- Diffuser les connaissances locales.

V. Mission et Vision DE ARDIL:

Notre Mission : Appuyer les initiatives locales des plus pauvres à travers la recherche et la mise en
œuvre d'actions concrètes de développement pour une amélioration de la condition de vie des pauvres.
ARDIL s'attaque à la marginalisation des couches pauvres par le travail que l'organisation réalise sur le
terrain ensemble avec les vulnérables.

Notre Vision : ARDIL ambitionne une société transformée où tous les membres ont des chances égales.
Cela ne peut se faire sans mettre fin à l'extrême pauvreté, à la méconnaissance et à l'analphabétisme dans
lesquels vivent tant de groupes vulnérables.

VI. Nos Valeurs:

- Les bénéficiaires sont les premiers acteurs de leur développement ;
- L'équité entre les bénéficiaires, surtout au profit des femmes et jeunes ;

Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Pour un développement Local participatif

- La diversité dans la région est une opportunité et une richesse.

VII. Zone d'intervention:

- Région de Tombouctou. ARDIL a intervenu dans les 52 communes des 5 cercles de la région et intervient de nos jours dans 80% des communes.
- Région de Taoudéni. ARDIL intervient dans 2 cercles et 2 arrondissements.

VIII. Cibles:

- * Groupements Ruraux et urbains formels et informels ;
- * Organisations Féminines et Juvéniles Rurales et Urbaines ;
- * Communautés Nomades et Sédentaires ;
- * Collectivités.

IX. Domaine d'intervention

a) La Décentralisation/Gouvernance ; b) L'Agriculture ; c) Sécurité Alimentaire ; d) L'Environnement ; e) La Santé/Nutrition/Wash; f) L'Éducation/Alphabétisation ; g) Le Renforcement Institutionnel ; h) Le Micro Crédit/AGR, i) Hydraulique

X. Ressources humaines:

Equipe pluridisciplinaire stable et expérimentée.

- a) Au moins Cinq experts permanents en développement communautaire
- b) Des compétences animent les quatre sous bureaux de la région de Tombouctou
- c) La finance est gérée par des professionnels

Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Pour un développement Local participatif

XI. EXPERIENCES D'ARDIL EN PROGRAMMES ET PROJETS EXECUTES:

Partenaires	Projet/programme	Période	Budget	Brève description (Deux à trois phrases)
Fhi 360/USAID	Programme d'Education Civique	2018-2021	44 985 120	Baromètre de la Bonne Gouvernance à travers des activités de formation éducation communication
Commissariat à la sécurité alimentaire	Projet d'assistance saisonnière alimentaire	2017	5 985 600	Distribuer des vivres dans la région de Taoudénit
PAM	Projet d'assistance saisonnière alimentaire	2018	74 125 700 fca	Distribuer de ration journalière pour les populations les plus vulnérables dans le cercle de Niafunké (Voucher)
Action Contre la Faim	GIZ : sécurité alimentaire	2018-2019	MP	En instance
	Food security and sustainable livelihoods recovery project for very vulnerable conflict and drought affected populations of Timbuktu region, in North Mali. 20 coopératives/groupements maraichers, des producteurs de riz dont les femmes. (OFDA)	2017-2018	84 000 000 fca	Sécurité alimentaire et moyen d'existence (Agricole et pastorale)
	Diagnostic des besoins en sécurité alimentaire et propositions d'actions pour soutenir la résilience des populations (agro)-pastorales vulnérables de la région de Tombouctou	2014-2015	14 000 000 fca	Diagnostic des besoins en sécurité alimentaire et propositions d'actions pour soutenir la résilience des populations (agro)-pastorales vulnérables de la région de Tombouctou –Cercles de Tombouctou et de Niafunké
	Food security and sustainable livelihoods recovery project for very vulnerable conflict and drought affected populations of Timbuktu region, in North Mali. 20 coopératives/groupements maraichers, des producteurs de riz dont les femmes. (OFDA)	2015-2016	80 257 126 f cfa	Sécurité alimentaire et moyen d'existence (Agricole et pastorale)
	GIZ : sécurité alimentaire	2016-2017	180 000 000 f cfa	Réhabilitation de puits ; Jardin maraicher ; AGR ;
MINUSMA RSS DDR	Réduction de la Violence Communautaire	2016-2018	273 157 100 f cfa	Réhabilitation de puits ; création de PIV ; Jardin maraicher ; reconstitution de cheptel ; IEC
CARE-Mali	Empowerment des femmes et des filles -Gouvernance de la Société civile et Mariage Précoce.	2009-2018	735 855 191 f cfa	-Appui aux groupements de femmes constitués en réseaux en investissements (agricoles, infrastructures; banques de céréales et appui aux éleveurs) - Appui aux activités génératrices de revenus dont les périmètres maraichers détenus par les groupements de femmes MJT

Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Pour un développement Local participatif

Pour un développement Local participatif				
				<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des crises et des conflits fonciers; - Renforcement des capacités collectives <p>Former et informer les populations de la zone du projet sur les VBG en général et le mariage précoce</p>
	Projet d'Opération d'Intervention Rapide Prolongée de Secours et de Redressement (IPRS) du Programme d'urgence « PAM » dans le Cercle de Niafunké, Région de Tombouctou	2012-2017	120 000 000 f cfa	<p>Ciblage des bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des outils de distribution - Mise en place des comités de distribution et de plainte -Organisation des assemblées générales pré distribution -Distribution des vivres aux ménages vulnérables -Rencontre post distribution -Distribution Alimentaire générale de vivres pour 6000 bénéficiaires dans 13 localités sur une période de 12 avec le PAM
	Réinsertion socio-économique des ménages maliens ruraux vulnérables touchés par la crise du Nord Cercles de Goundam et Niafunké, Région de Tombouctou (OFDA) ;	2014	22 000 000 fcfa	<ul style="list-style-type: none"> -Ciblage et formation des bénéficiaires ; -Mise en place de comités de gestion et de plainte -Distribution d'intrants pour les paysans ; <p>Appui au maraichage:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Distribution de kits maraichage (semences ; Brouettes; pelles ; pics ; pioches ; houes)

Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Pour un développement Local participatif

				- Distribution de semences de riz; -Mise en place de comités de gestion et de plainte -Distribution de petits ruminants pour les éleveurs;
	Gouvernance des Organisations Locales pour un Développement Equitable (GOLDE)	2008-2011	78 725 209 f cfa	Conduite de l'élaboration des PDSEC dans les communes de Tbtou, ALAFIA, BER, LAFIA;
	Puits pour la Paix Tombouctou(PPT)	2010	80 000 000f cfa	Réhabilitation des points d'eau pastoraux, Reconstitution du cheptel, distribution de bétail Ensemencement des zones de pâturage par le cram-cram, Fonçage de nouveaux points d'eau.
	WASH in school ;	2010-2012	18 205 125 f cfa	L'amélioration de l'hygiène à l'école
	Programme Décennal de l'Education(PRODEC) ;	2000-2002	81 250 300 f cfa	Appui à la scolarisation des tous les enfants particulièrement celle de filles
	Projet de Développement Rural de Tombouctou (PDRT) ;	2000-2004	78 304 985 f CFA	Formation et accompagnement de 78 coopératives agricoles et 48 associations féminines en technique agricole.
	Projet d'Appui aux Initiatives des Communes et Organisations Locales (PAICOL) Appui institutionnel et aux activités génératrices de revenus à 200 organisations de la société civile des cercles de Diré, Goundam, Niafunké et Tombouctou.	2004-2008	219 125 500 f cfa	Appui aux acteurs du processus de décentralisation de 10 communes et organisations locales. Appui à la réalisation des infrastructures de base
	Programme de gouvernance partagée (PGP)	2005-2008	75 000 000 f cfa	Appui à la Gouvernance Locale
Solidaridad International Vallence (SIPV)	PROJET : « Action humanitaire de lutte contre la malnutrition des communautés affectées par la crise sécuritaire chronique dans la région de Tombouctou »	2018	48 397 125 f cfa	Lutter contre la malnutrition chez les enfants de 06 mois à 5 ans et les Femmes Enceintes et Allaitantes dans les aires de santé de Tindirma et Alwalidji

Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Pour un développement Local participatif

Solidaridad International Andalousia (SIA)	Appui à la Sécurité Alimentaire, à la Santé Materno-infantile et au Relèvement Socio-économique des Communautés Rurales de la Région de Tombouctou ». N° exp : 0C073/2017.	2018 -2019	155 120 245 f cfa	Améliorer les conditions de vie des communautés à travers des activités de Santé ; l'agriculture ; IEC
	Amélioration des Conditions de Vie des Communes Rurales de Tombouctou dans les Secteurs d'Eau, Santé, Education et Sécurité Alimentaire	2015-2017	156 000 000 f cfa	Réalisation de 3 périmètres irrigués villageois de 40 ha chacun, Formation technique ; Appui de matériels et intrants : motopompes et accessoires, semences de riz, carburant, engrais Développer une approche participative.
	Appui aux Communautés Rurales (ACR I et II) :	2010-2015	321 960 260 f cfa	(PIV, Hydraulique villageoise, Santé) ; Appui financier et accompagnement de 12 groupements de femmes, Appui en petits ruminants pour 40 ménages vulnérables.
Plan Mali	Projet Multisectoriel de réhabilitation des infrastructures sociales et de production dans les communautés et les municipalités de Tombouctou	2014-2017	47 571 500 f cfa	Appui à 1 660 paysans en cash pour le travail et en cash pour l'équipement, cash pour 650 ménages et 22 groupements de femmes
	Appui à l'Education	2014	16 393 000 f cfa	Séance de sensibilisation et éducation à la Wash
	Appui au Wash in school	2014	7 500 000 f cfa	Séance de sensibilisation et éducation à la Wash
GIZ	Débat communal	2014	23 000 500 f cfa	Processus de diagnostic participatif et d'élaboration de plan d'action
Solidarités Internationale	Wash/EHA	2014-2015	42 500 000 f cfa	Education/sensibilisation
	Ciblage et distribution de cash inconditionnel aux ménages vulnérables	2014	127 900 000 f cfa	Ciblage des ménages vulnérables Cash transfert distribués.
UNICEF	ATPC dans 15 écoles	2018-2019	80 754 100 f cfa	Processus pour atteindre le maximum de village FDAL (Tonka ; Douekiré ; Doukouria et Kaneye)
	Enregistrement de naissance	2018-2019	19 000 100 fcfa	Produire des actes de naissances pour les enfants vulnérables des cercles de Tombouctou et Gourma Rharous
	ATPC dans 15 écoles	2016- 2017	67 975 150 fcfa	Processus pour atteindre le maximum de village FDAL (Tonka ; Douekiré ;
	Distribution de kits	2014	7 000 257 fcfa	Le retour à l'école

Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Pour un développement Local participatif

Pour un développement Local participatif				
	Construction d'Espaces d'Apprentissage Temporaire (EAT) Back To School (BTS)	2014- 2015	220 000 000 f cfa	Construction d'Espace temporaire d'Apprentissage et distribution de kits scolaires, matériels et équipements
Handicap International	Education aux risques / REG	2014-2017	8 125 000 f cfa	Education sensibilisation dans les écoles et communautés
CIEF –Coopération Suisse ; Helvetas	Stratégie de Scolarisation Accélérée à Passerelle (SSA-P)	2015-2017	75 257 182 f cfa	La création en l'accompagnement de 30 centres SSA/P dans la région de Tombouctou
Programme Microfinance Rural (PMR)	Micro Crédit rural (Accompagnement des groupements de femmes pour la mise en œuvre de leurs AGR)	2012	45 120 000	Appui aux organisations paysannes
Medical Care Development International (MCDI)	Hygiène : Assainissement dans les écoles	2014	6 750 250	Education pour le changement, animation des structures
Etat malien	Programme d'infrastructures rurales (PNIR)- Petites irrigation	2001	37 534 400 f cfa	Aménagement et équipement de petits périmètres / Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) 4 Périmètres irrigués avec 10% pour les femmes.et remises de moulins Formation des membres des comités de gestion des organisations paysannes et associations de femmes, encadrement des petits périmètres irrigués ; - Suivi de l'Aménagement de 3 périmètres irrigués villageois
Trickle UP	Développement Micro entreprise pour les femmes et les filles(DEMEM)	2001	20 000 000f cfa	Développement de l'entrepreneuriat féminin, transformation des matériaux locaux.
Banque Mondiale	PASAOP (Montage de projet AGR au profit des organisations paysannes)	2003-2004	6 123 000 f cfa	Appui aux organisations de la société civile

XII. Perspectives:

- Contribuer au rétablissement de la paix et de la cohésion sociale
- Contribuer à la réduction des violences communautaires.
- Contribuer à l'amélioration des moyens d'existence pour la résilience
- Jouer un rôle d'information et de sensibilisation au niveau des femmes et des jeunes pour leur permettre de se positionner dans les institutions
- Favoriser et accompagner le processus pour l'émergence des organisations de la société civile;
- Approfondir les réflexions sur la promotion de la femme ;
- Formation des élus locaux des collectivités décentralisées ;
- Contribuer à l'adaptation au changement climatique.

XIII. Guide méthodologique et Approche Globale d'Intervention:

L'objectif de ce guide méthodologique est de définir une approche participative qui soit commune aux acteurs, projets et activités à mettre en œuvre par l'ONG ARDIL, selon une démarche homogénéisée et la plus fiable possible pour s'assurer d'impliquer les bénéficiaires et tous les acteurs, autorités administratives et politiques et la société civile dans sa plus large représentativité, condition indispensable pour l'atteinte de tout objectif et même des effets escomptés.

XIV. Représentations géographiques de l'ONG

	<u>Cercles</u>					<u>Observation</u>
	<u>Diré</u>	<u>Goundam</u>	<u>Gourma Rharous</u>	<u>Niafunké</u>	<u>Tombouctou</u>	
Bureaux	X	X	-	X	X	4 cercles sur 5

XV. Stratégies d'intervention :

- *Approche méthodologique ;*
- *Université Vivante : formation de proximité pour la pérennité des activités ;*
- *Cadre de Concertation : un espace où chacun peut s'exprimer librement sans être inquiété ;*
- *Voyages (d'étude / d'échange) : contexte favorisant l'application de ce qu'on a vu « Voir une fois vaut mieux qu'entendre 100 fois ».*
- *Capital Social : valorisation des ressources humaines locales ;*
- *Evaluation des Projets : baromètre de performance, Base de données Access.*

XVI. Code déontologique :

Tout employé d'ARDIL (Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales) s'engage à respecter un minimum de principes et de devoirs en tous lieux et en toutes circonstances.

XVII. Politique de sécurité et préservation des droits humains fondamentaux

La politique de sécurité et de prévention des droits humanitaires fondamentaux de l'ONG ARDIL s'articule autour des axes suivants :

1. Dispositions anti-terrorisme et prostitution ;
2. Clauses anticorruption ;
3. Dispositions « Alerte sur la fraude et les conduites inconvenantes » ;
4. Dispositions sur les stupéfiants sur le lieu de travail ;
5. Du travail des enfants.

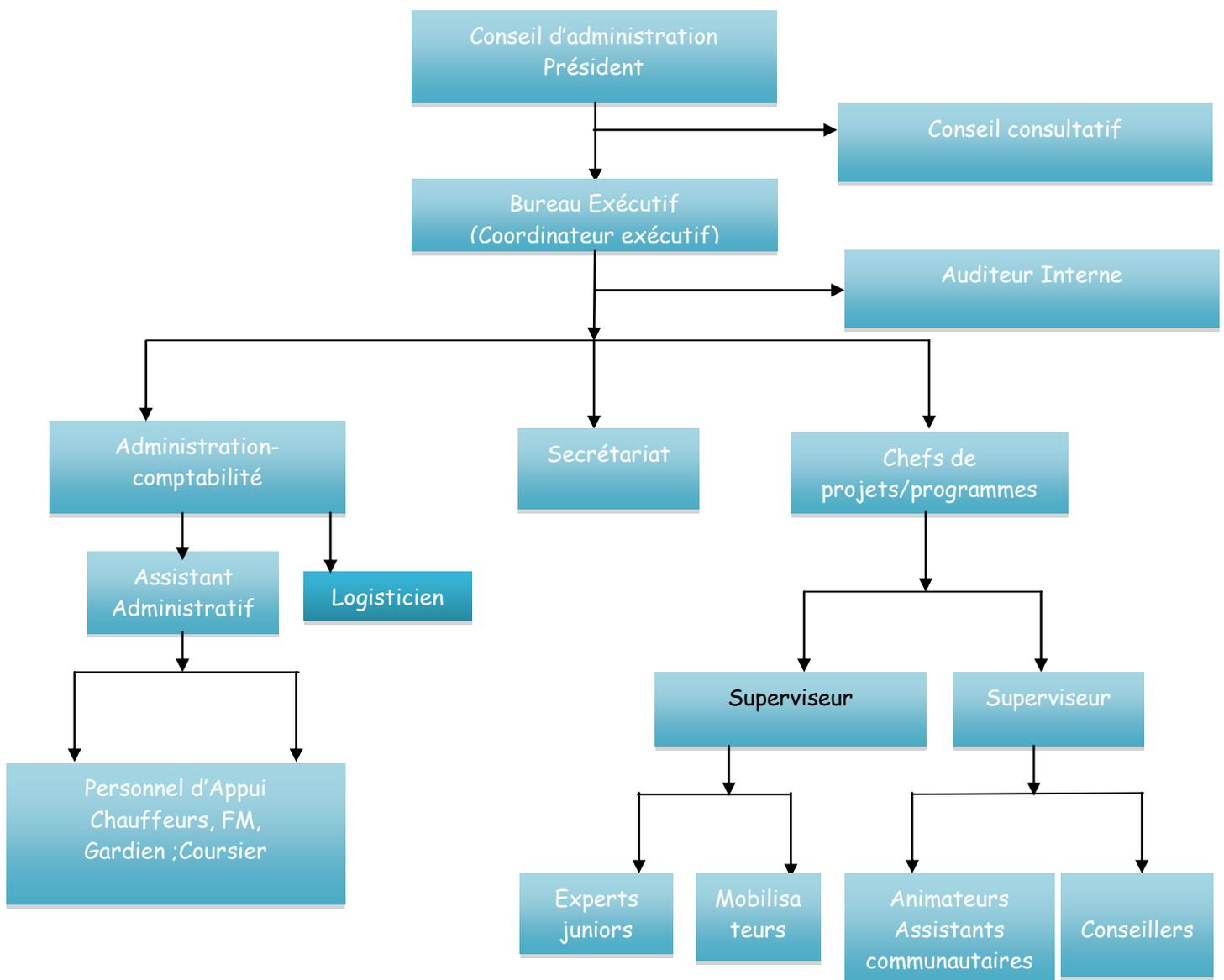
XVIII. Moyen logistique

ARDIL dispose de moyens logistiques et d'infrastructures pour accompagner la mise en œuvre dans quatre des cinq cercles de la région de Tombouctou. L'ONG dispose d'un véhicule 4X4, l'ARDIL utilise une pinasse, des motos cross et du matériel informatique. Tous les bureaux équipés disposent de sources d'énergie autonome.

Toutefois, au regard du contexte sécuritaire, ARDIL louera au besoin des véhicules pour les mouvements de l'équipe du projet.

XV. ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME DE L'ONG ARDIL



B. PROJETS PROGRAMMES EXECUTES en 2018

B.1 Programme Empowment des Femmes et des filles-Gouvernance de la Société Civile (PEF-GS)

En partenariat avec CARE International au Mali

Introduction

Le Projet Empowerment des Femmes-Filles et Gouvernance de la Société Civile (PEF-GS) dénommé « Maaya Danbé » en langue locale, fait suite au Programme Empowerment des Femmes et des Filles (PEF) est financé par le gouvernement norvégien à travers CARE Norvège pour une durée de quatre (04) ans 2016-2019 et vise à autonomiser les femmes et les filles confrontées à la pauvreté, l'inégalité, la violence et l'exclusion sociale pour revendiquer et réaliser leurs droits humains. Le projet Maaya Danbé comprend quatre domaines thématiques transversaux : (i) le renforcement de la société civile, (ii) l'autonomisation économique des femmes et l'entrepreneuriat, (iii) la participation des femmes aux processus décisionnels et (iv) l'engagement des hommes dans la transformation des normes de genre.

Le but global du programme est « D'ici 2019, les femmes et les filles vulnérables et/ou marginalisées (15 à 49 ans) des régions de Mopti, Ségou et Tombouctou auront amélioré leur statut social, et augmenté leur pouvoir économique et politique requis pour sortir de la pauvreté.

Dans sa phase actuelle, le projet couvre 10 nouvelles communes dans la région de Tombouctou. Il est exécuté par le consortium de Tombouctou dont Action Recherche pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL) et la Cellule d'Appui aux Initiatives de Développement (CAID Mali) en partenariat avec CARE Mali. Ce présent rapport, tente de capitaliser les activités planifiées au cours de l'année (janvier à Décembre 2018).

Outcome 1: Raised economic status of the most vulnerable women and girls.

Français : Résultat 1: Statut économique élevé des femmes et des filles les plus vulnérables. [Lié au résultat global 1 sécurité économique des femmes]

Output 1.1: Entrepreneurship and leadership capacity of women and girls developed.

A1.1-01 Renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes et les filles

A1.1-01-01 : Mise en place des groupements d'épargne crédit MJT (femmes, filles, garçons)

Tableau 1 : Nombre de nouveaux groupements en 2018

Indicateur	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
Nombre de groupement créé	102	104	102%

Dans le cadre de la composante entrepreneuriat féminin, 104 nouveaux groupes d'épargne et crédit ont été mis en place avec 2 904 membres dans les nouvelles communes d'intervention du projet. Ces membres sont composés de 1 987 femmes, 587 filles 170 hommes et 160 garçons.

Tableau 2: Nature des groupements créé par région

Région	Type de groupement				Nombre de groupement créé
	MJT	CJT	PJT	Mixte	
Tombouctou	85	3	16	0	104

104 groupements dont 16 PJT, 3 CJT et 85 MJT mis en place dans 35 villages des 10 nouvelles communes et ont épargné : 20 725 600 F CFA, avec un crédit de 21 291 000 f Cfa octrovés aux membres (Source SAVIX)

Tableau 3: Membres des groupements crée par région

Région	Femmes	Filles	Hommes	Garçons	Total
Tombouctou	1 987	587	170	160	2 904

A1.1-01-02 : Mettre en place et accompagner les réseaux villageois et communaux

a) Mettre en place des réseaux villageois (Nombre de nouveaux réseaux crée au cours de l'année)



SITUATION
GEOGRAPHIQUE DE:

b) Accompagnement des réseaux villageois et communaux

Tableau 4 : Nombre de réseaux accompagnés

Région	Nombre de réseaux communaux	Nombre de réseaux villageois
Tombouctou	04	20

Dans le cadre de l'accompagnement des réseaux MJT, 24 réseaux ont été accompagnés dont 20 réseaux villageois et 4 réseaux communaux composés avec la participation de 601 qui ont pris part à l'accompagnement dont 563 femmes, 23 filles, 9 hommes et 6 garçons sur les thématiques. Un plan de renforcement a été élaboration pour chaque réseau

A1.1-01-03 : Former des animatrices de groupements /agents villageois sur MJT

Afin de renforcer le pouvoir économique des femmes et pour une meilleure fonctionnalité des groupements MJT, une série de séance d'animation sur l'approche MJT a été organisé à l'endroit des animatrices et agents villageois issues des groupements MJT. L'objectif de ces animations est de doter les animateurs, animatrices et agents villageois des groupements MJT de connaissances sur les principes de base de MJT (Musow ka Jigiya Ton), l'animation des différents thèmes, le déroulement des réunions MJT et les opérations de caisses lors de ces activités, la méthodologie utilisée est entre autres le brainstorming, les exposés et les exercices de simulation. Quant aux points abordés pendant ses séances d'animations, on peut retenir les plus saillants qui sont :

- La compréhension de la notion de groupement MJT,
- L'importance de mener une activité économique étant membre d'un groupement MJT,
- Les réunions préalables à la mise en place d'un groupement MJT,
- Les principes de formation d'adultes,
- La méthodologie d'organisation d'une réunion MJT
- Les documents nécessaires pour un groupement MJT,
- La durée de l'encadrement
- Les sept (7) thèmes
- Les exercices de simulation d'une réunion MJT

Tableau 5 : Formation des animatrices des groupements MJT sur l'approche MJT

Région	Nombre Séances	Total des participants	Nbre Fem
Tombouctou	33	104	85

Au total 104 animateurs ont été formés dont 85 femmes, 16 filles et 3 garçons qui assurent l'animation des 7 thèmes de l'approche MJT et la conduite des opérations de caisse,

A1.1-01-04 : Renforcer les capacités entrepreneuriales les femmes et les filles sur les filières porteuses

Dans le cadre du renforcement des capacités des femmes et des filles sur les filières porteuses au niveau national et sous régional, 138 femmes et filles dont 117 femmes et 21 filles ont été renforcées en marketing, gestion, échanges commerciaux, accès aux marchés, compétences managériales et spécialisation et relations de partenariat au cours de l'année.

Tableau 6 : Formation des femmes dans la gestion d'entreprise

Région	Nbre Séance	Nbre de communes	Nbre Village	Nbre Fem	Nbre Filles	Nbre Hom	Total des participants
Tombouctou	72	10	32	4 155	1 041	201	5 397

A1.1-01-05 : Former des femmes sur les Paquets techniques et technologiques en rapport avec l'entrepreneuriat

L'activité n'a pas été réalisée dans la région de Tombouctou

A1.1-02	Création de nouvelles entreprises
----------------	--

A1.1-02-01 : Identifier au niveau des nouveaux groupements les femmes qui ont déjà des AGR et celles qui veulent initier de nouvelles AGR et les animer sur les modules des AGR

Au cours de l'année, 235 nouvelles AGR ont été établies dans la zone d'intervention du Projet de la région de Tombouctou dans le cadre de l'identification et l'animation des femmes qui ont déjà des AGR et celles qui veulent initier de nouvelles AGR au niveau des nouveaux groupements.

Sur les 235 femmes qui ont été identifiées et formées 120 femmes veulent initier des nouvelles AGR comme: Embouche ovine, la saponification, stockage et commercialisation des céréales, maroquinerie, fabrication de pain

Tableau 7 : Nombre de participantes aux animations sur les modules des AGR

Région	Nbre de communes	Nbre Village	Nbre Femidentifiées	Nbre Séance	Nbre Fem	Nbre Filles	Nbre Hom	Total des participants
Tombouctou	7	25	235	9	235	0	0	235

A1.1-02-02 : Recenser dans les nouveaux groupements MJT les femmes qui ont pris des crédits au niveau du groupement pour mener des AGR

Dans le cadre de l'Empowerment économique des femmes des nouveaux groupements MJT, le recensement a permis de noter que 2 124 femmes MJT et filles PJT ont pris des crédits pour mener des AGR. Le montant du crédit octroyé par membre varie d'un groupement à un autre et est de 5000F à 10 000 CFA par crédit, Les AGR menées par les femmes sont entre autres : la commercialisation des produits de premières nécessités, la commercialisation de céréales, l'embouche ovine, la restauration, la vente de charbon, de condiments, vente de pagnes et des draps, friperie nattes et vans, de beignets, de pain, de poissons, la commercialisation de bijoux, habits.

Au total 2 124 personnes ayant pris des crédits au niveau des nouveaux groupements avec des objectif AGR dont 1 995 femmes MJT et 129 filles PJT ont été recensées au cours de l'année

Tableau 8 : Les femmes qui ont pris des crédits au niveau du groupement pour mener des AGR

Région	Nbre Fem ayant bénéficiées les prêts internes
Tombouctou	1 995

Tableau 9 : Montant mobilisés par les groupements et réseaux

Région	Epargnes	Prêts internes	Fonds social
--------	----------	----------------	--------------

Tombouctou	22 400 600	21 875 000	4 270 200
------------	------------	------------	-----------

A1.1-02-03 : Accompagner les femmes/filles au développement des entreprises (appui matériels, équipements de transformation, de stockage de conditionnement)

Activité non réalisé

A1.1-02-04 : Créer de nouvelles entreprises

Courant l'année 114 entreprises individuelles dont les activités s'articulent autour de la commercialisation de produits de première nécessité, de vente de condiments, de vente de charbon, de vente de galettes, de boulangerie, de restauration et de la gestion de décortiqueuse ont été créés. Cette activité résulte de la formation en gestion d'entreprise.

Tableau 10: Nombre d'entreprise créés

Région	Entreprises collectives	Entreprises Individuelles	Total
Tombouctou	20	114	134

Tableau 11 : Nombre d'entreprises collectives

Région	Nbre. De réseau ou GMJT	Types d'entreprise	Nombre de membres du réseau participant à l'entreprise			Montant initial investi dans activité	Chiffre d'affaire	Bénéfice réalisé
			Total	Femmes	Filles			
Tombouctou	20	Stockage et commercialisation des céréales	140	100	40	9 500 000	500 000	/

Tableau 12: Nombre d'entreprise individuelle

Région	Nbre d'Entreprises Individuelles	Nbre Village	Montant initial investi dans activité	Chiffre d'affaire	Bénéfice réalisé
Tombouctou	24	12	6 570 000	6 375 000	1 444 000

Output 1.2: Women's access to and control of land resources supported.4

A1.2-01	Renforcement des capacités des femmes et filles en négociation sociale et plaidoyer
----------------	--

A1.2-01-01 : Former les femmes sur la négociation sociale et le plaidoyer

Au cours de l'année 60 femmes ont été formées, dans le cadre de l'organisation des séances de formation en vue de former les femmes sur la négociation sociale et le plaidoyer.

Tableau 13: Nombre de personnes formées sur les techniques de négociation sociale et de plaidoyer

Région	Nbre de GMJT ou réseau	Nbre Village	Nbre Séance d'animation	Nbre Fem	Nbre Hom	Total des participants
Tombouctou	45	45	35	1 922	0	2 184

A1.2-02	Accompagnement des femmes pour leur accession aux terres agricoles
----------------	---

A1.2-02-01 : Développer des conventions locales et des formes de cession de parcelles aux femmes pour leur activité agricole

Suite aux animations sur la négociation sociale et plaidoyer, les femmes des réseaux MJT ont conduit des actions de négociation auprès des autorités villageoises et communales à l'issue desquelles quelques parcelles ont été cédées aux femmes et la matérialisation a été faite à travers la signature des conventions locales.

L'objectif de la signature de convention est de sécuriser la base de production agricole des femmes en leur permettant l'accès et le contrôle au foncier pour renforcer leur autonomisation. Voir le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Les conventions signées et le nombre d'hectare de terres attribué aux femmes par type d'exploitation des femmes

Région	Types d'exploitation	Nombre de convention	Nombre d'hectare	Nbre Fem
Tombouctou	Périmètre maraicher	15	12 ha	734
Tombouctou	Aménagement hydro agricole	17	18 ha	728
Tombouctou	Champ hivernal	3	6 ha	103
	TOTAL	35	36 ha	1 565

Au total 1 669 personnes dont 1 565 femmes et 104 filles ont développés 35 conventions de cession de parcelles d'une dimension totale de 36 ha. Toutes les conventions sont signées à durée usufruit

Tableau 15 : Nombre de participants aux actions de plaidoyer et négociation sociale et les décideurs touchés

Région	Femmes et Filles conduisant les actions			Décideurs touchés				
	Fem	Fil	Total des participants	Hommes propriétaires terriens	Elus et autorités villageoises	Autres structures de gestion des terres	Services techniques	Total de décideurs
Tombouctou	84	12	96	17	10	3	3	33

Quelques actions clés de négociation sociale et de plaidoyer

Suite aux actions des plaidoyers menés, un comité a démarché le chef de village, le Maire, le CAP et l'Administration pour la création d'une école au niveau du village de Balamaoudé. Le dossier de création a été élaboré et déposé au niveau du CAP.

Tindirima : Les femmes ont démarché les autorités scolaires pour l'obtention d'une décision de création d'un Second cycle.

- 20 réseaux ont obtenu des magasins de banque de céréales,
- 12 Réseaux ont accédé à des parcelles pour exploitation agricole,

Tableau 16 : Nombre de femmes qui exploitent leurs propres superficies

Région	Nbre Village	Nbre de GMJT ou Réseau	Nbre de convention	Nbre Fem	Nbre Fille	Total d'hectare
Tombouctou	29	15	13	991	0	13 ha

Output 1.3: Women's access to credit for purposes of business development facilitated.

A1.3-01 Renforcement des capacités des femmes et filles sur l'inclusion financière

A1.3-01-01 : Tenir des séances d'animation des femmes sur l'inclusion financière, tester et introduire le mobile banking

Cette activité n'a pas été réalisée

Tableau 17: Formation et animation sur l'inclusion financière

Région	Nbre Village	Nbre GMJT/Rés	Nbre de séance	Nbre Fem	Nbre Hom	Total
Tombouctou	0	0	0	0	0	0

A1.3-02 Accès des femmes au crédit à travers les IMF et Banque

A1.3-02-01 : Montage des dossiers de projet bancables financés par les IMF et Banques

Courant l'année, 30 dossiers ont été montés et soumis aux IMF et Banques, dont 21 à TJILI FINANCE, 6 à CAMEC et 2 à la BNDA, seules 4 entreprises individuelles, toutes de femmes ont été financées en embouche ovine, commercialisation du riz, restauration, salon de coiffure, à hauteur de 5 000 000 f cfa par TJILI FINANCE

Tableau 18 : Nombre de groupements et réseaux financés par les IMF et les Banques

Région	Dossiers montés	Dossiers financés	Montant de financement	Nbre des Bénéficiaires
Tombouctou	30	04	5 000 000	4

A1.3-02-02 : Accompagner les groupements/réseaux qui n'avaient des comptes à ouvrir des comptes opérationnels aux niveaux des IMF ou banques

Dans le cadre de la mise en relation des réseaux et groupements MJT avec les IMF et banques et afin que ces organisations puissent bénéficier des différents services de ces institutions, 34 réseaux ont été accompagnés pour l'ouverture de comptes opérationnels dans les IMF et Banques de la région de Tombouctou.

Tableau 19 : Nombre de groupements et réseaux accompagnés pour l'ouverture des comptes

Région	Nbre de Groupements/Réseaux	Nom des IMF ou Banques	Nbre de Comptes ouverts	Montant Epargné auprès des IMF ou Banques	Nbre Fem accompagnées
Tombouctou	34	CAMEC et BNDA	34	1 018 220	2 530

Outcome 2: Improved access to education for girls and women.

Output 2.1: Functional literacy of women and girls raised.

A2.1-01 : Formation des femmes et filles en Alphabétisation fonctionnelle

Activité non réalisée

Tableau 20 : Formation des femmes en alpha gestion intégrative

Région	Nombre de centre alpha ouvert	Nombre de formateurs		Nombre d'apprenants			
		Femmes	Hommes	Femmes	Filles	Hommes	Total
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0

Output 2.3: Socio-cultural norms are favorable toward youth rights

A2.2-01 : Mise en place des cercles d'amis et diffusion des messages

A2.2-01-01 : Initier dans 20 écoles l'approche "cercle d'amies »

a) Identification et mis en place de cercle d'amis

Dans le cadre de la mise en place des cercles d'amis six (6) clubs ont été mis en place, composés chacun de 10 membres dont 5 filles et 5 garçons.

Tableau 21 : Nombre de cercle d'amis mis en place

Région	Nbre Village	Nbre de cercle d'amis mis en place	Nbre Fem	Nbre Filles	Nbre Hom	Nombre Garçon	Total
Tombouctou	35	90	0	497	0	497	994

b) Leçons préparées et dispensées aux cercles d'amis

Le droit sexuel et reproductif et Le VBG

Tableau 22 : Nombre de participants aux séances d'informations et sensibilisations

Région	Nbre Village	Nbre de séance	Nbre Fem	Nbre Fille	Nbre Hom	Nombre Garçon	Total
Tombouctou	6	6	0	30	0	30	60

Témoignages



c) Remise de Kits de téléphones, puce, carte mémoire et sacs aux membres de la plateforme cercle d'amis

Pas réalisé à Tombouctou

A2.2-01-02 : Diffuser les messages à travers la plateforme (cercles des amis)

Pas réalisé à Tombouctou

Output 2.3: Socio-cultural norms are favorable toward youth right (Les normes socio-culturelles sont favorables aux jeunes)

A2.3-01 : Renforcement des capacités des jeunes sur les normes socio-culturelles

A2.3-01-01 : Renforcer les connaissances et les compétences des femmes sur les droits civiques, leadership et autres compétences de vie

Dans le cadre du renforcement des capacités des femmes MJT sur les droits civiques dans la région de Tombouctou sept sessions (7) de formation ont été organisées à l'endroit de celles-ci par le projet. L'objectif de ces ateliers est de renforcer les capacités des participants sur la citoyenneté, les droits et devoirs et le leadership féminin.

La méthode utilisée a été le brainstorming, l'exposé de la facilitatrice et travaux de groupes et les points qui traités durant la rencontre sont :

Les droits et devoirs, la citoyenneté

Le leadership féminin

L'importance de la participation des femmes dans les instances de décision

Le processus électoral.

Tableau 23 : Nombre de femmes formées sur les droits civiques

Région	Nbre Village	Nbre Session	Nbre Fem	Nbre Fille	Nbre Hom	Nombre Garçon	Total
Tombouctou	7	7	100	0	0	0	100

A2.3-01-02 : Former les adolescents sur les droits sexuels et reproductifs

Dans le cadre du renforcement de capacités des adolescents vingt sept (27) séances d'animations sur les droits sexuels et reproductifs ont été organisées avec un nombre total de 600 personnes dont 300 garçons et 300 filles

Objectif général :

- Renforcer les capacités des participants sur les droits sexuels et reproductifs ;
- Permettre aux jeunes de connaître leurs droits sexuels et reproductifs

Les cibles : Les adolescents (filles et garçons)

Tableau 24 : Nombre de jeunes (filles et garçons) formés sur les droits sexuels et reproductifs

Région	Nbre Village	Nbre Session	Nbre Fille	Nbre Garçon	Total
Tombouctou	22	27	300	300	600

Durant les rencontres les points abordés ont été :

- ✓ La définition de l'adolescence
- ✓ La compréhension du genre, les constructions sociales liées à la sexualité
- ✓ La déclaration des droits sexuels rédigée par l'IPPF en 2008 et de la lecture et de l'explication de ses différents articles
- ✓ Les différents droits sexuels et reproductifs

A2.3-01-03 : Former le point focal des adolescents sur les besoins de la jeunesse

Non réalisé

Tableau 25 : Nombre de jeunes (filles et garçons) formés sur les besoins de la jeunesse

Région	Nbre Village	Nbre Session	Nbre Fille	Nbre Garçon	Total
Tombouctou	0	0	0	0	0

A2.3-01-04 : Former les clubs de filles sur le leadership

Non réalisé

Tableau 26 : Nombre de club de filles formés sur le leadership

Région	Nbre Village	Nbre Session	Nbre Fille	Total
Tombouctou	0	0	0	0

A2.3-01-05 : Former les adolescents sur les TIC

Non réalisé

Tableau 27 : Nombre de jeunes (filles et garçons) formés sur les TIC

Région	Nbre Village	Nbre Session	Nbre Fille	Nbre Garçon	Total
Tombouctou	0	0	0	0	0

A2.3-02 | Accompagnement des parents et jeunes

A2.3-02 : Accompagnement des parents et jeunes

A2.3-02-01 : Tenir des sessions de sensibilisation sur les droits de l'enfant dans les communautés

Au cours de l'année, 17 sessions de sensibilisation et d'animations sur les droits de l'enfant et la citoyenneté ont été organisées pour les communautés de certains villages de la zone d'intervention du projet. L'objectif était de renforcer les connaissances des filles sur leurs droits et devoirs, la citoyenneté et le leadership féminin.

Tableau 28: Nombre personnes sensibilisées sur les droits de l'enfant dans les communautés

Région	Nbre Village	Nbre Séance	Nbre Fem	Nbre Filles	Nbre Hom	Total
Tombouctou	17	17	214	51	71	336

A2.3-02-02 : Plaidoyer, lobbying sur les droits à l'éducation des filles auprès des décideurs

Dans le but d'attirer l'attention des décideurs sur l'importance de l'éducation des filles et de permettre leur pleine implication pour la scolarisation et le maintien de la jeune fille à l'école seize (16) ateliers de plaidoyer lobbying sur les droits à l'éducation des filles ont été menés auprès des parents dans la zone d'intervention à Tombouctou. Il s'agissait lors de cet exercice de :

Plaider l'importance de l'éducation des filles auprès des décideurs

Accroître la fréquentation scolaire des filles

Renforcer les parents sur les droits à l'éducation des filles

Vu le contexte actuel de l'éducation dans la région de Tombouctou, un rappel sur la situation de la scolarisation des filles a été le point de départ des activités des ateliers. Ainsi les difficultés liées à l'éducation des filles, l'implication des décideurs dans l'éducation des filles, et les solutions pour le maintien des filles à l'école ont été les points saillants lors des discussions.

Tableau 29 : Nombre de Plaidoyer, lobbying sur les droits à l'éducation des filles auprès des décideurs

Région	Nbre Village	Nbre Session	Nbre Fem	Nbre Hom	Total
Tombouctou	21	25	335	272	583

A2.3-02-03 : Tenir des sessions de sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des filles, des cadres d'analyse sur les barrières à l'éducation, et renforcer les initiatives communautaires de soutien à l'éducation des filles

Dans le but de créer un cadre d'échange entre les parents, les autorités scolaires et villageoises sur les difficultés liées à l'éducation des filles et d'en trouver des solutions vingt quatre (24) sessions de formation ont été organisées à l'endroit de ces derniers au cours de l'année dans la région de Tombouctou.

L'objectif de ces ateliers est de renforcer les capacités des participants sur l'importance de l'éducation des filles et renforcer les initiatives communautaires pour l'éducation des enfants en général et celle des filles en particulier.

Par ailleurs, amener les parents et les leaders communautaires à appréhender l'importance de l'éducation des filles, aider les participants à identifier les barrières liées à l'éducation des filles et au maintien des filles à l'école, aider à développer des initiatives communautaires de soutien à l'éducation des filles ont été les objectifs spécifiques de ces ateliers.

Les points traités durant la rencontre sont :

Les droits à l'éducation des filles

L'importance de l'éducation des filles

Les difficultés liées à l'éducation des filles

Cette activité a permis aux populations de Belakaka, Minessingue, Tindirma, Gouye, Morikoira, Bougouberi, Salakoira, Babaga, Dendedjere de constituer des comités de suivi de la fréquentation des élèves à l'école ce qui a amélioré significativement la fréquentation dans les écoles concernées, aux parents de s'organiser pour la prise en charge des 40 filles admises au second cycle qui n'ont pas de logeurs à Goundam, et aux populations de Minessingue, Gouye, Fongo Baber de renforcer les cantines scolaires à travers des contributions en nature (riz)

Tableau 30 : Nombre de parents sensibilisés sur l'importance de l'éducation des filles

Région	Nbre Village	Nbre Session	Nbre Fem	Nbre Hom	Total
Tombouctou	21	24	351	249	600

A2.3-02-04 : Tenir des sessions de sensibilisation des filles et garçons sur le mariage précoce, l'excision, les droits sexuels et reproductifs, leadership et le genre

Afin de favoriser une prise de conscience des jeunes garçons et filles par rapport aux conséquences du mariage précoce et de l'excision et en vue de les renforcer sur les droits sexuels et reproductifs, le leadership et le genre une série de sensibilisation a été conduite auprès de cette couche juvénile

Au total 21 sessions de sensibilisation avec la participation de 1 002 personnes dont 501 filles et 501 garçons ont été sensibilisés sure le mariage précoce, l'excision, les droits sexuels et reproductifs, leadership et le genre

A2.3-01-07 : Former et accompagner les filles dans le cadre de leur insertion professionnel pour les entreprises de leur choix pourvoyeuse d'emploi

Afin de permettre aux filles PJT de s'insérer professionnellement et de pouvoir créer des emplois à d'autres filles ou garçons soixante huit (68) fora ont été organisés à l'endroit des filles durant l'année. Les objectifs de ces sessions sont entre autres :

Appuyer les filles à identifier des activités

Faciliter l'insertion professionnelle des filles

Favoriser la création d'emploi pour d'autres filles

Renforcer les filles sur la gestion

Soutenir les activités par des documents de gestion

2 000 filles formées et 610 filles accompagnées

Cette activité a permis aux filles d'identifier des filières porteuses comme: coupe et couture, maroquinerie, teinture, saponification, vente de céréales, coiffure, poterie, confection des nattes et des vans,

Aux filles PJT de Haibongo et Kirchamba de mener des activités de tricotage sur fond propre et formé d'autres filles dont 17 filles de Haibongo et 15 filles de Kirchamba maitrisent déjà le tricotage



A2.3-02-05 : Accompagner les activités d'engagement des garçons à l'école

Dans le cadre de l'engagement des garçons à l'école, 12 fora ont été tenus avec 497 garçons issus des clubs scolaires pour renforcer leurs capacités sur la masculinité, le genre, les violences basées sur le genre, les droits de l'enfant. Ces fora ont permis aux jeunes garçons scolaires d'aborder la masculinité dans un contexte plus adapté à leur entendement afin de cultiver non seulement la promotion du genre mais aussi d'adopter un comportement positif envers leurs camarades filles à l'école.

A2.3-02-06 : Organiser des activités compétitives (émulation)

Non réalisé

A2.3-02-07 : Organiser des espace d'interpellation menées par les jeunes

Non réalisé

A2.3-02-08 : Organiser des visites d'échanges entre les écoles

Non réalisé

A2.3-02-09 : Organiser des cours de rattrapage pour les filles (Mopti)

Non réalisé

Outcome 3: Strengthened resilience among the most vulnerable women and girls faced with climate risks and disasters.

Français : Résultat 3 : La résilience des femmes et filles les plus vulnérables confrontées aux risques et aux catastrophes climatiques est renforcée

Output 3.1: 50,000 women and 92500 girl's members of networks and groups, dispose of a mechanism of prevention and response to food and nutrition insecurity

A3.1-01 Renforcement des capacités des femmes sur le plan de sécurité alimentaire et nutritionnel

A3.1-01 : Renforcement des capacités des femmes sur le plan de sécurité alimentaire et nutritionnel

A3.1-01-01 : Renforcer le leadership des femmes dans les associations et les réseaux dans la planification, le suivi et la réponse à la crise alimentaire dans leurs communautés

En lien avec la composante sécurité alimentaire et nutritionnelle, sept (7) ateliers de formation et 20 séances d'animation ont été organisés dans la zone du projet au cours de l'année. Ces ateliers visent à renforcer les capacités des femmes des réseaux VSLA dans l'élaboration de plan et budget de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui intègre les besoins des femmes

Tableau 31 : Nombre de personnes formées sur le leadership pour la planification, suivi et réponses aux crises alimentaires

Région	Nbre Village	Nbre GMJT/Rés	Nbre Séance	Nbre Fem	Nbre Hom	Total
Tombouctou	25	28	27	4 126	0	4 126

A3.1-02 Constitution des stocks de céréales sur ressources propres (fonds, champs collectifs et autres ressources)

A3.1-02 : Constitution des stocks de céréales sur ressources propres et sur fonds de subventions (fonds, champs collectifs et autres ressources)

A3.1-02-01 : Faciliter la disponibilité et l'accès des ménages aux stocks (banques de céréales, crédit stockage vivrier, boutiques d'intrants, etc.)

En vue de faciliter l'accès et la disponibilité des céréales aux ménages 20 dossiers de projets de banque de céréales ont été montés et soumis à CARE Mali au cours de l'année pour subvention. Au jour d'aujourd'hui les 20 dossiers ont été financés.

120 membres de 20 comités de gestion de Banque de céréales ont été formés sur les techniques de stockage et les outils de gestion en vue de prévenir les difficultés

a) Constitution des stocks de céréales sur fonds propres

39 banques ont constitué un stock de 356 058 kg de riz paddy pour 352 560 kg vendu soit 1% de perte.

8 616 personnes ont bénéficié de la banque de céréales dont 5 025 femmes, 1 085 filles, 1 503 hommes et 1 003 garçons.

A noté que: Salakoira:2 000kg de riz, Bougouberi: 1 500 Kg de riz, Wako : 1 500 kg de Riz, Hangabéra: 1 800 kg de Sorgho, Fatakara: 4 000 kg de riz, Kanèye: 4 800 kg de riz, Tonka: 62 000 kg de riz ont constitué 77 600 kg sur fond propre.

b) Constitution des stocks de céréales sur fonds de subventions

N°	Cercle	Communes	Villages	Réseaux	Montants PEF	Quote Parts	Total
1	Diré	Haibongo	Baney	Dotawo Seredjindé	475 000	25 000	500 000
2	Diré	Haibongo	Sibabanandi	Dintcheré	475 000	25 000	500 000
3	Diré	Haibongo	Fongo Manacou	Koibaney	475 000	25 000	500 000
4	Diré	Haibongo	Sibabanandi	Naneye	475 000	25 000	500 000
5	Diré	Arham	Diawatou Keina	Naneye	475 000	25 000	500 000
6	Diré	Tienkour	Dougouradji	Soubour	475 000	25 000	500 000
7	Diré	Arham	Kel Akir	Yerma tabatindi tchini	475 000	25 000	500 000
8	Diré	Binga	Salakoira	Naneye	475 000	25 000	500 000
9	Diré	Binga	Salakoira	Kania	475 000	25 000	500 000
10	Diré	Binga	Bougouberi	Yadaceresse	475 000	25 000	500 000
11	Goundam	Kanaye	Tebangaout	Tilwatt	475 000	25 000	500 000
12	Goundam	Kanaye	Dabandaga	Adaoulatt	475 000	25 000	500 000
13	Goundam	Kanaye	Balakaka	Naneye Nda Allahidou	475 000	25 000	500 000
14	Goundam	Kanaye	Koreye	Alafia	475 000	25 000	500 000
15	Diré	Tindirma	Soudoubé	Aldianare	475 000	25 000	500 000
16	Diré	Tindirma	Balamaoudé	Dintcheré	475 000	25 000	500 000
17	Diré	Tindirma	Lessodji	Gountaye-Goubarou	475 000	25 000	500 000
18	Diré	Tindirma	N'Tassimane	Ibny	475 000	25 000	500 000
19	Diré	Tindirma	Guedjoi Haoussa	Soriende-Sassi	475 000	25 000	500 000
20	Goundam	Télé	Dendéjere	Deyber	475 000	25 000	500 000
TOTAL					9 500 000	500 000	10 000 000

c) Distribution des stocks de céréales communautaires

Tableau 32 : Nombre de banques de céréales constituées

Stocks de céréales	Nombre de Banques de Céréale	Nbre Fem qui a accès aux banques de céréales	Nbre Filles qui a accès aux banques de céréales
Banques de céréales établies sur fonds propres	5	39	11
Banques de céréales subventionnées	20	5 025	1 085
Total	25	5 064	1 096

A3.1-02-02 : Recenser les filles qui ont accès aux banques de céréales

Pour la mise en œuvre de cette activité 725 filles ont été recensées qui ont accès aux banques des céréales soit directement ou indirectement

A3.1-02-03 : Mise en place d'un système de mutualité en vue d'une meilleure protection sociale (d'adapter ses services aux besoins des femmes et des filles à un coût réduit)

En vue d'assurer une meilleure protection sociale adaptée aux besoins des femmes et filles des réseaux et groupements cibles du projet, deux (2) ateliers ont été organisés en mai 2018 dans le cercle de Diré et Goundam.

Le nombre de participants est de 80 dont 70 femmes, 10 filles en deux(2) ateliers dont 1 Dire et 1 autre à Goundam

Tableau 33 : Nombre de participants de l'atelier sur la mutualité

Région	Nbre Village	Nbre GMJT/Rés	Nbre Séance	Nbre Fem	Nbre Filles	Total
Tombouctou	35	25	2	70	10	80

A3.1-02-04 : Tenir deux sessions avec les membres des comités d'orientation/pilotage

Non realize

Output 3.2: Knowledge and skills of good nutritional practices improved.

A3.2-01 Renforcement des capacités des femmes/filles et hommes/garçons sur les bonnes pratiques nutritionnelles

A3.2-01 : Renforcement des capacités des femmes/filles et hommes/garçons sur les bonnes pratiques nutritionnelles

A3.2-02-01 : Former, sensibiliser et éduquer les membres de la communauté sur les méfaits de la malnutrition, les approches de réflexion et d'action (Analyse sociale et action, de dialogue de couple et le dialogue intergénérationnelle)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante Nutrition 2 ateliers de formation ont été organisés pour former et éduquer les membres de la communauté sur les méfaits de la malnutrition. Par ailleurs, 36 fora ont été organisés pour mettre à échelle les approches de réflexion et d'action. Ces fora visent dans une approche communautaire participative responsabilisant à doter les participants des connaissances et des aptitudes leur permettant d'accompagner leurs ménages à mener la lutte contre la malnutrition des enfants de 0-5 ans et des femmes en âge de procréer de 15-49 ans dans leurs villages en adoptant de bonnes pratiques nutritionnelles tout en appréhendant les approches de réflexion et d'action au sein de leurs communautés.

Au total 3 610 personnes ont participé à ces espaces d'échange, de dialogue et d'apprentissage dont 2 894 femmes, 241 filles et 475 hommes

A3.2-02-02 : Mettre en place des groupes de soutien des agents de changements et relais hommes et garçons et renforcer leurs connaissances le genre et la nutrition pour une mise à échelle des acquis

Par rapport à cette activité neuf (9) fora ont été organisés au cours de l'année dans le but de renforcer les connaissances des agents de changements et des relais hommes et garçons sur le genre et la nutrition pour une mise à échelle des acquis. Le genre, la nutrition, les causes de la malnutrition, les méfaits de la malnutrition et les actions essentielles ont été les points traités pendant les fora.

Au total 3 150 personnes dont 2 489 hommes et 661 garçons membres de groupe de soutien ont été renforcés au cours de l'année

A3.2-02-03 : Renforcer le leadership des élus dans de plans et budget de sécurité alimentaires et nutritionnelle genre sensible

Dans le cadre des activités de la composante sécurité alimentaire, 6 ateliers ont été organisés pour renforcer le leadership des élus dans les plans et budget de sécurité alimentaire et nutritionnelle genre sensible.

Cette activité a permis de toucher 85 élus dont 22 femmes et 63 hommes et l'actualisation des 10 plans de sécurité alimentaire et nutritionnelle

A3.2-02-04 : Développer des outils et imprimer pour les formations, animations et sensibilisation communautaires (modules, (Boite à image etc.)

Non réalisé

A3.2-02-05 : Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de mécanisme de prise en charge sociale et des femmes des enfants pour les soins médicaux et Nutritionnelle

Non réalisé

A3.2-02-06 : Renforcement des connaissances des femmes et des relais sur les recettes culinaires de complément alimentaire pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes allaitantes et enceintes

Dans le cadre du renforcement des connaissances des femmes et des relais sur les recettes culinaires de complément alimentaire pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes allaitantes et enceintes, 12 relais femmes et 37 relais hommes ont réalisé 147 démonstrations culinaires auprès de 147 groupements et réseaux. Ces démonstrations ont concerné 2 940 personnes dont 1 765 femmes avec enfants de moins de 5 ans, 97 hommes, 1 078 autres femmes

A3.2-02-07 : Tenir des séances de sensibilisation/animation des femmes et filles sur les bonnes pratiques nutritionnelles

Dans le cadre des activités de la composante sécurité alimentaire et nutritionnelle, le projet a mené une série des sensibilisations dans la région de Tombouctou au profit des femmes et filles pour renforcer leurs capacités en bonnes pratiques nutritionnelles afin de faire efficacement face à la malnutrition à travers l'utilisation des moyens et produits locaux.

L'objectif de cet exercice logique est de doter les participants de connaissances et d'aptitudes leur permettant d'accompagner leurs ménages à mener la lutte contre la malnutrition des enfants de 0-5 ans et des femmes en âge de procréer de 15-49 ans dans leurs villages en adoptant de bonnes pratiques nutritionnelles.

Les animations ont été sanctionnées par des séances de démonstration culinaires utilisant les produits locaux riches en nutriments. Il s'agit des produits accessibles et disponibles mais généralement mal utilisés sous l'effet de l'ignorance. Le riz, le mil l'arachide, le pain de singe et le blé sont les produits utilisés comme recette culinaire lors de ces démonstrations dans la région de Tombouctou au cours de l'année. Ci-dessous les détails des démonstrations culinaires dans le tableau ci-dessous.

Tableau 34 : Nombre de femmes et filles formées sur les bonnes pratiques nutritionnelles

Région	Nbre Village	Nbre GMJT/Rés	Nbre Séance	Nbre Fem	Nbre Fille	Total
Tombouctou	35	35	35	4 275	818	5 093

A3.2-02-08 : Tenir des séances de sensibilisation/animation des hommes sur les bonnes pratiques nutritionnelles

Afin d'atteindre les objectifs de la composante sécurité alimentaire 37 séances d'animation ont été menées avec les hommes sur les bonnes pratiques nutritionnelles dans la région de Tombouctou. L'objectif est de renforcer les participants sur la nutrition. Les objectifs spécifiques sont :

- Renforcer les connaissances des participants sur la nutrition, les AEN
- Connaitre les méfaits de la malnutrition
- Connaitre les bonnes pratiques nutritionnelles
- Renforcer les participants sur les recettes culinaires

Tableau 35 : Nombre d'hommes et garçons formés sur les bonnes pratiques nutritionnelles

Région	Nbre Village	Nbre GMJT/Rés	Nbre Séance	Nbre Hommes	Nbre Garçons	Total
Tombouctou	35	35	35	2 408	97	2 505

Outcome 4: Strengthened engagement and organization of women and men at grassroots levels/Renforcement de l'engagement et de l'organisation des femmes et des hommes au niveau de la base.

Output 4.1: 35,000 women/girls and 25,000 men's capacities and skills on laws, norms and resolutions are strengthened regarding girls' rights and the mechanisms to defend them, including transitional justice

A4.1-01	Renforcement des connaissances des femmes/filles et hommes sur les textes, conventions et lois en liens avec les droits des femmes, des filles et des enfants,
----------------	---

A4.1-01. Renforcement des connaissances des femmes/filles et hommes sur les textes, conventions et lois en liens avec les droits des femmes, des filles et des enfants

A4.1-01-01 : Renforcer les connaissances des femmes et des filles sur leurs droits et les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces, excision et GBV, R1325 et 1820

Dans le cadre des activités de Men Engage, six (6) fora ont été tenus pour renforcer les connaissances des femmes et des filles sur leurs droits, les textes, résolutions et conventions relatives aux mariages précoces, excisions, VBG, 1325 et 1820. Ces cadres de renforcement de capacités ont permis aux femmes et aux filles de cerner les tenants et les aboutissants des textes, conventions et instruments juridiques leurs protégeant contre les VBG. D'autres parts, elles ont été bien informées sur les droits des femmes, filles et des enfants en général.

Tableau 36 : Nombre de femmes participantes aux formations sur les droits des filles

Région	Nbre Village	Nbre GMJT/Rés	Nbre Séance	Nbre Fem	Nbre Fille	Total
Tombouctou	6	6	6	76	24	100

A4.1-01-02 : Tenir des séances d'animations/sensibilisations avec les femmes sur les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces, excision et GBV, R1325 et 1820

Toujours dans le même cadre de renforcement sur les droits des femmes et filles et en vue d'étendre le thème à grande échelle, pour favoriser une plus grande transformation sociale des communautés cinquante une (51) séances d'animations ont été menées avec les femmes et filles MJT. L'objectif de ces animations est de non seulement consolider les capacités issues des formations, mais aussi et surtout de renforcer les capacités des femmes et des filles sur les textes, conventions et lois en liens avec les droits des femmes et les filles et des enfants, les modules GBV, dialogue de couple, masculinité, les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces, l'excision, et GBV, R1325 et 1820.

A4.1-01-03 : Tenir des séances d'animations/sensibilisations avec les hommes sur les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces, excision et GBV, R1325 et 1820

En lien avec la composante Men Engage, six huit (18) séances d'animations et sensibilisations sur les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces, excision et GBV, R1325 et 1821 ont été organisées avec les hommes et les garçons afin de renforcer leurs capacités sur les textes résolutions et conventions relatives aux mariages précoces, excision et GBV, R1325 et 1820. Ces séances visent à :

- Renforcer les participants sur les rôles, genre et la masculinité
- Renforcer les participants sur les droits des femmes et des filles
- Renforcer les connaissances des participants sur les VBG en général.
- Informer et sensibiliser sur les conventions et les articles R1325 et R1820

Etant donné que les cibles de ces séances sont des hommes, il était nécessaire de mettre un accent particulier sur le cycle de la masculinité pour une prise de conscience, car pour convaincre il faut être convaincu.

Tableau 37 : Nombre d'homme et femmes participants aux animations sur les droits des filles

Région	Nbre Village	Nbre GMJT/Rés	Nbre Séance	Nbre Fem	Nbre Fille	Nbre Hom	Nbre Garçon	Total
Tombouctou	42	42	60	2 005	505	1 500	11	4 021

A4.1-01-04 : Accompagner les services de juridictions (justice, para juridique), les services de santé sur la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences.

Non réalisé

Output 4.2: 200 commissions are taking action for the prevention and the fight against GBV

A4.2-01	Renforcement des capacités des femmes, des filles et des leaders communautaires sur la prévention et la lutte contre les VBG
A4.2-02-01	Renforcer les connaissances des femmes, des filles et des leaders communautaires sur la justice transitionnelle et leur positionnement dans les instances de décisions sur la paix et des commissions de prévention de lutte contre les GBV et des commissions sur la paix

A4.2-01 : Renforcement des capacités des femmes, des filles et des leaders communautaires sur la prévention et la lutte contre les VBG

Dans le cadre du renforcement des capacités des cibles du projet en matière de prévention et de gestion des VBG et conflits, vingt quatre (24) fora de trois jours chacun ont été organisés au cours de l'année dans la région de Tombouctou. Comme objectifs recherchés, il s'agit à travers ces fora de :

- Renforcer les participants sur la justice transitionnelle
- Renforcer le leadership des femmes dans la gestion et la lutte contre les VBG
- Impliquer les femmes dans les instances de prévention et de gestion des VBG et des conflits

Les points qui sont traités durant les rencontres sont :

- Les violences basées sur le genre et les conflits
- La justice transitionnelle
- Les étapes de la mise en place d'un comité basé sur la justice transitionnelle
- Quelques recommandations de la justice transitionnelle

Au total 182 femmes, 87 filles, 201 hommes et 11 garçons dont 38 leaders communautaires ont pris part aux sessions de sensibilisation

A4.2-02 : Mise en place et renforcement des capacités des comités GBV d'hommes, femmes, garçons et filles au niveau du village

A4.2-02-01 : Identifier et mettre en place des comités GBV d'hommes, femmes, garçons et filles au niveau du village

Au cours de l'année, 12 comités VBG ont été créés. Ces comités sont composés de 160 membres dont 72 femmes, 16 filles, 54 hommes et 18 garçons.

Tableau 38 : Nombre de comités VBG mis en place

Région	Nbre Village	Nbre GMJT/Rés	Nbre Séance	Nbre Fem	Nbre Fille	Nbre Hom	Nbre Garçon	Total
Tombouctou	12	12	12	72	16	54	18	160

A4.2-02-02 : Former les membres des comités GBV au niveau communautaire sur les droits sexuels et reproductifs, sur les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces, excision et GBV, R1325 et 1820

Après la création des comités VBG, les membres ont bénéficié d'une formation sur les paquets techniques VBG, les conventions et les résolutions 1325 et 1820.

Ainsi en lien avec la composante Men Engage, 12 séances de formations sur les droits sexuels et reproductifs, sur les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces, excision et GBV, R1325 et 1820 ont été organisés avec les hommes et les femmes membres des comités VBG pour leur permettre de prendre efficacement des actions contre toutes formes des violences dans leurs communautés.

Ces formations visent à :

- Renforcer les participants sur leurs rôles, genre et la masculinité
- Renforcer les participants sur les droits des femmes et des filles
- Renforcer les connaissances des participants sur les VBG en général.
- Informer et sensibiliser sur les conventions et les articles R1325 et R1820

22 comités ont pris des mesures avec 418 membres dont 149 femmes, 17 filles, 241 hommes et 11 garçons avec 63 leaders communautaires, 22 leaders religieux, 35 élus et 22 communicateurs traditionnels.

Tableau 39 : Nombre de comités qui prennent des mesures contre la VBG

Régions	Nbre de comités	Nombre d'actions menées	Nbre Fem	Nbre Fille	Nbre Hom	Nbre Garçon	Total des Participants
Tombouctou	22	19	149	17	241	11	418

► **Descriptions des actions clés menées contre la Violence Basé sur le Genre**

Parmi les mesures prises on peut citer:

- A Hondoubomo Koina, Fatakara, Hangabera, Dougouradji, Sinem : annulation du mariage suite au refus du prétendant d'attendre l'âge de 18 ans ;
- A Tassakane, Haibongo, Gairama, Kirchamba : les mariages ont été reportés jusqu'à l'âge requis
- Les communes de : Binga, Tindirna, Banikane, Arham, Tienkour, Télé, Kaneye, Kirchamba, Haibongo ont signé une convention pour l'abandon de l'excision.

Output 4.3: 150 social mobilization campaigns organized by men and boys as agents of change in favor of women and girls' rights at the local and regional level

A4.3-01 : Formation des femmes/filles et des hommes/garçons sur les textes, conventions et lois en liens avec les droits des femmes, des filles et des enfants

A4.3-01-01 : Fora communautaire et cadre d'échange inter communautaire sur le mariage précoce, informations et formations sur les paquets techniques GBV, droits des filles

Dans l'optique de renforcer les capacités des communautés sur les VBG et les droits des filles un forum communautaire des cadres d'échanges intercommunautaires a été organisé dans la région de Tombouctou. Fondamentalement, Il s'agissait à travers ces cadres d'échanges de :

- ✓ Former les participants sur le paquet technique GBV, droits des Partager les expériences pratiques en matière de changement social et de comportement des hommes modèles ;
- ✓ Sensibiliser les hommes, les jeunes garçons, sur les VBG, l'autonomisation de la femme ;
- ✓ Evaluer les connaissances des communautés sur les activités du projet PEF-GS.

Les sujets touchés au cours de ces cadres d'échange intercommunautaires sont entre autres :

- ✓ Les VBG en général
- ✓ Les droits sexuels et reproductifs,
- ✓ Les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces,
- ✓ Excision,
- ✓ R1325 et 1820.

Tableau 40 : Nombre de participant à des campagnes de sensibilisations

Régions	Nbre Village	Nbre Fora	Nbre Fem	Nbre Fille	Nbre Hom	Nbre Garçon	Total des Participants
Tombouctou	35	35	160	40	160	40	400

A4.3-01-02 : Organiser des campagnes de sensibilisations à travers des caravanes/ 16 jours activismes de lutte contre les VBG

Non réalisé

Tableau n° 59 : Nombre de campagnes de sensibilisation et d'influence dans les communautés par les hommes agents de changement

Tableau 41 : Nombre de campagnes de sensibilisation et d'influence dans les communautés par les hommes agents de changement

Régions	Nbre Village	Nbre Fora	Nbre Fem	Nbre Fille	Nbre Hom	Nbre Garçon	Total des Participants
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0

A4.3-01-03 : Créer, former et mobiliser les groupes de soutien d'hommes engagés au niveau village, commune, cercle et région

Dans le cadre de l'accompagnement des groupes de soutien six (6) groupe de soutien ont été créés et former avec un total de 90 membres dont 60 hommes et 30 garçons.

Tableau 42: Nombre de nouveaux groupements d'hommes et garçons créés

Région	Nbre Village	Nbre Group Soutien	Nbre Hom	Nbre Garçon	Total des Participants
Tombouctou	6	6	60	30	90

A4.3-01-04 : Former, structurer et accompagner des réseaux VSLA

Non réalisé

Tableau 43 : Nombre de réseaux communaux mis en place

Région	Nbre Réseau	Nbre Fem	Nbre Hom	Total
Tombouctou	0	0	0	0

Tableau 44: Nombre de réseaux villageois mis en place

Région	Nbre Réseau	Nbre Fem	Nbre Hom	Total
Tombouctou	0	0	0	0

Autres activités menées

Néant

Difficultés rencontrées au cours de l'année

La crue exceptionnelle a rendu l'accès de certains villages très difficile ; ce qui exige l'utilisation des pinasses et non des pirogues

Recommandations

Les principales recommandations formulées durant ces rencontres sont :

- La restitution des informations reçues pendant les fora et ateliers au niveau des réseaux ;
- Le respect des engagements pris par les communautés lors des fora et ateliers ;
- Le fonctionnement des groupes de soutien et des comités VBG ;
- La conduite des actions proposées par les communautés lors des fora sur l'éducation des filles et du plaidoyer lobbying sur les droits à l'éducation et des cadres d'échange sur le mariage précoce.

Leçons apprises

- La volonté et la disponibilité des cibles à participer aux différentes activités du programme
- L'accompagnement et le soutien des autorités villageoises et communales dans les différentes activités du projet
- L'engagement des membres de la coalition des hommes engagés de Dire a accompagné les femmes

Conclusion

En sommes, il est à noter que les activités de l'année ont été exécutées à hauteur de souhait dans la région de Tombouctou.

Les fora, ateliers et les séances d'animations ont été des cadres du donné et du recevoir, des rencontres durant lesquelles toutes les composantes de la communauté se sentaient responsabilisées par rapport à des actions. Pendant ces rencontres des solutions ont été proposées et des engagements ont été pris par les communautés par rapport à différentes thématiques traitées

B.2 Projet « Action humanitaire de lutte contre la malnutrition des communautés affectées par la crise sécuritaire chronique dans la région de Tombouctou »
En partenariat avec SIPV

Mali ; Tombouctou; Diré; (aire de santé Tindirma et Alwakidji
Du 1er Juin 2018 au 31 Octobre 2018soit 6 mois

2.1 ANALYSE DE L'EXÉCUTION DE L'OBJECTIF GENERAL

OBJECTIF GENERAL	LIGNE DE BASE	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	BUTS ATTEINTS DANS CETTE PHASE	HYPOTHÈSES ET RISQUES
Améliorer l'état nutritionnel des enfants de 6 mois à 5 ans et des femmes enceintes/allaitantes par un appui alimentaire dans les Communes Tindirma et Diré dans le cercle de Diré, région de Tombouctou	Données de base PCIMA 2016 et 2017 sur la malnutrition aigüe sévère et modérée du District sanitaire de Diré	Au moins 80% des 1215 personnes malnutries dont 815 enfants de 6 mois à 5 ans et 400 femmes enceintes / allaitantes (FEFA) amélioreront leur état nutritionnel à la fin du projet	Fiche de dépistage, Rapports de Dépistages actifs et De suivi nutritionnel, rapport du centre de santé de référence de Diré, rapport d'activités du projet,	En collaboration avec les autorités communales et locales des deux aires de santé de Tindirma et Alwalidji, le projet a conduit avec professionnalisme un processus de ciblage et enregistrement de 615 enfants dont la tranche d'âge est de 6 à 59 mois des ménages les plus vulnérables. Le projet a également identifié 300 femmes enceintes ou allaitantes des ménages les plus vulnérables. Ainsi 915 personnes malnutries sont identifiées et ont bénéficié d'un accompagnement durant 5 mois. Il s'agit de distribution d'aliment (apport nutritif), éducation et sensibilisation sur les bonnes pratiques, et leur suivi régulier (périmètre brachial). Les populations et le service technique ont accueilli avec enthousiasme le projet.	

2.2. ANALYSE DE L'EXECUTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	LIGNE DE BASE	ACTIVITÉS	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	BUTS ATTEINTS DANS CETTE PHASE	HYPOTHÈSES ET RISQUES
Réduire le taux d'abandon chez les enfants âgés de 6 mois à 5 ans malnutris affectés par la crise humanitaire dans les aires de santé de Tindirma et Alwalidji dans le cercle (Diré)			70% des enfants dépistés malnutris Sévères et Modérés reçoivent des produits alimentaires locaux à haute valeur protéino-énergétique		A travers les actions projet, et l'accompagnement des responsables communautaires et techniques, le taux d'enfants âgés de 6 mois à 5 ans malnutris s'est considérablement amélioré dans les deux aires de santé ;	
		Lancement du projet	Nombre participants/Sexe Qualité participants		Les différentes communautés des deux aires de santé de Tindirma et Alwalidji ont acquis avec un grand	

					enthousiasme les actions du projet. Tous les acteurs locaux ont été mobilisés pour le lancement (collectivités territoriales, services techniques de santé, autorités villageoises, leaders communautaires)
		Sélection et l'enregistrement des populations bénéficiaires			A l'issu d'un long processus de ciblage qui a impliqué l'ensemble des différents chefs de ménage, des responsables locaux et des services techniques. Après analyse une 1ère liste de personnes qui sont dans un besoin urgent d'assistance, puis à partir de nouveaux critères une liste de 615 enfants et 300 femmes allaitantes et enceintes a été sélectionnée. Ainsi le projet couvre 16 (seize) villages et fractions composées de plusieurs groupes socioprofessionnels de la zone dans les deux aires de santé Alwalidji et Tindirma
		Réalisation de 100 séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles dans les centres de santé, communautaires de Tindirma et Alwalidji dans le cercle (Diré)		Les images animation à travers la boîte à images	Durant les cinq mois de projet, l'équipe de projet a mené plus de 114 campagnes de sensibilisation tout azimut dans les 16 localités des deux aires de santé. Les séances ont bénéficié de la participation de toutes les communautés. « nous a rapporté un notable du village de Gueyrama. La lutte contre la malnutrition doit interpeller l'ensemble de la communauté car ce mal est en dessous de toutes les maladies des couches vulnérables. Une boîte à image spécifique a été conçue en fonction de la réalité du milieu, tout en respectant les us et coutumes. Les images issues de bonne pratique de la zone sont présentées et suivi de commentaires. Voir annexe copie boîte à image.

		<p>Dépistage de masse des enfants de 6 mois à 5 ans et des femmes enceintes / allaitantes (FEFA) souffrant de malnutrition dans les structures de santé et dans la communauté, conformément au protocole national</p>	<p>Fiche de distribution qui comporte le PB par chaque bénéficiaire, FEFA et ou enfant</p>		<p>En collaboration avec les Directeurs Techniques des Centres (DTC) et les auxiliaires de santé des deux aires de santé, l'équipe de projet composée elle-même de spécialiste en santé, a procédé systématiquement au dépistage de masses des enfants de la tranche d'âges de 6 mois à 5 ans et des femmes enceintes / allaitantes (FEFA). Ainsi les bénéficiaires directes du projet ont été identifiées. Avant chaque distribution les bénéficiaires sont dépistés conformément au protocole national. Ainsi chaque bénéficiaire (enfants et femmes) est dépisté avant de recevoir la ration alimentaire sous la supervision des Directeurs Techniques des Centres de Santé Communautaires (DTC) et le médecin chef du CS ref.</p>
		<p>Fourniture/Distribution alimentaire d'urgence de Farine enrichies à base de semoule de riz + semoule d'arachide+ semoule de haricot + huile d'arachide + lait en poudre + sucre + sel iodé aux enfants de 6 mois à 5 ans souffrant de malnutrition selon le protocole national</p>	<p>Fiche de distribution émargée par chaque bénéficiaire, par village et par distribution</p>		<p>A partir des produits locaux de la zone d'intervention, le projet a préparé une farine riche et varié pour le besoin nutritif des enfants de 6 à 59 mois. Le produit bien préparé conditionné dans des sachets. Des fiches de distribution et des cartes de bénéficiaires ont été conçues, afin de garantir la transparence de la gestion de la distribution et un suivi régulière des bénéficiaires. Au moins 615 enfants de 6 à 59 mois ont bénéficié des rations alimentaires pendant trois mois. Avant chaque distribution une séance d'IEC est tenue. Rencontre préliminaire avant la distribution : Sur le terrain s'est une réunion au niveau de chaque CSCOM, pour définir les principes et le déroulement de la distribution. On</p>

					<p>note les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque bénéficiaire doit se présenter pour bénéficier de sa ration - Faire des communications spécifiques sur l'importance de la super céréale - Faire viser par les DTC, les fiches de distribution <p>615 enfants de 6 mois à 5 ans se trouvant dans un état de malnutrition critique ont bénéficié de leur ration de la farine enrichie.</p>	
		<p>Fourniture/Distribution alimentaire d'urgence de Céréales locales à hautes valeur nutritive aux femmes enceintes / allaitantes de 15 à 35 ans dépistées malnutris dans les centres de santé</p>		<p>Fiche de distribution émargée par chaque bénéficiaire, par village et par distribution</p>	<p>Au moins 300 femmes enceinte/allaitantes des ménages les plus vulnérables des aires de santé de Tindirma et Alwalidji ont bénéficié dans la dignité et le respect des principes humanitaires de rations alimentaires pendant trois mois.</p>	
		<p>Supervision des activités de dépistage des malnutris et de distributions alimentaires dans les centres de santé communautaire de Tindirma et Alwalidji par le CSRèf de Diré</p>			<p>Un protocole pour la supervision des activités du projet a été signé entre le médecin chef du CSRèf de Diré et le projet.</p> <p>Toutes les activités (dépistage, référencement, distribution des rations alimentaire, IEC) sont supervisées par les Directeurs Techniques des Centres (DTC) et le médecin chef</p>	

2.3. SYSTÉMATISATION DE LA GESTION DE L'INFORMATION DE SUIVI

Instrument et système de collecte d'informations	<ul style="list-style-type: none"> - Dépistage systématique pour tous les bénéficiaires (enfants de 06 à 59 mois et les femmes enceintes et allaitantes) - Avant chaque distribution le Périmètre Brachiard, de chaque bénéficiaire
Système ou méthode de gestion et d'analyse de l'information	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations récoltées sur la fiche dite fiche de distribution sont analysées par la coordination au sein de ARDIL en collaboration avec le médecin chef du CSRéf. - Les Gaps sont pris en compte par les services techniques et ou partenaires de la place
Systématisation et diffusion	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations récoltées sont partagées au cours des réunions de la communauté humanitaire.

2.4 SPÉCIFICATION DES DÉVIATIONS SUBSTANTIELLES ET NON SUBSTANTIELLES SURVENUES DURANT L'EXÉCUTION DU PROJET, PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PRÉVUES, EN EXPLIQUANT LES MOTIFS ET ACTIONS PRISES POUR LES CORRIGER

Rien à signaler, toutes les activités prévues ont été exécutées conformément au document de projet et les résultats escomptés sont atteints.

2.5 NOUVEAU CALENDRIER DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS	CONCLUE	MOIS					
		1	2	3	4	5	6
Lancement du projet	X	X					
Sélection et l'enregistrement des populations bénéficiaires	X		X	X			
Réalisation de 100 séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles dans les centres de santé, dans les communautaires de Tindirma et Alwalidji dans le cercle (Diré)	X		X	X	X	X	
Dépistage de masse des enfants de 6 mois à 5 ans et des femmes enceintes / allaitantes (FEFA) souffrant de malnutrition dans les structures de santé et dans la communauté, conformément au protocole national	X		X	X	X	X	
Fourniture/Distribution alimentaire d'urgence de Farine enrichies à base de semoule de riz + semoule d'arachide + semoule de haricot + huile d'arachide + lait en poudre + sucre + sel iodé aux enfants de 6 mois à 5 ans souffrant de malnutrition selon le protocole national	X			X	X	X	
Fourniture/Distribution alimentaire d'urgence de Céréales locaux à hautes valeur nutritive aux femmes enceintes / allaitantes de 15 à 35 ans dépistées malnutris dans les centres de santé	X			X	X	X	
Réalisation de 30 démonstrations culinaires et mise en place de sessions de sensibilisation sur l'utilisation des nouvelles techniques nutritionnelles à base des produits locaux en quantité et en qualité	X			X	X	X	
Supervision des activités de dépistage des malnutris et de distributions alimentaires dans les centres de santé communautaire de Tindirma et Alwalidji par le CSRéf de Diré	X	X	X	X	X	X	

2.6 PROGRAMME DES ACTIVITÉS POUR LA PÉRIODE SUIVANTE

Suivi de l'impact du projet par ARDIL

Partage des données avec la communauté humanitaire

2.7. VALORATION GÉNÉRALE SUR L'EXÉCUTION DU PROJET ET DEGRÉ DE PARTICIPATION SOCIAL ET INSTITUTIONAL DES POPULATIONS CONCERNÉES

Durant l'implémentation du projet, toutes les communautés locales et les services techniques de la zone intervention ont impliqué et ont accueilli avec ferveur le but recherché par le projet.

1. Les populations ont contribué dans le processus de ciblage des bénéficiaires,
2. Les populations ont bien apprécié l'aliment enrichi préparé sur la base de produits locaux de la zone.
3. Les services techniques Centre de Santé de Référence (CS Réf) ont participé depuis la formation de l'idée jusqu'à son exécution. Il s'agit entre autre du partage de l'information, l'accompagnement, la supervision des activités et le suivi évaluation du projet.
4. Les services techniques sont entrain de capitaliser les impacts projet sur les groupes de cibles (Femmes et enfants).

3. SUIVI ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

3.1 RÉSUMÉ DU CHANGE DES FONDS TRANSFÉRÉS (CADRE N° 1) (Détailler toutes les opérations accumulées depuis le début) Cadre n° 1.1 Résumé bancaire des fonds transférés au projet

Date	Montant envoyé (€)	Montant équivalent (divises)	T/C obtenu (€/divises)
10/05/2018	14 712 070	14 712 070	14 712 070
13/08/2018	15 853 870	15 853 870	15 853 870
TOTAL	30 565 940(a)	30 565 940 (b)	30 565 940 (1)

4. RÉCAPITULATIF DES ANNEXES FOURNIES / RELACIÓN DE ANEXOS QUE SE APORTAN

- Fiches de distribution et d'enregistrement des PB de tous les bénéficiaires directs du projet (Femmes et enfants)
- Boîte à images pour la sensibilisation et l'éducation des communautés
- Photos de toutes les activités
- La fiche d'enregistrement comportant pour les informations de chaque bénéficiaire
- Les supports d'information et d'éducation

B.3 Projet « Appui à la Sécurité Alimentaire, à la Santé Materno-infantile et au Relèvement Socio-économique des Communautés Rurales de la Région de Tombouctou » AACID-0C073/2017

En partenariat avec SI-A

Zone d'intervention : Communes de Alafia, (Tombouctou), Douékiré, Tonka (Goundam) et Arham, Kondi, Tindirma, Haïbongo (Diré)

Financement :

- Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID)
- Solidaridad Internacional Andalucia (SI-A)

I. BREVE DESCRIPTION DU DEROULEMENT DES ACTIVITES:

Décrivez de manière générale le développement de l'intervention en relation avec ce qui est indiqué dans la Proposition de projet, en commentant les objectifs atteints et les principales contraintes, ainsi que la méthodologie d'exécution suivie.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Appui à la Sécurité Alimentaire, à la Santé Materno-infantile et au Relèvement Socio-économique des Communautés Rurales de la Région de Tombouctou » financé par le Gouvernement de Andalousie en partenariat avec Solidaridad Intercional Andalousie et mise en œuvre par l'ONG ARDIL, des activités ont été planifiées et menées dans les communes de Alafia, Tonka, Douekiré, Arham, Kondi et Haïbongo et Tindirma. Les autorités communales ainsi que les populations sont impliquées dans la réalisation des activités afin d'aboutir aux résultats escomptés par le projet.

A travers les activités réalisées au cours du mois de Décembre 2018, nous avons obtenu des résultats parmi lesquels nous pouvons citer entre autres :

- La réalisation de deux (2) journées de réflexion sur le « Genre et la masculinité » dans le cadre des Activités Génératrices de Revenus et de la santé maternelle et infantile ;
- La sensibilisation de 33 ménages d'éleveurs bénéficiaires des villages de Arham et Tey-Tey sur les bonnes pratiques d'élevages des petits ruminants et enjeux nutritionnels,
- Le suivi de 100 ménages bénéficiaires des petits ruminants dans les villages et fraction de : Arham, Diawatou , Houmoye Gassou et Tey-Tey;
- La réalisation de dix (10) séances de sensibilisation sur l'hygiène, le planning familial, la vaccination et les accouchements à domicile avec la participation de deux cent vingt-sept (227) personnes dont cent quatre-vingt-deux (182) femmes et quarante-cinq (45) hommes dans les centres de santé communautaire de Douékirié, Mekoré, Tonka, Haibongo et Tindirma.
- La remise de fonds rotatifs d'une valeur de Un million (1.000.000) FCFA à cinq (5) groupements MJT dont 2 dans la commune Alafia et 3 dans la commune de Haibongo ;
- Le suivi des douze (12) groupements MJT ;
- Le suivi des activités des centres de santé communautaire appuyés par le projet AACID (Douékirié, Mekoré, Haibongo et Tindirma).

La non disponibilité des populations villageoises due aux travaux champêtres (récoltes) a été la seule contrainte majeure que l'équipe projet a rencontrée dans la réalisation des activités d'où la nécessité de reporter certaines ultérieurement.

Les méthodologies utilisées sont :

- ✓ Information/invitation, choix des lieux ;
- ✓ Information des autorités communales, villageoises, groupement MJT et bénéficiaires ;
- ✓ Brainstorming/ échanges/débats ;
- ✓ Porte à porte pour le suivi des petits ruminants ;
- ✓ Utilisation des boites à images pour les sensibilisations sur l'hygiène, le planning familial, la vaccination et les accouchements à domicile.

II. LES ACTIVITES REALISEES SELON LES RESULTATS PREVUS :

Résultat attendu 1 : Augmenter la production de 30% et la productivité du riz des producteurs de Djeguelia dans la commune rurale de Alafia (Préfecture de Tombouctou)

A1. R1. Réalisation d'une (1) Journée de réflexion sur la masculinité et le genre dans le cadre de la production agricole à Djeguelia (Alafia)

Non applicable.

A2. R1. Elaboration des critères de choix et sélection des producteurs semenciers dans le village de Djeguelia dans la commune de Alafia (Préfecture de Tombouctou)

Non applicable.

A3. R1. Cash for Work pour l'aménagement d'un Périmètre Irrigué Villageois de (10 ha) dans le village de Djeguelia dans la commune de Alafia (Préfecture de Tombouctou)

Non applicable.

A4. R1. Construction/installation du système d'irrigation du Périmètre Irrigué Villageois de 10 ha dans le village de Djeguelia dans la commune de Alafia (Tombouctou)

Non applicable.

A5. R1. Achat et mise à disposition d'une motopompe de 30 chevaux à la coopérative agricole du village de Djeguelia dans la commune de Alafia (Tombouctou)

Non applicable.

A6. R1. Approvisionnement en semences améliorées de riz de variété ADNY11 /R1 pour le village de Djeguelia dans la commune de Alafia (Tombouctou)

Non applicable.

A7. R1. Approvisionnement en engrais pour le village de Djeguelia dans la commune de Alafia (Tombouctou)

Non applicable.

A8. R1. Formation de la coopérative agricole du Périmètre Irrigué Villageois sur les techniques de production semencière de riz de variété améliorée ADNY11 / R2 dans le village de Djeguelia dans la commune de Alafia (Tombouctou)

Non applicable.

A9. R1. Formation de la coopérative agricole du Périmètre Irrigué Villageois sur la gestion du réseau d'irrigation et de l'eau dans le village de Djeguelia dans la commune de Alafia (Tombouctou)

Non applicable.

A10. R1. Appui-Conseil des producteurs sur des parcelles de semences améliorées de riz (ADNY11 / R2) dans le village de Djeguelia dans la commune de Alafia (Tombouctou)

Non applicable.

Résultat attendu 2 : Favoriser l'intégration socio-économique des femmes au développement local dans les localités de Mekore, Douékirié (Goundam), Tindirma, Haïbongo (Diré), Djeguelia (Alafia/Tombouctou)

A1. R2. Réalisation de Six Journées (6) journées de réflexion « la masculinité et le genre dans le cadre des activités génératrices de revenus des femmes » à Kondi, Arham, Tindirma, Haïbongon (Diré), Douékirié et Mékoré (Goundam)

L'an 2018 et le 18 Décembre s'est tenue dans la salle de réunion de la Mairie de Douékirié une journée de réflexion sur le « **Genre et la masculinité dans le cadre des Activités Génératrices de Revenus des femmes** ». Sur invitation des autorités locales, des femmes des groupements MJT, des représentants des jeunes (filles et garçons) et des personnes ressources du village de Douékirié, la journée a enregistré la participation de cinquante (50) personnes dont ; huit (8) Hommes, vingt-cinq (25) Femmes, treize (13) filles et quatre (04) garçons.

Le représentant du Maire a souhaité la bienvenue aux participants et a fait un rappel des activités réalisées par le projet AACID dans les villages de la commune. Il a ensuite invité les participants à l'écoute attentive et surtout la participation de tout un chacun sans exception et sans gêne. Après les mots de remerciements à l'endroit des partenaires (AACID, SI-A, ARDIL), le Maire a passé la parole au Coordinateur terrain qui a fait une brève présentation des partenaires et du projet. Il a expliqué l'objectif de la journée de réflexion aux participants avant de rentrer dans le vif du sujet. Ainsi, avec la méthodologie de brainstorming (questions/réponses) ayant porté sur :

- ✓ L'introduction à la notion du genre;
- ✓ Les rapports sociaux entre hommes et femmes : Dans les débats, il est apparu qu'il existe des inégalités économiques, sociales, culturelles et politiques

Une large réflexion a été faite sur les fonctions et rôles sociaux, les statuts, les stéréotypes attribués selon qu'on est une femme ou un homme. Il a été compris que la définition, la représentation, la perception du féminin ou du masculin ainsi que les valeurs qui leur sont attachées sont en effet des constructions sociales, historiques, culturelles, symboliques.

Dans les débats, il est apparu que les rôles sociaux et les stéréotypes concernant le féminin et le masculin sont souvent intégrés dans les mentalités et véhiculés par la famille, l'éducation. Dans la commune de Douékirié, Ils se caractérisent par des inégalités en très grande majorité au détriment des femmes. Les femmes assument un travail domestique, informel et de lien social non comptabilisé dans les richesses locales. Les femmes et les enfants sont particulièrement touchés par la pauvreté, les violences et l'insécurité.

- ✓ A la question de savoir Qu'est-ce que la masculinité ?

Dans la salle, une seule personne a pu répondre aux questions qui a eu à participer à une formation sur le genre jadis. Pour les autres, c'est la première fois d'entendre parler les deux notions (genre, masculinité). Ainsi, la définition par notion a été donnée en langue locale (sonrhai). L'objectif était de faire mieux comprendre la notion masculinité et ses implications pour les activités génératrices de revenus dans une perspective de transformation des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes, vers plus d'égalité et d'équité.

La parole a été donnée pour des questions de compréhension par rapport au thème. Après les quelques questions posées qui ont été sanctionnées par des éléments de réponses, les participants ont ensuite été informés sur l'importance de l'implication de toutes les couches sociales dans les activités économiques en général et particulièrement les Activités Génératrices de Revenus (AGR) des femmes.

Les participants ont tous reconnus que les hommes ont été longtemps absents voir peu ciblés par les interventions en matière de genre. Tous ont reconnu qu'une inclusion effective des hommes dans les interventions visant une autonomisation économique des femmes, contribuera aussi à la transformation des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes. Cela sans qu'il y ait pour autant de contradiction entre le fait de travailler avec les hommes et sur la masculinité et d'avoir une vision féministe de l'empowerment des femmes.

Une évaluation a été faite aux participants dans l'optique de mesurer leur niveau de compréhension sur le genre et masculinité dans le cadre des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Nous constatons que plus de 96% des participants ont compris le « Genre et la masculinité dans le cadre des AGR ».

Avant de clôturer cette journée de réflexion, les recommandations suivantes ont été formulées dans la salle par les participants :

- ✓ Organiser des rencontres d'échanges avec les hommes et les femmes dans les villages pour discuter de la question Genre et de l'implication des femmes dans la gestion et la prise de décision ;
- ✓ Multiplier et étendre les journées de réflexion sur le Genre et la masculinité ;
- ✓ Sensibiliser les populations pour un changement de comportements positifs par rapport au genre et la masculinité dans tous les domaines ;
- ✓ Aider les femmes à avoir accès aux terres, intrants agricoles et maraichers ;
- ✓ Organiser des visites d'échanges dans des zones ou les populations ont une meilleure compréhension du Genre et de la masculinité.

La journée a pris fin en beauté avec les mots de remerciements des participants à l'endroit des partenaires AACID, SI-A et ARDIL.

A2. R2. Identification des participantes et planification de la formation sur la gestion simplifiée AGR et fabrication artisanale du savon.

Déjà réalisée. Voir rapport.

A3. R2. Formation de 33 femmes sur la Saponification et la gestion simplifiée des activités génératrices de revenus dans les communes de Arham et Kondi (Diré).

Déjà réalisée. Voir rapport.

A4. R2.Appui en matériels et équipements d'intérêt collectif à 6 Groupements de femmes MJT de Kondi et Arham (Diré)

Déjà réalisée. Voir attestation de transfert.

A5. R2.Appui à 12 Groupements de Femmes MJT en Fonds rotatifs dans les Communes de Alafia (Tombouctou), Tonka, Douékire, (Goundam), Tindirma, Haibongo (Diré)

Les dates du 6 et 10/12/2018 ont été marquées par la remise des fonds rotatifs à cinq (5) groupements MJT des communes de Alafia (2) et Haibongo (3). En présence des autorités locales, chaque groupement a reçu un montant de 200.000FCFA. Avant la remise des fonds rotatifs, l'objectif recherché par cet appui a été expliqué aux différents groupements et des conseils leurs ont été prodigués à fin d'en faire bon usage. Au niveau des villages de Djeguelia et Hondoubomo Koina, la remise a été faite par les chefs de villages aux deux (2) groupements et à Haibongo, elle a été faite par le Maire adjoint de ladite commune aux trois(3) groupements MJT. Les différents groupements ont remercié chacun le projet AACID ainsi que les partenaires et promettent d'utiliser ces fonds à bon échéant.

Rappelons qu'au total, douze (12) groupements MJT des communes de Alafia, Douékiré, Tonka, Tindirma et Haibongo ont bénéficié des fonds rotatifs à hauteur de 200.000FCFA par groupement pour un montant de 2.400.000CFA (voir tableau ci-dessous). Ces fonds constituent un apport de SI-A dans le budget du projet.

Tableau n°01 : Groupements MJT bénéficiaires des fonds rotatifs.

Cercle	Communes	Villages	G.MJT	Montant Reçu (F CFA)
Tombouctou	Alafia	Djeguelia	Djingabangou	200.000
		Hondoubomo Koina	Alafia I	200.000
Goundam	Douékiré	Douékiré	Koira Nafa Tassi	200.000
			Anniya	200.000
	Tonka	Tonka	Djinekoy Kondéy	200.000
			Wafake Tonka	200.000
			Mékoré	Dintiéré
Diré	Haibongo	Haibongo	Benkadi	200.000
			Dorkoto	200.000
			Wafaloye	200.000
	Tindirma	Tindirma	Kourmina	200.000
			Fafadoboye	200.000
TOTAL :				2.400.000

Source : ARDIL Décembre 2018.

A6. R2.Accompagnement/Suivi des activités génératrices de revenus des 18 Groupements de femmes MJT appuyés dans les Préfectures de Diré, Goundam, Tombouctou.

Le projet AACID-OCO73/2017 compte aujourd'hui douze (12) groupements MJT dont deux(2) à Douékiré, deux(2) à Tonka, un(1) à Mekoré (cercle de Goundam), trois(3) à Haibongo, deux(2) à Tindirma(cercle de Diré) un(1) à Djeguelia et un(1) à Handoubomo Koina (Alafia, cercle de Tombouctou). Ces groupements MJT sont hebdomadairement suivis par les animateurs du projet. Des différents thèmes sont animés par les animateurs du projet AACID après les réunions. Les membres des GMJT sont aussi sensibilisés sur l'hygiène, le planning familial, la vaccination et les accouchements à domicile.

Ces tableaux ci-dessous retracent les situations des caisses des différents groupements MJT :

Tableau n°02 : Situation des groupements MJT de Tonka, Mekoré et Douékiré (Goundam) à la date du 31 Décembre 2018

Communes	Villages	Nom du MJT	Nbre mbr es	Nbre de parts	Cot/Heb/ Pers	Nbre de semaine	Epargne /semaine	Entré (épargne + appui)	Sortie	Solde
Douékiré	Douékiré	Koira Nafa Tassi	38	159	150	18	23.850	629.300	605.450	23.850
		An Niya	42	170	150	18	25.500	659.000	659.000	0
Tonka	Mèkore	Dine-Tierè	42	56	100	18	5.600	300.800	289.600	11.200
		DjinekoiKondéy	20	123	500	17	61.500	1.245.500	1.200.000	45.500
	Tonka	Wafaké Tonka	28	178	500	18	89.000	1.802.000	1.727.000	75.000
Tindirma	Tindirma	Kourmina	35	1 050	100	16	105 000	1 880 000	1 000 000	880 000
		Fafadoboye	35	1 000	100	31	100 000	3 300 000	1 200 000	2 100 000
Haibongo	Haibongo	Benkadi	30	884	100	24	88 400	2 321 600	403 500	1 918 100
		Dorkoto	38	519	100	23	51 900	1 393 700	1 035 000	358 700
		Wafakoye	22	246	100	23	24 600	765 800	280 650	485 150

Alafia	Djeguelia	Djingabangou	25	25	100	11	2 500	227 500	187 500	40 000
	Handoub omo Koina	Alafia I	35	35	100	22	3 500	277 000	70 000	207 000

Source : caisses MJT, ARDIL Décembre 2018

NB : Les fonds rotatifs reçus par les groupements font parti des entrées. Cependant, les importantes sorties de ce mois sont expliquées par les prêts que prennent les femmes pour mener des AGR comme les achats de riz en cette période de récolte qui sera ensuite revendu sur les différents marchés hebdomadaires.

Les femmes affirment qu'en cette période de récolte, elles font beaucoup de bénéfices qui leurs permettent de subvenir à de nombreux besoins, chose qui était impossible avant qu'elles adhèrent aux groupements MJT.

Résultat Attendu 3 : Appui à la reconstitution du cheptel pour les ménages d'éleveurs vulnérables de Arham dans la Préfecture de Diré (Tombouctou)

A1. R3.Réalisation de deux (2) journées de réflexion sur « la masculinité et le genre dans le cadre des activités d'élevage » à Arham

Déjà réalisé. Voir Rapports antérieurs

A2. R3.Ciblage des 100 ménages d'éleveurs vulnérables dans la commune Rurale de Arham (Diré)

Déjà réalisé. Voir rapports antérieurs.

A3. R3.Ciblage des 100 ménages d'éleveurs vulnérables dans la commune Rurale de Arham (Diré)

Déjà réalisé. Voir rapports antérieurs.

A4. R3.Achat de vaccins, déparasitant, vitamines et matériels de vaccination

Une première partie est réalisée en même temps que l'achat des petits ruminants.

A5. R3.Réalisation d'activités d'intensification de l'élevage des petits ruminants dans la commune Rurale de Arham (Diré)

Déjà réalisé. Voir rapports antérieurs.

A6. R3.Suivi Sanitaire des appuis en petits ruminants dans la commune Rurale de Arham (Diré)

Le suivi des petits ruminants au niveau des villages bénéficiaires (Arham, Diawatou, Houmoye Gassou et Tey Tey) nous a permis de connaître l'état de santé et l'embonpoint des animaux et cela grâce au traitement reçu et un pâturage excellent. Au cours de ce mois de Décembre, nous avons recensé quelques cas de mort, d'avortement, de perte et de gestation. Pour plus de détail, voir tableau ci-dessous.

Tableau n°05: suivi des petits ruminants

Commune	villages	Nbre BNF	Nbre de têtes octroyés			Perte	Mort	Gestation	Avortement	Naissance	Taille du cheptel		
			Male	Femelle	Total						M	F	T
Arham	Arham	32	32	32	64	0	3	15	0	0	32	29	61
	Diawatou	31	31	31	62	0	1	18	0	0	30	31	61
	Houmoy Gassou	16	16	16	32	1	3	5	0	0	13	15	28
	Tey-Tey	21	21	21	42	0	0	10	2	0	21	21	42
TOTAL		100	100	100	200	1	7	48	2	0	96	96	192

Source : ARDIL Décembre 2018

❖ **Sensibilisation sur les bonnes pratiques d'élevages.**

Lors des suivis, Trente-trois (33) ménages d'éleveurs bénéficiaires ont été suivis par les animateurs terrain du projet. Cette activité a permis de sensibiliser 33 bénéficiaires directs sur les bonnes pratiques d'élevages des petits ruminants dans les villages de Arham et Tey-Tey. Il était question de rappeler aux bénéficiaires que l'animal est un être vivant qui a besoin de bonnes conditions de vie pour être rentable et productif. Parmi les bons critères, nous retenons : la bonne alimentation, le traitement, la prévention et un bon enclos sain et propre. Les bénéficiaires sont aussi informés sur les enjeux nutritionnels. Ils ont été encouragés à faire consommer le lait que produisent les chèvres comme par les enfants afin d'éviter la malnutrition. Il a été notifié aux différents bénéficiaires des petits ruminants que le pâturage seul ne suffit pas à la bonne alimentation de l'animal. En plus du pâturage, il faut nécessairement l'alimenter avec : de l'aliment pour bétail, son de mil, sel à lécher etc. afin qu'il ait une bonne croissance et une meilleure productivité en petit et en lait.

Tableau n°06: sensibilisation sur les bonnes pratiques d'élevages des petits ruminants

Commune	Villages	Nombre de ménages sensibilisés	Nombre de bénéficiaires sensibilisés par sexe		
			Homme	Femme	Total
Arham	Arham	20	13	07	20
	Tey-Tey	13	08	05	13
Total		33	21	12	33

Source : ARDIL, Décembre 2018

A7. R3.Construction d'un puits pastoral avec abreuvoirs dans le village de Imagran dans la commune Rurale de Arham (Diré)

Non applicable

A8. R3. Aménagement d'un Périmètre communautaire de Bourgou de 10 ha en CASH FOR WORK dans le village de Arham dans la commune Rurale de Arham (Diré)

Non applicable

Résultat Attendu 4 : Améliorer les Soins maternels et néonataux de Base dans les Districts sanitaires de Diré et Goundam

A1. R4. Immersion de l'équipe terrain du projet pour les activités de promotion de la santé materno-infantile

Déjà réalisé.

A2. R3. Réalisation de quatre (4) journées de réflexion sur « la masculinité et le genre dans le cadre de la santé maternelle et infantile » à Mékoré, Douékirié (Goundam) et Tindirima, Haïbongo (Diré)

L'an 2018 et le 19 Décembre 2019 s'est tenu dans les locaux de l'école de Mékoré une journée de réflexion sur le « Genre et la masculinité dans le cadre de la santé maternelle et infantile ». Sur invitation des autorités locales, des femmes des groupements MJT, des représentants des jeunes (filles et garçons) et des personnes ressources du village de Mékoré, la journée a enregistré la participation de cinquante (50) personnes dont douze (12) hommes, huit (08) garçon, vingt-trois (23) femmes, sept (07) filles. Le chef de village a souhaité la bienvenue aux participants avant de donner la parole au coordinateur terrain qui remercie d'abord les participants pour leurs présences à la journée de réflexion.

Il a ensuite invité les participants à l'écoute attentive et surtout la participation de tout un chacun sans exception et sans gêne. Une brève présentation des partenaires et du projet a été faite et l'objectif recherché par cette journée de réflexion a été expliqué aux participants avant de rentrer dans le vif du sujet. Ainsi, avec la méthodologie de brainstorming (questions/réponses) les questions de savoir :

- ✓ Qu'es ce que le genre ;
- ✓ Qu'es ce que la masculinité, ont été posées à l'assistance en vue de savoir si elle a une idée des thèmes de la journée de réflexion.

C'est une première fois d'entendre parler de ces notions affirment les participants. Ainsi, la définition par notion a été donnée en langue locale sonrhaf par des communicateurs traditionnels présents à l'activité. Les participants ont ensuite été sensibilisés sur l'importance et le rôle que chacun joue pour le bien être des femmes et des enfants dans la famille.

Dans les échanges, nous constatons des hommes qui, sont très réticents par rapport à la question de « genre et de masculinité » et trouvent que les ONG influencent les femmes et les poussent à la désobéissance. Un homme prend la parole et confirme ce qu'a dit ces prédécesseurs, il dit en ces termes : « Dans la société, chacun a un rôle à jouer, les hommes doivent s'occuper uniquement de chercher à manger pour la famille et les femmes s'occupent des travaux ménagers, de l'éducation des enfants, de la santé, de l'hygiène de toute la famille etc. ».

Afin de mieux comprendre la construction de cette identité de genre/masculinité et les motifs derrière l'adoption des comportements qui y sont liés et qui sont défavorables pour la santé et le bien-être à la fois des femmes et des hommes, l'équipe d'animation du projet a suggéré de se questionner sur ce qui définit un homme socialement. Comment se construit-il et devient-il un homme? Comment se reconnaît-il en tant qu'homme? Quelles sont les expériences, les comportements, les attitudes qui lui permettent de démontrer son appartenance à cette identité et quelles sont les normes et critères qui perpétuent la construction de cette identité?

L'équipe de facilitation du projet a pu convaincre les participants et les amener à comprendre le genre et la masculinité dans leurs contextes.

Après les discussions les participants ont semblé avoir bien saisis les notions de « Genre et la masculinité de façon générale et particulièrement dans le cadre de la santé maternelle et infantile ».

Avant de clôturer cette journée de réflexion, les recommandations suivantes ont été formulées dans la salle par les participants :

- ✓ Sensibiliser surtout les hommes pour qu'ils s'impliquent d'avantage pour la santé maternelle et infantile ;
- ✓ Sensibiliser les populations pour un changement de comportements positifs par rapport au genre et la masculinité ;
- ✓ Appuyer les femmes à développer des stratégies à fin d'être impliquées dans les activités économiques, la gestion et la prise de décision dans le village ;
- ✓ Sensibiliser d'avantage les hommes pour qu'ils permettent aux femmes de mener des activités pouvant leur permettre de subvenir à leurs besoins.

La journée de réflexion a permis de tenir un discours qui aborde la notion de masculinité en s'abstenant de blâmer, afin d'éviter qu'on appose aux hommes, une étiquette négative, mais en questionnant

De manière globale, les débats ont permis de montrer que les relations de pouvoir des hommes envers les femmes, entraînent de très nombreuses inégalités pour les femmes. Autrement dit, il s'agissait de ne

pas s'attaquer aux hommes en tant que membres du sexe masculin, mais plutôt de rompre avec ces comportements genre sensible défavorables, soit pour leur santé, leur bien-être ou celui de leur famille, femmes et enfants.

A la fin de la journée de réflexion, une évaluation a été faite par les agents terrain du projet afin de vérifier le niveau de compréhension des messages véhiculés. Il est apparu que 98% des participants ont compris que le concept de genre en matière de santé maternelle et infantile. Ils ont compris que les rôles de genre en santé présentent souvent des contraintes pour les hommes aussi bien que pour les femmes. Comme les actions et les comportements des hommes affectent à la fois leur santé et celle de leur partenaire et de leurs enfants, les messages véhiculés ont aidé les hommes à comprendre cet aspect. Tout en encourageant la prise de décisions par les femmes en matière de santé maternelle infantile, les animateurs du projet ont incité les hommes à se solidariser davantage avec les femmes dans ce domaine ainsi qu'avec le bien-être des enfants. A

titre d'exemple, que les hommes se sentent à l'aise pour chercher des préservatifs dans les centres de santé communautaire qui offrent de services tant aux femmes qu'aux hommes.

A3. R4. Identification / Mise à niveau des agents de santé et relais communautaires de 4 Centres de santé communautaires en Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence de Base (SONUB)

Déjà réalisé. Voir rapports antérieurs.

A4. R4. Dotation de 4 Centres de Santé Communautaires en moto ambulance, contraceptifs, matériels, équipements de Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence de Base.

Déjà réalisé. Voir rapports antérieurs et attestations de transfert aux bénéficiaires.

A5. R4. Réhabilitation du Puits à Grand Diamètre du Centre de Santé Communautaire de Mékoré dans la Commune de Tonka (Goundam)

Non applicable.

A6. R4. Installation d'Eclairage solaire dans les maternités des Centres de Santé Communautaires de Tindirma, Haibongo (Diré) Mékoré dans la commune de Tonka et Douékirié (Goundam)

Déjà réalisé. Voir rapports antérieurs et attestations de transfert aux bénéficiaires.

A7. R4. Réalisation de 120 Séances de sensibilisation sur l'hygiène, le planning familial, la vaccination et les accouchements à domiciles dans les centres de santé et ménages des communes de Haibongo, Tindirma (Diré), Tonka, Douékirié (Goundam)

A l'aide d'une boîte à image, dix (10) séances de sensibilisation sur le thème de la vaccination ont été réalisées au niveau des centres de santé de Haibongo, Tindirma, Tonka, Douékirié et Mékoré. Ces séances de sensibilisations ont enregistré la participation de deux cent vingt-sept (227) personnes dont cent quatre-vingt-deux (182) femmes et quarante-cinq (45) hommes.

Sur la base d'un programme préalablement établi par les CSCOM, des activités de vaccination sont réalisées. Tout comme dans les CSCOM, des séances d'animation portant sur l'importance de la vaccination des enfants de 0 à 5 ans y ont été réalisées également dans les villages. Ces activités sont très importantes dans la mesure où cette couche est très vulnérable aux maladies infectieuses. Les messages sont surtout destinés aux mères qui viennent dans la plus part des cas des villages/fractions reculés. Les messages véhiculés sont bien perçus par les bénéficiaires dans la mesure où l'animation est interactive. Des supports de sensibilisation composés de banderoles, de boîtes à images ont été utilisés et en langue sonhaï afin de faciliter une meilleure compréhension des messages par les bénéficiaires.

Très peu d'hommes étaient présents aux séances de sensibilisation (cf. tableau n°07). Ce qui pourrait rendre difficile l'effectivité des bonnes pratiques en matière de vaccination. En d'autres termes, il n'est évident qu'il y est une vraie transmission des messages reçus de la mère à l'homme chef de famille est pourtant le preneur de décision dans la famille traditionnelle. La journée de réflexion réalisée (A2.R3) facilitera une implication équitable des hommes et femmes dans les questions de santé au niveau des ménages.

Sur la base d'entretien, un bilan à chaud de l'activité de sensibilisation a été réalisé. 90% des personnes sensibilisées ont prétendu qu'ils ont amélioré leurs capacités à créer les conditions de dialogue avec d'autres personnes pour transmettre les messages véhiculés. Que les informations, communications ont été bien présentées par les animateurs du projet à travers un langage simple, correct et adapté

Tableau n°07: Séances de Sensibilisation dans les Centres de Santé Communautaires

Commune	Nombre de séances réalisées	Nombre de bénéficiaires		Total
		Homme	Femme	
Haibongo	03	28	56	84
Tindirma	02	17	31	48
Tonka	02	0	29	29
Douékirié	02	0	39	39
Tonka(Mekoré)	01	0	27	27
TOTAUX	10	45	182	227

Source : ARDIL, Décembre 2018

A8. R4. Suivi des activités de soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence de Base des 4 centres de santé Communautaire

Les centres de santé communautaire de Douékirié, Mékoré (Goundam), Haibongo et Tindirma (Diré) qui ont bénéficié de contraceptifs (masculin et féminin), de matériels et équipements de soins obstétricaux néonataux d'urgence de base ont été suivis par les animateurs des zones concernées en vue de constater l'utilisation de ces matériels et équipements reçus.

Tableau n°08 : suivi des centres de santé communautaire appuyés par le projet AACID

Source : Registres Centres de Santé Communautaire, Décembre 2018

ZONE	Nombre de Consultations Prénatales (CPN)	Nombre d'Accouchements		Nombre de Contraceptifs Retirés		Nombre d'utilisation de la moto ambulance pour Références/évacuations	Par les agents de santé et relais communautaires	Nombre de Sensibilisation Par les agents du Projet	Nombre de Vaccination
		Accouchement Global	Accouchement Assisté	M	F				
District Sanitaire de Diré									
Tindirma	54	11	04	0	0	-	81	0	02
Haibongo	46	10	02	0	0	-	84	0	03

District Sanitaire de Diré									
Douékiré	51	11	08	07	06	02	229	08	02
Mékoré	47	07	04	00	03	-	35	00	01
S/total	198	39	18	07	09	02	429	08	08
TOTAL	198	39	18	07	09	02	429	08	08

III. ACTIVITES NON REALISEES :

Il s'agit des activités planifiées mais non réalisées. Spécifiez les raisons et replanifier - les pour le mois à venir

Les journées de réflexions sur le « Genre et la masculinité » n'ont pas pu être réalisées dans les villages de : Arham, Kondi, Haibongo et Tindirra.

La non réalisation de ces activités est due à la mobilisation massive des populations vers les zones de récoltes. Elles sont planifiées pour les mois qui suivent selon la disponibilité des participants.

IV. VIABILITE :

Analysez si l'intervention s'est déroulée conformément à ce qui était attendu pour la période et si on a compté avec le soutien et les ressources prévus pour sa réalisation

Toutes les activités réalisées au cours du mois de Décembre 2018 se sont déroulées conformément au planning à l'exception des journées de réflexion sur le « Genre et la masculinité » qui n'ont pas pu être exécutées faute de mobilisation massive des populations vers les champs pour les récoltes. Elle a été replanifiée pour le trimestre janvier à mars 2019.

V. EQUITE DE GENRE

Argumentez comment s'est intégrée cette Priorité dans l'intervention et la participation et la promotion d'organisations de femmes (femmes et petites filles).

Les femmes, les filles ; les hommes et les garçons sont impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet. Toutes les couches de la société sont impliquées dans la réalisation des différentes activités du projet dans le souci d'atteindre les objectifs que le projet s'est fixé.

La tenue par le projet, des journées de réflexion, et de sensibilisation A1.R2, A2.R3, A6.R3, A7.R4, a créé chez les femmes, la confiance, le respect mutuel et la capacité à avoir avec les hommes, des discussions franches sur les questions sexualité qui constituent un tabou dans ce milieu traditionaliste où la femme n'a pas droit à la parole. L'approche utilisée participative utilisée par le projet, a beaucoup favorisé la communication directe, suscité la confiance. Les participantes ont posé une multitude de questions; des questions que les jeunes femmes pensaient qu'elles ne pouvaient poser à personne, de peur d'être étiquetées comme "des femmes de petite vertu".

VI. RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE :

Exposez comment et dans quelle mesure ont été remplis les engagements pris par les différentes entités participant à l'intervention, en indiquant les effets que l'intervention a générés sur le renforcement des capacités institutionnelles, de la société civile et les communautés.

Les associations de santé communautaire (ASACO) de Douékiré, Mékoré, Tindirra et Haibongo sont au centre de toutes les activités concernant la santé maternelle et infantile. Les comités de gestion de ces différentes ASACO reçoivent à travers le projet AACID des renforcements de capacité pour une bonne gestion saine et transparente.

Les relais communautaires qui ont bénéficié de la formation SONUB font des sensibilisations à leur tour afin que les populations comprennent l'importance des consultations pré et post natale et des vaccinations. Les Directeurs Techniques de Centres (DTC) confirment que depuis l'intervention du projet AACID, qu'ils constatent une grande amélioration par rapport aux années précédentes en termes de fréquentations des CSCOM.

Les capacités des femmes des groupements MJT sont renforcées hebdomadairement sur différents thèmes comme : la mobilisation des ressources, la gestion, l'hygiène, le Genre et la masculinité, le plaidoyer etc.

Dans le cadre du partenariat SI-A/ARDIL, le suivi technique et financier ainsi que les orientations et conseils prodigués par le Représentant SI-A à l'endroit de l'équipe projet ont permis une grande amélioration dans la réalisation techniques des activités terrain et la justification des fonds.

VII. APPROPRIATION :

Décrivez le degré d'implication des acteurs et de la population cible dans l'exécution de l'intervention, et les mécanismes de participation utilisés (en faisant référence au leadership des acteurs locaux).

Les populations villageoises participent massivement à la réalisation des activités du projet. Les leaders communautaires (Maires, chefs villages et conseillers villageois) se sont activement impliqués dans le choix des bénéficiaires des activités du projet réalisées au cours du mois. Ce qui dénote d'une bonne compréhension des orientations stratégiques du projet.

L'implication des chefs de village et les Maires dans la remise des fonds rotatifs aux groupements de femmes MJT constitue représente un mécanisme de veille locale sur les activités génératrices de revenu.

VIII. VISIBILITE :

Expliquez comment a été prise en compte la visibilité de la AACID et des autres partenaires dans l'intervention et apportez en annexes les sources de vérification qui l'attestent.

Toutes activités du projet commencent par une sensibilisation et une information des bénéficiaires sur les bailleurs AACID, SI-A et le partenaire d'exécution ARDIL à travers des banderoles comportant le logo de chaque partenaire. Pendant la mise en œuvre des activités, les animateurs ainsi que le coordinateur terrain portent les gilets et casquettes qui ont été mis à leur disposition pour la visibilité des partenaires. Des affiches comportant les différents logos de chaque partenaire sont aussi visibles devant toutes les Mairies des communes d'intervention ainsi que les centres de santé communautaire (CSCOM). Les populations bénéficiaires du projet AACID identifient facilement les logos des partenaires AACID, SI-A et ARDIL et parviennent à prononcer correctement les noms des partenaires.

IX. CONCLUSION/RECOMMANDATIONS:

❖ RECOMMANDATIONS:

- ✓ Etendre la sensibilisation sur les bonnes pratiques d'élevage à l'ensemble des membres des ménages bénéficiaires des appuis en petit ruminant;
- ✓ Tenir en compte les périodes des travaux champêtres et planifier les activités en fonction de la disponibilité des participants.

❖ CONCLUSION :

Au cours du mois de Décembre 2018, les activités réalisées se sont bien déroulées dans l'ensemble sans incident majeur. L'adhésion des communautés aux objectifs du projet est perceptible à tous les niveaux. La collaboration avec le service technique de la santé, les autorités communales et villageoises est appréciable et salutaire.

Les populations acclament les différentes activités et affirment leurs immenses satisfactions par rapport aux appuis du projet AACID- 0C073/2017.

X. PHOTOGRAPHIE DES ACTIVITES REALISEES

Photographie 1 : Remise des fonds rotatifs (Alafia, Haibongo)



Photographie 2: Journée de réflexion sur le Genre et la masculinité en matière d'Activités Génératrices de Revenus à la Mairie Douékirié



Photographie 3: Journée de réflexion sur le Genre et la masculinité dans le cadre de la santé maternelle et infantile à l'école de Mékoré



Photographie 4: Séances de Sensibilisations sur la vaccination dans les villages et les centres de santé



Photographie 5: Suivi des Groupements MJT



Photographie 6: Suivi des appuis en petits ruminants dans les ménages bénéficiaires



B.4 Projet : IPSR En partenariat avec le PAM

Voucher 2018

Région:		Tombouctou									
Cercle:		Niafunké									
Communes:		Soboundou, Fittouga, Leré, Soumpi et Danké									
Distribution de bons					Date de distribution (du 30/03/2018 au 25/12/2018)			Nombre de bénéficiaires réalisés			Mois 2018
Nbre reçu	Nbre distribué	Valeur bons reçus	Valeur bons distribuée	Nbre bons restant	H	F	Total	H	F	Total	
4566	4566	25113000	25113000	0	2034	2532	4566	2034	2532	4566	Mars
4566	4566	25113000	25113000	0	2034	2532	4566	2034	2532	4566	Avril
4566	4566	25113000	25113000	0	2034	2532	4566	2034	2532	4566	Mai
11 088	11 088	77 616 000	77 616 000	0	6071	6025	11088	5063	6025	11088	Juin
11 088	11 088	77 616 000	77 616 000	0	6071	6025	11088	5063	6025	11088	Juillet
11 088	11 088	77 616 000	77 616 000	0	6193	6101	11286	5185	6101	11286	Août
7 392	7 392	51 744 000	51 744 000	0	4134	3834	6960	3126	3834	6960	Septembre
6 966	6 966	38 313 000	38 313 000	0	3132	3834	6966	3132	3834	6966	Octobre
6966	6966	38313000	38313000	0	3132	3834	6966	3132	3834	6966	Novembre
6 966	6 966	38 313 000	38 313 000	0	3132	3834	6966	3132	3834	6966	Décembre
588	588	3 234 000	3 234 000	0	250	338	588	250	338	588	Décembre
Total		478 104 000	478 104 000	0							2018

Blanket feeding

En blanket feeding 372 tonnes d'intrants nutritifs ont été distribuées comme supplémentaire généralisé aux femmes enceintes et allaitantes et aux enfants de 06 à 24 mois dans les 8 communes du cercle de Niafunké pendant 3 mois.

B.5 Projet: Comprehensive Assistance, Rehabilitation and Empowerment for survivors of explosive hazards (CARE)

En partenariat avec Handicap International

1. Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet CARE (Assistance Réhabilitation autonomisation Comprehensive des Survivants des Dangers Explosif, l'ONG International Humanité Inclusion (HI) a contracté de partenariat avec les ONGs Nationales ARDIL et AJDM.

ARDIL (Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales) est chargé de la mise en projet dans le cercle de Gourma Rharous, région de Tombouctou.

L'objectif est de :

Suite à la crise politico militaire qu'a connue les régions du Nord Mali, à l'instar des régions la région de Tombouctou a été victime de la prolifération des Armes Légères de Petit Calibre, des Engins Explosifs de Improvisés ; les Restes Explosif ou non de Guerre et plusieurs autres objets dangereux. Malheureusement ces objets dangereux ont fait des victimes parmi les populations de ces zones de guerre. Ainsi depuis vers les années 2015, la communauté humanitaire a entrepris des actions afin de minimiser les victimes de ces objets dangereux et ou leur réhabilitation

2. Sommaire

Lister et détailler les activités réalisées dans le mois

- A. Prise de contact avec les autorités et les leaders communautaires
- B. Campagne d'information et de communication des populations
- C. Faire la cartographie des intervenants sur le terrain
- D. Identifier des points focaux communautaires
- E. Entamer le recensement des victimes

3. Implémentation :

- Détailler les différentes rencontres réalisées dans le mois

3.1 Rencontre Préliminaire :

Après les différentes visites de courtoisie des autorités administratives, le Préfet du cercle de Gourma Rharous a convié les leaders communautaires du cercle pour une séance d'information et de communication sur le nouveau projet. Le 18 Décembre 2018, tous étaient là sous la présidence du Préfet, l'équipe du projet (ARDIL) soutenue par le président de l'ONG ARDIL et le chef de la sous base de HI à Gourma Rharous ont développé les axes et les domaines d'intervention du projet.



3.2. La Campagne d'information et de Communication :

Les leaders communautaires informés et convaincus de l'enjeu du projet CARE dans le cercle, s'engagent séance tenante dans l'organisation et la mobilisation populaire des communautés afin que chacun puisse saisir au moins le domaine d'intervention du projet. En collaboration avec la jeunesse et les femmes, l'équipe a organisé et développé tous les astuces pour atteindre les résultats attendus pour la campagne d'information et de communication sur le projet, communément appelé « projet de lutte anti mine ».

L'activité à mobiliser outre les femmes les hommes les enfants et les autorités administratives et des collectivités. En premier lieu le Préfet et Maire.



- Les rencontres sont menées par qui ?
Les rencontres sont menées par l'équipe de deux personnes soutenue par les services d'appui de l'ONG et la participation active des communautés.
- Les rencontres ont concernées quelles autorités/Structures/Leaders
Les rencontres ont vu la participation du Préfet de cercle ; le président du collège transitoire de cercle ; le maire de la commune rurale de Rharous ; la représentante de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille ; la présidente de la CAFO ; du Président de l'ONG ARDIL ; du chef de Sous base de HI, le président des jeunes Le président des personnes victimes , etc
- Les rencontres ont portées sur quoi ?
L'information sur les axes d'intervention du projet ; la zone d'intervention ; la durée ; les bénéficiaires
Structures rencontrées
 - International Médical Corps (IMC)
Docteur Alpha MOYE dit Djeité (76361968) représentant de chef d'antenne
 - Centre de Santé de Référence (CCREF)
Docteur Toumani SIDIBE (76273109)
 - Service Local de Développement Social et de l'économie Solidaire
Akiline AG TANGARA(76270603)

4. Personnel

Les activités du projet sont exécutées par une équipe de deux personnes soutenue par les autres membres du projet basé en partie à Gourma-Rharous

5. Formation

Formation reçue ou réalisée dans le mois

- L'éducation au risque

6. Description narrative de chaque zone où les équipes opèrent.

Située dans la partie Est de la région de Tombouctou, le cercle de Gourma Rharous couvre une superficie de plus 3.000 km². Elle est limitée :

- Au Nord par la Commune de Bamba cercle de Bourem ;
- Au Sud par le Cercle de Douentza ;
- A l'Est par le Burkina Faso;
- A l'Ouest par le Cercle de Tombouctou.

Rharous, chef-lieu du et du cercle est situé à 150 Km à l'Est de la capitale régionale Tombouctou.

7 Réussites et leçons apprises

Pour la période concernée, fournissez des explications détaillées sur:

- Deux histoires sur la réussite des bénéficiaires. Inclure deux photos par bénéficiaires Rien à Signaler
- Une approche réussie

L'implication effective des autorités administratives et politique.

La confection d'une banderole plastique pour soutenir les séances d'éducation au risque

a. Défis

Donnez des informations détaillées sur tous les problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du projet, ainsi que sur les solutions proposées, qu'elles soient réussies et / ou échouées. Cela devrait inclure des explications pour tout retard ou écarts par rapport au plan de travail

b. Sécurité:

Fournissez une description narrative de la situation sécuritaire dans chaque zone d'opération. Inclure les éléments suivants:

- Une actualisation de la période de rapportage précédente et mettez en évidence les principaux changements, tendances ou différences.
- Tout problème lié à la sécurité impliquant le personnel du projet, les bénéficiaires et / ou les zones d'intervention.
- Détails et faits anecdotiques provenant de la communauté en cas d'incident lié à des risques d'explosion.

8. Administration et logistique

- Lister les matériels mis à disposition du partenaire : moto ; ordinateur ; imprimante ; appareil photo.

9. Conclusion /prochaines étapes

Le projet CARE est introduit dans le cercle de Gourma Rharous et a acquis l'adhésion des plus hautes autorités.

La prochaine étape consiste : a) la formation des points focaux communautaires, b) l'éducation au risque ; c) la finalisation de la cartographie ; d) le recensement des victimes et personnes handicapées vulnérables

B.6 la Stratégie de Scolarisation Accélérée communément appelée Passerelle (SSA-P)

En partenariat avec le PENF

L'ONG-ARDIL, en collaboration avec le Programme d'Appui à l'Education Non Formelle (PENF), met en œuvre le projet de Stratégie de Scolarisation Accélérée à Passerelle (SSA/P), financé par HELVETAS Swiss Intercoopération Mali /CIEF, au niveau du CAP de Niafunké commune de Soboundou et du CAP de Léré commune de Soumpi pour 10 centres.

Au 31 décembre 2018 la situation se présente comme il suit :

N°	Villages	Centres	Nombre d'apprenants Inscrits			Nombre d'apprenants réguliers			Nombre par Niveau d'alphabétisation après 2 mois.					
			G	F	T	G	F	T	I		II		III	
									G	F	G	F	G	F
1	Niafunké	Silma	7	8	15	3	7	10	0	1	2	2	1	4
2	Niafunké	Niafunké-Sarré	3	14	17	3	14	17	1	5	0	4	2	5
3	Fourou	Fourou	8	17	25	7	15	22	2	7	3	5	2	3
4	Bagnaga n'thièba1	Bagnaga n'thièba1	10	13	23	9	11	20	3	3	2	4	4	4
5	Bagnaga n'thièba2	Bagnaga n'thièba2	16	11	27	16	11	27	5	3	4	3	7	5
6	Médina-Coura	Médina-Coura	9	6	15	7	5	12	3	2	2	2	2	1
7	Soumpi	Soumpi	14	13	27	12	11	23	5	4	2	5	5	2
8	Toubel	Toubel	14	6	20	13	4	17	4	0	3	2	6	2
9	Gamba	Gamba	12	13	25	12	13	25	6	5	2	3	4	5
10	Edouareck	Edouareck	15	8	23	15	8	23	5	0	6	5	4	3
Total	10	10	108	109	217	97	99	196	34	30	26	35	37	34

B.7 la Stratégie de Scolarisation Accélérée communément appelée Passerelle (SSA-P) En partenariat avec le PADE

I- Introduction :

L'ONG-ARDIL, en collaboration avec le Programme d'Appui à la Décentralisation de l'Education (PADE), met en œuvre le projet de SSA/P, financé par la DDC Coopération SUISSE à travers le Centre International d'Expertises et de Formation (CIEF), au niveau du CAP de Niafunké commune de Soboundou pour 10 centres.

Le processus a consisté en une prise de rendez-vous avec les acteurs concernés et tenue de rencontres aux différentes dates convenues.

Au titre des défis rencontrés, nous avons rencontré des communautés très engagées. Il s'agit de maintenir la collaboration et renforcer les visites d'information et de sensibilisation pour garantir l'élan de démarrage.

La recomposition du comité de gestion s'est heurtée à la culture du milieu quand au genre dans sa dimension homme/femme. Par endroit, nous n'avons pas réussi à faire adhérer les hommes à notre souhait de voir les femmes parmi les membres des CGC.

Nous devons intensifier la sensibilisation partout afin que la notion de genre soit prise en compte sans pourtant transformer fondamentalement la culture du milieu. Des hommes engagés, seront, identifiés qui nous accompagnerons dans la sensibilisation.

Les effectifs enrôlés se présentent comme suit

N°	Villages/quartiers	Centres	Effectifs enrôlés			Enfants non scolarisés	
			Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
1	Goubo	Goubo 1	10	14	24	10	14
2	Goubo	Goubo 2	10	14	24	10	14
3	N'goro	N'goro	5	11	16	5	11
4	Daby	Daby	13	20	33	13	20
5	N'gourouné	N'gourouné	15	12	27	15	12
6	Sibo	Sibo	13	7	20	13	7
7	Tomba	Tomba	9	15	24	9	15
8	Hamma-Koïra	Hamma-Koïra	6	10	16	6	10
9	Koïra-Tao	Koïra-Tao	3	17	20	3	17
10	Aldjanna-Bangou	Aldjanna-Bangou	7	8	15	7	8
Total	10	10	91	128	219	91	128

La formation est financée par le partenaire, organisée par l'ONG ARDIL et animée par le service technique qui met des facilitateurs à disposition. Habituellement un contrat de prestation est signé individuellement avec chacun des formateurs.

Cette année l'ensemble des superviseur et animateurs ont été formés à Soufroulaye, région de Mopti.

B.8 la Stratégie de Scolarisation Accélérée communément appelée Passerelle En partenariat avec le PACETEM/AMSS

REALISATION DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2018					
Résultats/activités	Cibles	Prevision	Coûts / Budget de l'activité projetée	Coûts / Budget de l'activité Réalisée	Commentaires
Project goal/Objective:					
Objective 1:Accroître l'accès à l'éducation du niveau primaire de qualité de 62 249 élèves coraniques					
Activity: 4.1.1.2.1: Formation des relais communautaires	Nombre de relais communautaire formés	17			
Outcome 4.1.2 : Les élèves scolarisés grace aux mesures incitatives sont maintenus dans les écoles					
Activity 4.2.1.1: Suivi de la fréquentation des élèves par les relais communautaires	Nombre de suivi de la fréquentation des élèves effectués par les relais communautaires	1/7 jours pendant 2 mois/relais soit 90 suivis pour la période			
Outcome 5.1: Les enfants trop âgés pour intégrer l'école primaire classique ont accès à une éducation de qualité					
Output 5.1.1: Les centres de scolarisation accélérée sont créés					
Activity 5.1.1.1: Indemnisation des animateurs SSA	Nombre d'animateurs SSA recevant des indemnités	10	3 000 000	1 500 000	Les activités ont commencé en Novembre au lieu de septembre
Activity 5.1.1.2: Equipement en mobilier des SSA/P	Nombre de centre SSA recevant de l'équipement mobilier des SSA/P	10	6 750 000	6 750 000	Vue, la qualité des équipements, le coût unitaire est sous-estimé.
Activity 5.1.1.3: Dotation en matériel didactique & transport	Nombre de centre SSA recevant la dotation en matériel didactique	10	1 360 000	1 360 000	Tous les centres ont été dotés de matériel didactique.
Activity 5.1.1.5: Evaluation annuelle des centres SSA	Nombre de centre SSA évalué annuellement	0			Non applicable parce que les centres viennent d'être ouverts.
Output 5.1.2 : Les acteurs éducatifs sont formés au programme des centres de scolarisation accélérée					
Activity 5.1.2.1: Formation des animateurs au programme des centres de scolarisation accélérée	Nombre d'animateur formé au programme des centre de scolarisation acceleree	10	3 725 000	3 725 000	10 animateurs ont été formés pendant 30 jours par les 2 conseillers pédagogiques de Léré et de Niafunké
Outcome 5.2 : Les enfants issus des centres de scolarisation accélérée sont maintenus l'année suivant leur réintégration à l'école formelle					
Objective 6 : Accroître l'accès à l'éducation du niveau primaire de qualité des enfants vivant dans des communautés où les écoles sont surchargées					
Objective 7: Accroître l'accès à l'éducation du niveau primaire de qualité de 3123 enfants en situation de handicap					
Outcome 7.2: Les élèves en situation de handicap sont maintenus dans les écoles					
Output 7.2.1: Les enfants en situation de handicap reçoivent l'équipement nécessaire pour accéder à l'école et participer aux activités scolaires					
Suivi - évaluation SSA	Nbre de suivi				

B.9 Projet « Projet d'amélioration des conditions d'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans 15 écoles et communautés dans le cercle de Goundam de la région de Tombouctou ». En partenariat avec UNICEF

1- OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs du projet sont :

- Améliorer les pratiques EHA à l'école dans 16 écoles du cercle de Goundam
- Certifier FDAL 15 villages du cercle de Goundam dans la région de Tombouctou.

2- RESULTATS ATTEINTS

Au cours du trimestre Avril-Mai et Juin 2018, des activités ont été mises en œuvre et des résultats atteints. Entre autres :

- Les capacités des agents de l'ONG Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL), des points focaux des communes de Douékiré, Doukouria, Kanèye et Tonka ainsi que celles des services techniques ont été renforcées à travers un atelier de formation de base en ATPC des ONG partenaires, tenu du 23 au 25 Mai 2018 dans les locaux de la DRACPN de



Photo de famille de la formation des acteurs en ATPC à la DRACPN

Tombouctou..

Etaient présents à cet atelier, douze (12) participants constitués des agents de l'ONG ARDIL (4 conseillers WASH, 1 superviseur et 1 coordinateur), des points focaux des Mairies de Douékiré, Doukouria, Kanèye et Tonka, de la DRACPN de Tombouctou et le SACPN de Goundam. La facilitation était assurée par la Direction Régionale de l'assainissement du Contrôle des Pollutions et Nuisances de

Tombouctou et l'UNICEF/WASH.

Ainsi 3 jours durant, les participants ont échangé sur les éléments de base de l'ATPC dont entre autres : le contexte de la mise en œuvre de l'ATPC au Mali, les maladies liées à l'eau et au manque d'hygiène, les pratiques d'hygiène à promouvoir, les activités à mener dans le cadre du pré-déclenchement, les principes et les différentes étapes de la phase active de l'ATPC, les principes et les différentes étapes du Post FDAL, la planification des activités ATPC (phase active) et Post FDAL, le système et les outils de suivi-évaluation, le compte rendu d'activités, rapports d'activités, etc. *Pour plus de détails voir Annexe 1.*

- Les agents de l'ONG ARDIL, les représentants des services techniques des communes cibles, ont été renforcés au cours d'un atelier de formation pratique en Hygiène Scolaire, les 26, 27 et 28 Mai 2018 dans la salle de formation de l'ONG ARDIL à Tombouctou.

Douze (12) participants ont pris part à cet atelier. Il s'agit des Mairies des communes de Douékiré, Doukouria, Kanèye et Tonka, de la DRACPN de Tombouctou, du SACPN de Goundam, de l'Académie d'Enseignement (AE) de Tombouctou, du CSRéf de Goundam, des agents de l'ONG ARDIL (4 conseillers WASH, 1 superviseur, 1 coordinateur),

Au cours de l'atelier pour la promotion de l'hygiène en milieu scolaire, les participants ont été édifiés sur : l'État des lieux et pourquoi l'EHA en milieu scolaire, les acteurs de l'EHA en milieu scolaire, le guide d'animation avec ses activités comme ; Recrutement des écoles et villages, Visites préparatoires et planification, Déclenchement ATPC et foire au caca ; etc.



Une vue de la formation pratique de l'ONG ARDIL à Tombouctou

Spécifiquement par rapport à la formation pratique, les présentations et les échanges ont porté sur : -les techniques d'animation, - la lecture du petit guide UNICEF « Hygiène en milieu scolaire : Pratiques essentielles à promouvoir », - La présentation générale de la boîte à images et de sa fiche d'évaluation, visionnage du film sur la « Formation des enseignants à l'utilisation de la boîte à images », -Des démonstrations sur des sous-thèmes de la boîte à images, Visionnage des films « Séance Lavage des mains » et « Séance Hygiène de l'eau » et discussions, - La lecture du guide ATPC et visionnage du film sur le « Déclenchement dans le village », - Une démonstration d'un déclenchement au village par les conseillers WASH, - La lecture du guide d'animation sur le déclenchement ATPC+E et visionnage du film « ATPC+E » sur le déclenchement à l'école, astuces, - Des échanges sur les points positifs et les points à améliorer dans les déclenchements ATPC et ATPC+E, - La lecture du guide ATPC sur l'évaluation et la certification, commentaires, - Discussion sur l'organisation des activités extrascolaires et de sensibilisation hivernage : quelles activités mener et comment mobiliser mieux la communauté ?, L'élaboration des comptes rendus d'activité. Il faut rappeler que des travaux de groupe et des exercices pratiques, suivis de discussions et d'échanges, ont ponctué chaque thème traité. *Pour plus de détails voir Annexe 2.*

▪ Adhésion des leaders communaux et des communautés aux objectifs du projet avérée suite aux visites d'information et de planification réalisées du 30 Mai au 1^{er} juin 2018.

La mission était essentiellement composée des points focaux des mairies, des représentants du CAP, du CSRéf, du SACPPN et de l'ONG ARDIL. En effet la mission a rencontré : la DRACPN, l'Académie d'Enseignement de Tombouctou ; le Préfet du cercle, le Directeur du CAP, le Médecin Chef du CSRéf de Goundam.

Aussi, la mission a rencontré les Maires des différentes communes d'intervention. Au niveau de chaque village, des rencontres se sont déroulées avec :

- Les chefs et conseillers de villages/ religieux,
- Les Directeurs d'écoles et enseignants,
- Les CGS/APE/AME,
- Les responsables des femmes et des jeunes dans les villages,
- Des personnes ressources. A toutes les rencontres, l'information et les échanges sur les différents thèmes ont suscité des questions et des discussions qui ont porté essentiellement sur : l'insuffisance d'encadrement et les moyens limités des communautés, le concours écoles+villages propres, l'insécurité latente.

Résultats obtenus:

Malgré le contexte sécuritaire défavorable, la mission a pu se rendre successivement :

Dans 3 villages de la commune de Tonka: Tondigamé, Banicane, village Assobol ; Dans trois (3) villages de la commune de Kanèye : Ibrika 1, Ibrika 2, Kanèye ; dans un (01) village de la commune de Doukouria : le village de Doukouria ; dans huit (8) villages de la commune de Douékiré : Kessou Bibi, Kessou Koreye, Katoua, Bagadadji/Douékiré, Almachrah Est, Niambourgou, Boya Hondou, Kel Hangaw.

Dans tous les villages, les objectifs et résultats attendus du projet ont été expliqués, les autres villages d'intervention au niveau des 2 communes ont été déclinés, les critères du concours écoles+villages propres ont été rappelés. A tous les niveaux les communautés ont été enthousiastes et ont adhéré à l'idée du projet. Aussi les grands axes des activités futures ont été déclinés et les préparations au déclenchement ATPC+E ont été entamées avec les communautés. *Pour plus de détails voir Annexe 3*

- La réalisation de l'Etat des lieux du 03 au 14 Mai 2018 dans les 15 villages abritant les 16 écoles d'intervention des communes de Douékirié Doukouria, Kanèye et Tonka.

Les villages couverts par la collecte des données sont :

Commune de Douékirié : Niambourgou, Kel Hengaw, Bagadadji, Almachrahst, Kessou Bibi, Ikalla Fatane, Katoua et Boya Hondou.

Commune de Doukouria : Doukouria

Commune de Kanèye : Kanèye, Ibrika 1 et Ibrika 2.

Commune de Tonka : Assobol, Tondigamé et Bancabi village.

La mission conjointe était composée d'agent de l'ONG ARDIL et de la DRACPN.

Cette activité a permis de dégager les constats suivants :

-Pratique de la défécation à l'air libre : Elle est pratiquée dans 100% des villages. Mais le degré d'acquitte varie d'un village à l'autre. Par exemple la pratique de la DAL est moins prononcée dans des villages comme Kessou Bibi et Niambourgou dans la commune de Douékirié où plus de 65% des ménages disposent de latrines qu'à Almachara Est et Ikalafatane/Kessou Korey avec 0 latrine chacun dans la même commune.

Ce qui signifie que les efforts sont à fournir dans l'ensemble des villages d'intervention.

Cependant 93% des personnes interrogées au niveau des 15 villages affirment que la pratique de la DAL n'est pas une bonne chose ; environ 7% disent faire la pratique par manque de moyens.

Environ 80% des enfants font leurs besoins dans la nature, contre l'utilisation des pots de défécation pour seulement 20% des enfants des ménages interrogés. Cela est dû à : l'inexistence de latrines, au caractère inapproprié des latrines et la méconnaissance des enjeux de la DAL.

-Gestion des excréments des enfants par les mamans : 82% des personnes interrogées déversent les excréments des enfants dans la nature, 9% dans les fosses des latrines et 0,9% dans les autres endroits. Cette logique semble tenir du fait qu'il existe peu de latrines dans les villages et au faible réflexe d'utilisation des pots de défécation des enfants par les mamans.

-Disponibilité de dispositifs de lavage des mains : 68,1% des ménages interrogés ne disposent pas de dispositifs de lavage des mains. Les raisons évoquées sont généralement, le manque de moyens et la méconnaissance des inconvénients liés au manque d'hygiène.

Aucune des 16 écoles visitées ne dispose de dispositifs de lavage des mains fonctionnels.

Par rapport aux moments critiques de lavage des mains au savon : 48% des élèves interrogés arrivent à identifier 2 moments critiques de lavage des mains au savon. Il s'agit de : avant de manger et au sortir des latrines. 20% des élèves des écoles sans latrines interrogés disent se soulager à la maison ou chez les voisins tandis que 80% se soulagent dans la nature.

-Les sources d'approvisionnement en eau : Au niveau des villages environ 11 pompes manuelles ont été dénombrées dont les 45 % ne sont pas fonctionnelles. 92% des villages d'intervention font recours aux puits pour l'eau de boisson ou d'autres besoin en cas de disponibilité de forages ou de châteaux d'eau. Trois (3) villages disposent de châteaux d'eau fonctionnels : Assobol, Niambourgou et Doukouria.

-Les activités économiques : leurs poids se présentent comme suit : Agriculture 26%, Commerce de proximité 24% ; Elevage 22% ; Aide des ressortissants 15% ; Exploitation forestière 8%, Transport 3% ; Artisanat 2%.

- Activités de déclenchement réalisées dans 15 villages et 16 écoles des communes de Douékirié, Doukouria, Kanèye et Tonka.

Du 03 au 07 Juin 2018 s'est déroulé dans le cercle de Goundam, l'atelier des « déclenchements ATPC + E, la foire au caca et le lancement du concours », dans les 4 communes partenaires. Cette activité vise à : -Jouer sur le sentiment de dégoût et de honte pour amener les élèves et la communauté à prendre conscience des dangers de la défécation en plein air, à stopper cette pratique et à bien entretenir les latrines ; -Pré-identifier les acteurs qui vont jouer le rôle de « leader naturels », suivre les engagements de l'école et de la communauté et poursuivre la mobilisation après la fin du concours. La facilitation était assurée par la Direction Régionale de l'assainissement du Contrôle des Pollutions et Nuisances de Tombouctou avec l'appui de l'ONG Action recherches pour le développement des Initiatives Locales (ARDIL).

Déroulement :

L'atelier de *déclenchements ATPC+E, foire au caca et lancement du concours* a débuté par le lancement de l'activité dans la matinée du 03 juin 2018 à l'école Ibrahim Sidi Touré de Goundam.

Entre autres résultats atteints par les travaux de la journée :

1) Le rappel de quelques principes de l'ATPC :

Le déclenchement est une étape primordiale de l'approche ATPC qui comprend plusieurs séquences d'animation selon l'ordre chronologique suivant : -Introduction de la séance, -Cartographie du village, -Calcul de la quantité de caca produite et des dépenses médicales, -Promenade environnementale, -Exercice de la contamination oro-fécale, -Plaidoyer des enfants, -Engagement de la communauté, -Conclusion de la séance, -Foire au caca.



Activités de déclenchement à Bancani village

Ensuite, il a été procédé à la vérification du matériel de déclenchement à amener au village : -sucre et thé (à remettre au chef de village lors des salutations d'usage) ; -Plat de riz sauce (pour l'exercice de la contamination oro-fécale) ; -Cartons de différentes couleurs (pour indiquer les principales infrastructures et les concessions) et grande feuille de papier (pour reproduire la carte) ; -Ciseaux et marqueurs (pour écrire sur les cartons) ; -Sachets de poudre jaune (pour indiquer les lieux habituels de défécation à l'air libre) et rouge (pour indiquer les lieux de défécation à l'air libre en cas de diarrhée) ; -Sachet plastique (pour prélever le caca) ; -Calculatrice (pour calculer quantité de caca produites et dépenses médicales) ; -Appareil photo numérique (pour filmer les différentes séquences du déclenchement).

2) La constitution des équipes de déclenchement : Quatre (04) équipes de déclenchement ont été constituées.

3) L'élaboration et la mise en œuvre du calendrier de déclenchement

Au cours de cet atelier un calendrier de mise en œuvre a été élaboré par les participants.

Avant de se rendre sur le terrain un rappel du rôle et des tâches des membres de l'équipe a été fait : Facilitateur principal ; Environnementaliste ; Logisticien ; Rapporteur ; journaliste ; Facilitateur des enfants, etc.



Activités de déclenchement à Assobol et Tondigamé

4) La rencontre synthèse des données issues des déclenchements

Une rencontre synthèse a regroupé dans les locaux de l'ONG ARDIL à Goundam, les 28 participants aux activités de déclenchement dans les 4 communes, le 06 Juillet 2018.

Cette rencontre a permis à chaque équipe de faire le feedback par rapport à la mise en œuvre des exercices que sont : la cartographie du village, le calcul de la quantité de caca produite et des dépenses médicales, la promenade environnementale, l'exercice de la contamination oro-fécale, le plaidoyer des enfants, les engagements de la communauté et de l'école, la conclusion de la séance.

Le récapitulatif des engagements est résumé dans le tableau ci-dessous :

Commune	Village/ Fraction	Engagements au niveau de la communauté		Engagements au niveau de l'école
		Nombre d'engagés pour réaliser/réhabiliter des latrines	Délai moyen	
Douékiré	Kessou Bibi	8 engagés dont 1 immédiat	2 mois	Dans l'ensemble des écoles, les engagements se résument à : -Journées de salubrité -Nettoyage des latrines
Douékiré	Kessou korey/Ikalafatane	3 engagements	3 mois	
Douékiré	Katoua	17 engagés dont 1 engagé immédiat	1 mois	

Douékiré	Bagadadji/Douékiré	26 engagés	3 mois	-Solliciter la réalisation d'un dépôt à ordures -Sensibilisation des parents -Nettoyage de la cour -Lavage des mains au savon avant de rentrer en classe -Remplissage des jarres -Surveillance des enfants non scolarisés de ne pas salir l'école, entre autres.
Douékiré	Almachrah	6 engagés	3 mois	
Douékiré	Niambourgou	10 engagés	2 mois	
Douékiré	Boya Hondou	4 engagés pour Réhabilitation	2 mois	
Douékiré	Kel Hangaw	12 engagés	2 mois	
Doukouria	Doukouria	11 engagés	3 mois	
Kanèye	Kanèye	11 engagés dont 2 femmes	3 mois	
Kanèye	Ibrika 1	9 engagés dont 1 femme	1 mois	
Kanèye	Ibrika 2	6 engagés dont 2 femmes	3 mois	
Tonka	Assobol	16 engagements	3 mois	
Tonka	Bancani Village	17 engagements	3 mois	
Tonka	Tondigamé	6 engagements dont 4 réhabilitations	2 mois	

5) L'organisation de la foire au caca

Cette activité a été organisée dans les locaux du Centre multifonctionnel des Femmes de Goundam le 7 Juillet 2017. En plus de l'équipe de déclenchement et des points focaux des mairies, quarante-cinq (45) délégués venus des communautés et des écoles des 4 communes ont pris part à la foire.

Les différentes activités déroulées au cours de cette journée sont :

-Accueil et installation des participants ; -Affichage dans les couloirs des informations que les représentants des écoles et villages déclenchées pendant la semaine ont apportées ; - salutations et présentations (chacun se présente, localité par localité), remise des bâtons de présentation à chaque localité ; -Le représentant de chaque localité muni du bâton de présentation reste devant ses affiches et présente celle du village puis celle de l'école aux autres groupes qui viennent tour à tour lui rendre visite ; -Présentation des 3 critères d'évaluation de l'état « FéDAL » (Fin de la Défécation à l'Air Libre) de retour en salle.

Un sifflet a été utilisé pour faire tourner les participants d'un groupe d'affiches à un autre toutes les 5 minutes environ.

Des images et des vidéos prises lors du déclenchement dans les villages ont été projetées.

Un récapitulatif des engagements dans chaque village de chacune des 4 communes a été projeté. Elle a permis d'identifier le village qui a pris le plus d'engagement (Bagadadji/ Douékiré avec 26 engagements) et le village avec moins d'engagements (Ikalafatane/Kessou Korey avec 3 engagements) et pour quelle période.

Ensuite ce fut le lancement des concours « village propre » et écoles propres ».

La cérémonie a pris fin par les mots d'encouragement du coordinateur de l'ONG ARDIL, du CAP et du représentant de la DRACPN de Tombouctou.

L'activité a été couverte par l'ORTM, les Studio Tamani et les radios locales avec les intermedes musicales du folklore local diffusés par les appareils de sonorisation mobilisés à cet effet.



Des séquences de la foire au caca à Goundam

6) Résultats atteints :

Les activités de déclenchement ont permis :

- l'implication directe de 28 participants constituant l'équipe de déclenchement composées essentiellement d'agents des services techniques (DRACPN/SACPN, CAP, CSréf/CSCCom, SDES, le service de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille, les points focaux des mairies, les représentants du RECOTRAD niveau commune et les agents de l'ONG ARDIL ;
- de capitaliser les engagements au niveau de 16 écoles des communes de Douékiré, Doukouria, Kanèye et Tonka, comptant un total de 2 410 élèves dont 52% de filles, suite aux déclenchements au sein de ces établissements ;

- de relever 162 engagements dont 10 réhabilitations, les jours mêmes de déclenchement. Parmi ces engagés se trouvent au mois 2 engagements immédiats et 5 femmes. Les délais de réalisation varient de 1 à 3 mois. 13% des engagés envisagent réaliser leurs latrines dans un délai de 1 mois. 33% se sont engagés pour un délai de 2 mois et 53% pour un délai de 3 mois.

En tous les cas, d'autres engagements doivent suivre selon les membres des comités villageois d'assainissement rencontrés après les activités de déclenchement.

Difficultés rencontrées et solutions envisagées : elles sont résumées dans le tableau ci-après :

Difficultés / Défis	Propositions de solutions envisagées
<p>Défis sécuritaire/Insécurité persistante sur tous les axes routiers singulièrement la route Goundam-Tombouctou, par conséquent Goundam – Douékiré rendant difficile la mobilité des équipes et des missions.</p> <p>L'incohérence entre les données statistiques (populations, nombre de concessions, nombre de ménages, etc) collectées auprès des communautés et celles du RGPH 2009.</p>	<p>Privilégier les locations et l'utilisation des véhicules de chaque commune au besoin</p> <p>Multiplier les communications avec les chefs de villages et de fraction de la zone d'intervention du projet avant chaque sorties sur le terrain.</p> <p>Utilisation des données du RGPH 2009 pour les besoins.</p>

Pour plus de détails voir Annexe 4

Les capacités de 103 participants ont été renforcées au cours de 2 sessions de formation des enseignants sur l'hygiène en milieu scolaire, du 25 au 27 et du 28 au 30 Juin 2018. Ils étaient essentiellement constitués de directeurs d'école, d'enseignants, de membres de CGS, d'APE/AME des 16 écoles des communes de Douékiré, Doukouria, Kanèye et Tonka. A ceux-ci il faut ajouter des représentants de l'Académie d'Enseignement, du CAP et du SACPN de Goundam. On notait également la présence des points focaux des 4 mairies partenaires.

Les objectifs de la formation des enseignants sont : - Améliorer les connaissances sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement ; -Aider les enseignants à mieux organiser l'hygiène dans leur école ; -Donner toutes les chances de gagner le concours « Écoles et villages propres ».

Au cours de deux sessions, les participants ont échangé et partagé sur des thèmes pertinents dont entre autres :

- La situation de l'Eau Hygiène et Assainissement (EHA) dans les écoles (Etat des lieux ;
- Le concours « écoles et villages propres » ;
- Les critères du concours « écoles propres » ;
- Le rôle du CGS ;
- Les méthodes et supports de pédagogie participative pour enseigner l'hygiène en classe ;
- La puberté et hygiène menstruelle ;
- La création, fonctionnement et encadrement du club d'hygiène ;
- La compétition « classes propres » ;
- L'emploi du temps hebdomadaire de



l'hygiène à l'école.

Photo de famille de la formation des enseignants à Goundam

Cet atelier a permis aux enseignants d'avoir les moyens :

- d'intégrer l'hygiène dans l'emploi du temps hebdomadaire de l'école,
- d'utiliser les méthodes et supports de pédagogie active pour leurs leçons sur l'hygiène,
- de préparer la mise en place d'un club d'hygiène et d'une compétition de propreté entre les classes de leurs écoles. *Pour plus de détails voir Annexe 5*

- Les membres de quinze (15) comités d'eau hygiène et assainissement (CEHA) ou Comité Villageois d'Assainissement ont été formés du 11 au 13 Juillet 2018 à Goundam.

La formation a pour objectif de renforcer les compétences des comités dans le domaine de l'EHA. Ainsi elle a permis :

- d'expliquer la situation de l'assainissement au Mali
- d'améliorer les connaissances sur l'EHA et sur et le rôle des CEHA dans ce domaine
- d'aider à faire un diagnostic des CEHA
- d'aider à trouver des pistes de solutions aux difficultés.

Soixante neuf (69) participants dont 60 membres des CEHA, comptant 19 femmes et 26 hommes venus, des communes de Douékiré, Doukouria, Kanèye et Tonka ont été renforcés dans le domaine de l'Eau Hygiène et Assainissement. Aussi l'atelier a enregistré la participation des services techniques impliqués dans la mise en œuvre du projet basés à Goundam et le personnel de l'ONG.



Séquences de la formation des comités villageois d'assainissement et photo de famille

L'atelier était facilité par par le Service local de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et Nuisances (SACPN) de Goundam et le Coordinateur de l'ONG ARDIL (avec l'appui du Superviseur et des conseillers WASH de ARDIL) en collaboration avec le CAP de Goundam. Ainsi la formation a permis : -d'expliquer la situation de l'assainissement au Mali ; -d'améliorer les connaissances des participants sur l'EHA et sur leur rôle dans ce domaine ; -d'aider à faire un diagnostic des différents Comités ; -d'aider les CEHA à trouver des pistes de solutions à leurs difficultés. .

Aussi l'atelier de formation a permis :

- o d'élaborer/compléter 15 plans d'action communautaire pour mieux gérer les problèmes d'eau, d'hygiène et d'assainissement.
- o d'élaborer 15 plans de mobilisation des ressources pour l'EHA pour autant de comités.

En tout état de causes, ces différentes actions contribueront à rendre dynamiques et opérationnels les comités villageois d'assainissement des 15 villages partenaires des 4 communes d'intervention. *Pour plus de détails voir Annexe 6*

▪ Les Comités de Gestion Scolaire (CGS) des 16 écoles partenaires du projet ont été formés sur l'Eau hygiène et l'Assainissement à l'école au cours de 2 sessions dont la dernière s'est déroulée les 17, 18, et 19 Juillet 2018 à l'école Ibrahim S Touré/CMFG à Goundam..

Cet atelier financé par l'UNICEF est organisé par l'ONG ARDIL en collaboration avec le Centre d'Animation Pédagogique de Goundam. Les sessions de formation des comités de gestion scolaire (CGS) des 4 communes ont regroupé environ soixante-douze (72) participants dont 6 femmes. Les participants étaient composés de membres actifs des CGS, d'associations de parents d'élève et de mères d'élève (APE/AME), de directeurs d'école. Aussi ont participé les représentants des mairies, de l'Académie d'Enseignement de Tombouctou et du Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Goundam, des agents de l'ONG ARDIL.

En matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement (EHA) à l'école, le CGS a un rôle très important à jouer. La formation a pour objectif de rendre plus performants les CGS dans ce domaine. En particulier, la formation a : - aider les CGS à améliorer le fonctionnement de leur CGS ; -améliorer les connaissances sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement à l'école ; -expliquer ce que les CGS ont à faire pour gagner le concours « Écoles et villages propres ».



Vue de la formation des CGS à Goundam

La technique d'animation utilisée est :

- Les présentations à l'aide de vidéo projecteurs ;
- Les débats et synthèses ;
- Les questions/Réponses ;

- Les travaux de groupe/ plénières et synthèses.

Les sessions de formation ont permis aux membres des CGS venus des 16 écoles des communes de Douékiré, Doukouria, Kanèye et Tonka d'échanger et de débattre sur des thèmes pertinents suivants :

- La composition du CGS
- L'école en mode décentralisé
- Les activités et fonctionnement du CGS
- L'Auto-évaluation des CGS et engagement

Ensuite les présentations se sont poursuivies par :

- Etat des lieux sur L'EHA à l'école et pourquoi promouvoir l'EHA à l'école
- Concours « écoles et villages propres » : organisation et critères d'évaluation
- Critère d'évaluation n°1 : l'eau
- critère d'évaluation n°3 : les latrines
- Critère d'évaluation n°3 : le lavage des mains
- Critère d'évaluation n°4 : le nettoyage de l'école et le matériel d'assainissement
- Critère d'évaluation n°5 : l'hygiène alimentaire
- Critère d'évaluation n°6 : l'organisation de l'école
- Rôle du CGS dans l'EHA et actualisation du plan d'action
- Budget annuel EHA
- Sources de financements
- Bilan et discussion.



Séquences de la formation des CGS et photo de famille

La formation des CGS a permis de : - rendre plus opérationnels les 16 CGS des 4 communes ; - renforcer les plans d'action prenant en compte les aspects Eau Hygiène et Assainissement (EHA) des 16 écoles dont un second cycle ; - doter les CGS de l'ensemble des écoles partenaires de plan de mobilisation des ressources pour l'amélioration des pratiques Eau Hygiène et Assainissement dans les établissements scolaires. *Pour plus de détails voir Annexe 7.*

3- DIFFICULTES, MESURES PRISES ET LECONS APPRISES

Difficultés rencontrées	Mesures prises ou envisagées	Leçons apprises
Défis sécuritaire/Insécurité persistante sur tous les axes routiers singulièrement la route Goundam-Tombouctou, par conséquent Goundam – Douékiré rendant difficile la mobilité des équipes et des missions..	Privilégier les locations et l'utilisation des véhicules de chaque commune au besoin Multiplier les communications avec les chefs de village/fraction et les directeurs d'école de la zone d'intervention du projet avant chaque sortie sur le terrain.	Développement d'une alternative de communication et de circulation
L'école de Douékiré (1 ^{er} et second cycle) n'a pas connu de déclenchement ATPC et a été retenu par le projet pour cette campagne. Cependant le village a été certifié par un autre partenaire au développement	La communauté de Bagadadji dont les enfants fréquentent l'école de Douékiré a été retenue pour l'ATPC niveau village	Le processus de quadrillage des communes du cercle de Goundam dans le cadre de la mise en œuvre de l'ATPC + E dans les villages et écoles, se poursuit.
L'école de Kessou korey a été certifié au cours de la campagne 2016-2017 UNICEF/ARDIL.	Faire bénéficier l'école de Kessou korey des interventions du projet. La communauté d'Ikalafatane dont les	Le processus de quadrillage des communes du cercle de Goundam dans le cadre de la

Cependant l'école du village n'a pas bénéficié d'intervention du projet et est retenu cette année.	enfants fréquentent l'école de Kessou korey a été retenue pour l'ATPC niveau village	mise en œuvre de l'ATPC dans les villages et écoles, est en cours.
Demarrage des activités du projet au dernier trimestre de l'année scolaire	Reporter certaines activités à mener avec les élèves jusqu'à la rentrée scolaire prochaine.	Adaptation de la planification des activités à la disponibilité des acteurs essentiels

4- PERSPECTIVES

- Suivi des ménages et des villages dans le cadre de l'ATPC ;
- Lancement des travaux (latrines et points d'eau) ;
- Appui au développement d'une MJT (Tontine féminine) ;
- Séances de sensibilisation à l'école et dans la communauté ;
- Visites terrain et visites mensuelles auprès des services techniques et mairies ;
- Réunions d'équipe mensuelles ;
- Réunions mensuelles avec UNICEF.

5- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au cours de la période, les activités se sont bien déroulées. L'adhésion des communautés aux objectifs du projet est perceptible à tous les niveaux. La collaboration avec les services techniques (AE/CAP, DRACPN/SACPN, CSRéf) est appréciable. Le démarrage de la réalisation/réhabilitation des points d'eau et des latrines, est très attendu.

Il est à espérer que la période post-électorale serait caractérisée par un calme favorisant la mise en œuvre efficiente des activités du projet dans une zone où l'insécurité persiste encore malgré des accalmis apparents par endroits et par moments.

Quoi qu'il en soit certaines recommandations doivent faire l'objet d'attention :

- *Le report de certaines activités nécessitant la présence physique des élèves (par exemple la mise en place et la formation des clubs d'hygiène entre autres) jusqu'à la rentrée scolaire prochaine.*
- *La diligence du démarrage des réalisations des infrastructures dans les zones inondées (Douékiré par exemple) avant l'installation définitive des pluies la grande crue du fleuve.*
- *La diligence de la mise à disposition des supports pédagogiques*

6- NOTATION ET CERTIFICATION

Au cours du trimestre Octobre-Novembre et Décembre 2018, des activités ont été mises en œuvre et des résultats atteints. Entre autres :

- Les 1ères notations sont réalisées dans les 15 écoles des communes de Douékiré, Doukouria, Kanèye et Tonka dans le cercle de Goundam. Les objectifs de l'activité sont : -Vérifier les conditions d'hygiène dans l'école et la communauté ; -Remotiver tous les acteurs pour qu'ils adoptent les bonnes pratiques d'hygiène et assument mieux leurs engagements et leurs responsabilités en vue de gagner les concours.

Ont participé à l'activité, dans chaque école : le Directeur de l'école, les enseignants, les membres du club d'hygiène, les élèves, les représentants du CGS, de l'APE/AME, du comité villageois d'assainissement, le chef de village et ses conseillers, les cuisinières des cantines scolaires.

Cette activité de notation a été conduite par une équipe pluridisciplinaire, du 10 au 15 Décembre 2018 dont la composition est consignée dans le tableau ci-dessous :

N°	Prénoms et Noms	Structures	Fonctions
1	Mme Toué Fadimata Tandina	Académie d'Enseignement (AE) Tombouctou	Point focal WASH
2	Mahamadou Diallo	Centre d'animation Pédagogique (CAP) Goundam	Conseiller Pédagogique /Point focal UNICEF/WASH
3	Mme Dicko Fadimata Walet	Service de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et Nuisances- Goundam	Chef du SACPN
4	Dr Mama Dembélé	Centre de Santé de Référence de Goundam	Représentant du Médecin chef

5	Bassandi Adiawiakoye	ONG ARDIL	Coordinateur WASH
6	Bilali Kassambara	Mairie de Tonka	2ème adjoint au Maire Point focal
7	Baba Oumar	Mairie de Douékirié	Point focal de la mairie
8	Amadou Ag Attaher	Mairie de Doukouria	point focal mairie
9	Mohamed Ag Oumar	Mairie de Kanèye.	Point focal de la mairie
10	Sidiki Moussa	ONG ARDIL	Superviseur

Conformément au protocole, au niveau de chaque école, les activités se sont déroulées comme suit :

- Accueil de la mission par les leaders communautaires, les directeurs d'écoles, les enseignants ; les CGS et les clubs d'hygiène,
- Salutations d'usage, présentation de la mission et des objectifs,
- Explication de la méthodologie et de la stratégie de notation,
- Application de la grille de notation conformément aux questions liées aux rubriques suivantes : Lavage des mains au savon ; Latrines ; Eau potable ; Matériel d'hygiène ; Propreté de la cour et des salles de classe ; Organisation de l'école ; Assainissement dans la communauté.



L'équipe de notation et des échanges avec les acteurs de l'école d'Ibrika I - commune de Kanèye

Une rencontre de synthèse de la mission, tenue le 15 décembre 2018 dans la salle de formation de l'ONG ARDIL à Goundam avec la participation de l'Académie d'Enseignement de Tombouctou, Le CAP de Goundam, le CSRéf de Goundam, les points focaux des mairies, le coordinateur, le superviseur et les conseillers WASH de l'ONG ARDIL, a abouti au résultat ci-dessous :

Les activités de suivi et de notation des écoles se poursuivront dans les semaines à venir afin de renforcer les bonnes pratiques d'hygiène dans les 15 écoles couvertes.

- Treize (13) villages ont été certifiés dans les communes de Douékirié, Doukouria, Kanèye et Tonka dans le cercle de Goundam, du 22 Décembre 2018 au 03 Janvier 2019.

Une équipe pluridisciplinaire de 14 participants constitués de représentants de l'Administration, des collectivités territoriales (mairies), de services techniques (DRACPN, SACPN, CAP, CSRéf, etc), d'ONG, ont conduit l'activité de certification. Le tableau ci-dessous renseigne sur sa composition :

Prénom, Nom	Fonction
Hamadoun Sékou Diallo	Directeur Régionale de l'ACPN – Tombouctou
Ibrahima Théra	Sous-Préfet de Douékirié
Ousmane Touré	Chef de Division-DRACPN - Tombouctou : Point focal ATPC
Idrissa Daga	Représentant SACPN – Goundam
Alher Yattara	Représentant du médecin chef du CSRéf – Goundam
Alamir Touré	Représentant du Ditecteur du CAP – Goundam
Bassandi Adiawiakoye	Coordinateur WASH de l'ONG ARDIL
Sidiki Moussa	Superviseur de l'ONG ARDIL
Mossa Ag Demba	1er Adjoint au Maire de la commune de Douékirié
Agairago Ag Inalhad Cissé	Maire de la commune de Kanèye
Aboubacrine Ag Attaher	1er Adjoint au Maire de la commune de Doukouria
Mohamed Ag Oumar	Point focal de la Mairie de Kanèye
Amadou Ag Attaher	Point focal de la mairie de Doukouria
Bilali Kassambara	2ème Adjoint au Maire de la commune de Tonka-Point focal

La méthodologie utilisée dans chacun des villages programmés, singulièrement au niveau de Boya Hondou, 1^{er} village certifié, les activités se sont déroulées comme suit :

- Accueil et installation des participants,
- Salutations d'usage,
- Présentation du programme de la journée,
- Présentation de la mission,
- Mots de bienvenue du chef de village,
- Témoignage des femmes, des jeunes, du comité villageois d'Eau Hygiène et Assainissement,
- Intervention du Maire,
- Intervention de l'ONG ARDIL,
- Discours du Directeur régionale de l'Assainissement du contrôle des pollutions et des nuisances de Tombouctou ou son représentant,
- Discours du Préfet du cercle de Goundam ou son représentant : Sous-préfet de Douékiré,
- Rappel des critères de l'atteinte de l'état FDAL,
- Visites / inspection du village, des dépôts, des points d'eau, de quelques latrines,
- Déclaration de l'état FDAL par la DRACPN,
- Signature du PV de certification par la DRACPN, le CSRéf et la Mairie,
- Remise du PV de certification
- Cérémonie d'inauguration des panneaux de certification,
- Intervention des représentants des villages voisins,
- Remerciements et encouragement de la communauté,
- Repas et réjouissances ; Fin de la cérémonie.

Proclamation du statut

a) A Boya Hondou

Conformément au chronogramme, le premier village certifié de la zone d'intervention du projet au titre de l'année 2018 a été celui de Boya Hondou le 22 Décembre 2018.

La cérémonie a été rehaussée par la présence des participants ci-dessus cités. On y notait également la présence remarquable de l'ORTM- Tombouctou et la radio GUIMBA FM de Goundam.



Images des officiels et l'équipe de certification à Boya Hondou et des autres villages

Etaient également présents des villages invités par Boya Hondou. Il s'agit des villages de Katoua, Ikalafatane, Bagadadji, Almachra Est, Kelhangaw, Niambourgou, Douékiré ; Ibrika I, Ibrika II Kanèye ; Tondigamé, Assobol et Bancani village.

La cérémonie a été ponctuée par les interventions et des discours dont celui du Chef de village, des témoignages des femmes, des jeunes, du comité villageois d'Eau Hygiène et Assainissement, du Maire de la commune de Tonka, du représentant du Préfet du cercle de Goundam, du Directeur régional de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et Nuisances de Tombouctou, du Coordinateur de l'ONG entre autres.

Parmi les temps forts de la cérémonie on a enregistré :

- Les visites d'inspection des rues, de l'environnement, des points d'eau du village,
- Les visites des latrines dans les concessions et ménages,
- L'inspection de quelques jarres et contenants d'eau de boisson, ainsi que les alentours du village,
- La signature et la remise des



PV de certification,

- L'inauguration des plaques situées à l'entrée et à la sortie du village,
- Les repas servis aux invités et les réjouissances ponctuées d'animation au son du TAKAMBA et du folklore local.

b) Dans les autres villages

Dans les autres villages, les cérémonies étaient rehaussées par la participation du Sous-préfet de Douékiré, des Maires des communes concernées (Douékiré, Doukouria, Kanèye et Tonka), de la DRACPN, du CSRéf, du CAP, de l'ONG, etc.



Des séquences des cérémonies de certification à Bancani village et Kanèye –Commune Tonka ; Almachra Est ou Dag Wandalla-commune Douékiré

La méthodologie, en ce qui concerne le programme d'activité, reste le même et à tous les niveaux. Ainsi après Boya Hondou, du 23 Décembre 2018 au 03 Janvier 2019, les autres villages certifiés étaient Katoua, Ikalafatane, Bagadadji, Almachra Est, Kelhangaw, Niambourgou ; Ibrika I, Kanèye ; Doukouria ; Tondigamé, Assobol et Bancani village.

Difficultés rencontrées

Il s'agit entre autres de :

- L'insécurité persistante dans la zone entraînant une psychose généralisée ayant pour conséquence un déplacement limité des agents de l'administration, des services techniques ainsi que les élus communaux et même de l'ONG. En effet notre agent en charge du paiement des membres de l'équipe a été braqué et tous les fonds, son ordinateur et ses biens personnels lui ont été retirés.
- La période de certification des villages a coïncidé avec la période des récoltes de riz.
- Les grandes pluies et la crue exceptionnelle du fleuve Niger et ses affluents ont entraîné l'effondrement de maisons d'habitation et de certaines salles de classe ainsi que l'inondation des périmètres irrigués villageois devenant ainsi la préoccupation majeure des communautés.
- La remise en cause du taux journalier de 15 000 FCFA par jour par Le Directeur régional de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances, car non conforme aux dispositions en vigueur notamment l'arrêté N° 01/2363/ MEF-SG du 17/01/2001 et suivant fixant les taux des frais de mission et des indemnités d'ateliers à l'intérieur du Mali pour les agents de l'Etat malien intervenant dans le cadre des projets financés par l'extérieur.

Recommandations

- Les acteurs à tous les niveaux, Administration, Maires, ST et communautés recommandent à l'UNICEF d'étendre le projet à d'autres villages du cercle et même de la région.
- Revoir le taux de perdiem journalier conformément aux textes en vigueur. **Pour plus de détails voir**

Annexe 2

Kanèye : Une stratégie payante dans le village de Kanèye

Situé à 7 km de la ville de Goundam, le village de Kanèye fait partie des 3 villages de la commune du même nom, retenus dans le cadre de la mise en œuvre du « Projet d'amélioration des conditions d'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans 15 écoles et communautés dans le cercle de Goundam de la région de Tombouctou » pour l'année 2018.

Le village compte une population totale de 1 223 âmes dont 614 hommes et 609 femmes (RGPH 2009). Les activités économiques majeures sont l'agriculture, l'élevage et la pêche.

Le jour du déclenchement dans le village, seulement 12 personnes se sont engagées à réaliser de nouvelles latrines. Suite à l'évaluation le 28 Octobre 2018, l'ONG a engagé une communication intense et un suivi plus accentué auprès de l'ensemble des villages dont celui de Kanèye.

Les communautés dudit village touchées dans leur orgueil et leur amour propre ont décidé à l'issue d'une Assemblée Générale (AG) de prendre les choses en main sous l'égide du chef de village en personne, de son 1^{er} conseiller Abdramane Hamma qui est aussi le Président du CGS et non moins membre du conseil communal de Kanèye.

Leur stratégie était basée sur la mobilisation des jeunes pour doter tous les ménages du village d'au moins une latrine. Ainsi 14 Associations de jeunes dont le nombre de membres varient de 16 à 24 personnes, ont été mobilisées. Ces associations disposent d'une coordination dont le secrétaire général est Amadou Bella, juriste de formation agent d'une ONG locale opérant sur place.

Des moyens ont été mobilisés auprès des ressortissants du village résidant à Bamako, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Ce qui leur a permis d'acheter 5 brouettes, 20 pelles, 20 pics, 20 râtaux, 30 seaux, une trentaine de balais.

Leur chronogramme d'activités prévoit 6 latrines par semaine. Elles bénéficiaient de l'appui des 6 maçons que compte le village. En tout état de cause avant la certification, les 136 ménages du village disposent de 189 latrines dotées de DLM. Une stratégie payante.

- Suivi du lancement des travaux de réalisation et réhabilitation des points d'eau et des latrines dans les villages.

Le lancement des travaux d'aménagement des infrastructures WASH dans les écoles a pour objectif de : -S'assurer que l'école est bien informée et participe aux travaux des aménagements des infrastructures, dès l'identification des implantations jusqu'à la réception des ouvrages ; -Créer un comité de suivi des travaux qui puisse faire le lien entre les acteurs scolaires, l'entreprise de construction et le bureau de contrôle des travaux.

Ainsi 15 comités de suivi dont le nombre de membres varient de 3 à 4, ont été mis en place dans autant de villages des communes de Tonka, Kanèye, Doukouria et Douékiré. Ces comités comptent un total de 46 membres dont 26% de femmes constitués de Directeurs d'école, de membres de CGS, de clubs d'hygiène et de comités villageois d'assainissement.

Le Comité est l'interlocuteur direct de l'entreprise et le bureau de contrôle lors de leurs visites à l'école. Il sera responsable de : constater l'avancement des travaux au jour le jour ; participer aux réunions de chantier (quand elles ont lieu à l'école ou proche) ; lire, vérifier et conserver le cahier de chantier à l'école ; informer régulièrement les autres acteurs scolaires des progrès et des difficultés ; faire remonter les problèmes constatés auprès du bureau de contrôle, de l'ONG et de l'UNICEF au besoin.

Ce comité pourrait être ensuite reconduit comme « Comité de gestion du point d'eau » lors de la réception, naturellement selon la modalité de gestion adoptée par l'école.

- Célébration de la Journée Mondiale de Lavage des Mains au Savon (JMLMS) à l'école fondamentale de Douékiré le 16 Décembre 2018.

Environ 200 personnes dont 53% de femmes et de filles ont participé à cette activité placée sous le parrainage du 1^{er} adjoint au maire de la commune rurale de Douékiré. On compte parmi ces participants 60 élèves et enseignants encadreurs des 15 écoles d'intervention des 4 communes, soit 4 délégués par école.

Les objectifs de cette célébration sont de : -Vérifier que les engagements pris lors des activités précédentes sont respectés (formation du CGS, des enseignants, du club d'hygiène, concours « Classes propres », MJT...); -Provoquer, à l'école comme dans la communauté, une prise de conscience sur les dangers de ne pas se laver les mains au savon ; -Faire adopter rapidement et durablement le lavage systématique des mains aux moments critiques à l'école et dans la communauté.



Des séquences de la célébration de la JMLMS à l'école fondamentale de Douékiré

Les temps forts de la célébration de la JMLMS, sont entre autres : -la présentation du programme par le maître de cérémonie, les mots de bienvenue du Directeur de l'école de Douékiré, l'intervention du Coordinateur WASH de l'ONG ARDIL, le discours d'ouverture du Maire de la commune de Douékiré, le concours sur les bonnes pratiques d'hygiène en général et le lavage des mains au savon en particulier, la distribution des cadeaux, la clôture et la fin des festivités.

Le concours était surtout basé sur des questions-réponses axées sur les moments critiques de lavage des mains au savon, les inconvénients et les avantages du lavage des mains au savon (LMS), les exercices pratiques de LMS, les inconvénients de la défécation à l'Air Libre (DAL), etc.

Les cadeaux distribués aux scolaires étaient constitués de dispositifs de lavage des mains, de savon liquide, en morceau et en poudre, d'eau de javel, etc.

En fonction des bonnes réponses, les cadeaux ont été remis par Mr Le Maire, le Coordinateur WASH de l'ONG, les Directeurs et enseignants des écoles présents, le Superviseur et conseillers WASH.

L'ambiance générale au cours de cette activité a été renforcée par les appareils de sonorisation déployés pour la circonstance.

▪ Formation de 69 participants dont 65 hommes et 4 femmes, sur la gestion et l'entretien du forage. Ces formations ont été organisées à Douékiré du 11 au 13 Janvier 2019, à Kanèye du 14 au 16 Janvier 2019 et à Tonka du 17 au 19 Janvier 2019. Les participants étaient composés des directeurs et enseignants encadreurs et des représentants des CGS des écoles, des artisans réparateurs des communes, des représentants des mairies et du superviseur de l'ONG.

Les objectifs de la formation sont : -Former les acteurs scolaires à l'entretien et la maintenance courante du point d'eau. -S'assurer qu'à la fin de la séance une modalité de gestion du point d'eau a été identifiée et qu'un brouillon de « Règlement intérieur » est produit par les participants.

Le contenu des différentes sessions de formation a porté sur :

-Utilisation du point d'eau scolaire (forage équipé de pompe) : ses différentes parties, son mode de fonctionnement, ses usagers, ses heures d'utilisation, et l'hygiène autour du point d'eau ;

-Entretien et réparation du point d'eau : les opérations d'entretien courant à effectuer par l'école, les opérations de maintenance à effectuer par l'artisan villageois, les opérations de maintenance et de réparation lourdes à effectuer qui nécessite la sollicitation de l'artisan-réparateur professionnel ;

-Modalités de gestion du point d'eau scolaire : organe / personne responsable, attributions et obligations, organisation, relations avec les autres acteurs concernés, réunions, rémunération, coûts d'entretien et de réparation, sources de financement, vente ou gratuité de l'eau...

Aussi, il a été rappelé aux participants ; qu'une fois de retour à l'école/village, il faut convoquer une assemblée générale pour mettre en place une modalité consensuelle de gestion du point d'eau, pour compléter et faire valider les règles et principes de son fonctionnement et mettre en place la caisse du point d'eau et les outils de gestion.

Difficultés : Entre autres difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre de cette activité :

-Le manque de frais de transport des participants venus des autres écoles/villages.

-La non prise en charge des frais de transport des participants venus des autres écoles/villages.

-La non disponibilité d'agent du service d'hydraulique dans les communes.

Recommandations : Les recommandations formulées au cours de ces ateliers sont :

-Prévoir dans les budgets futures le paiement de per diem pour les participants venus des autres écoles/villages ;

-Prévoir prochainement, des frais de transport pour les participants venus des autres écoles/villages.

Il est à espérer que ce potentiel local formé, contribuera à la pérennisation des infrastructures d'eau réalisée dans les écoles couvertes. **Pour plus de détails voir Annexe 3.**

▪ Quinze (15) séances de sensibilisation (hivernage) ont été organisées dans autant de villages des communes de Tonka, Kanèye, Doukouria et Douékiré. Cette activité qui tient surtout compte de la disponibilité des communautés, a démarré le 23 Décembre 2018 et s'est poursuivie jusqu'au 19 Janvier 2019. L'objectif est de promouvoir l'hygiène dans la communauté en se focalisant sur les pratiques les plus à risque compte tenu de la région et de la période.



Séances de sensibilisation communautaire

Au préalable, des séances de travail et d'échanges avec les agents de santé, les conseillers de villages et les points focaux des mairies, ont permis d'identifier les préoccupations des communautés pendant la période.

En effet à tous les niveaux, les grandes pluies et la crue exceptionnelle du fleuve Niger taraudent les esprits. Elles ont eu pour conséquence les inondations dans les villages et la prolifération des moustiques. Face à cette réalité et vue le risque de l'utilisation des eaux du fleuve ou des mares pour la consommation et/ou l'usage domestique par les communautés, 2 thèmes majeurs ont été identifiés.

Il s'agit : *du choléra en lien avec la chaîne de l'eau* (de la source à la consommation en passant par le transport, le stockage, les moyens de rendre l'eau potable, etc.) et *du paludisme*.

Le matériel utilisé : affiches, boîtes à images de l'UNICEF.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les thèmes traités et les nombres de participants par village :

Commune	Village	Thème	Nombre de participants				Total
			Hmes	Fmes	Elèves		
					G	F	
Douékirié	Boya Hondou ; Ikalafatane ; Kel Hangaw ; Bagadadji ; Katoua ; Kessou Bibi ; Kessou Korey ; Almachra Est. Niambourgou	La chaîne de l'eau / Le choléra – le paludisme	194	220	197	209	820
Doukouria	Doukouria	La chaîne de l'eau / Le choléra – le paludisme	15	25	12	10	62
Kanèye	Kanèye ; Ibrika I ; Ibrika II	La chaîne de l'eau / Le choléra – le paludisme	57	117	61	54	289
Tonka	Assobol, Tondigamé; Bancani Village	La chaîne de l'eau / Le choléra – le paludisme	43	190	40	36	309
Total			309	552	310	309	1480

Ainsi au regard des informations continues dans le tableau, un total de 1480 personnes dont 619 hommes et 861 femmes soit 58,17% des participants, ont été touchés par les messages de sensibilisation sur le choléra (en lien avec la chaîne de l'eau) et celui du paludisme, dans les 4 communes du cercle de Goundam. Au nombre de ceux-ci on dénombre 619 scolaires dont 49,91% de filles fréquentant les 15 écoles des communes d'intervention. Il est à espérer que cette activité contribuera à améliorer les pratiques d'hygiène et assainissement dans les écoles et les villages couverts par le projet.

Des groupements de femmes modèles dans la commune de Douékirié

Le village de Katoua est situé au Sud de la commune rurale de Douékirié dans le cercle de Goundam. Il est peuplé 1160 âmes dont 592 femmes et 568 hommes (RGPH 2016). Les activités principales sont l'agriculture, l'élevage, la pêche et le maraichage.

Le village de Katoua fait parti des 15 villages d'intervention du « Projet d'amélioration des conditions d'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans 15 écoles et communautés dans le cercle de Goundam de la région de Tombouctou » financé par l'UNICEF, la suède et la Norvège au titre de l'année en cours. L'exécution du projet sur le terrain est assurée par l'ONG locale Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL).

Au sein de la communauté de Katoua vivent des femmes dynamiques soucieuses du devenir de leurs enfants. Ceci a été démontré lors du démarrage du projet à travers une adhésion sans ambiguïté de l'ensemble de la communauté et des femmes en particulier.

Le village compte plusieurs associations de femmes parmi lesquelles le groupement Faba céré. : créé depuis 1998, il compte 35 membres et a pour Présidente Hadidiatou Ahamadou âgée d'une soixantaine d'années. Elles ont institué une cotisation hebdomadaire de 500 Fcfa par membre et se réunissent chaque mardi. Leurs activités génératrices de revenu sont basées sur le petit commerce des produits locaux et le maraichage.

Leur spontanéité à accompagner le club d'hygiène de l'école a attiré l'attention de tout un chacun. « Nos enfants sont nos enfants, nous sommes là pour eux, puisqu'ils doivent aider leurs enseignants à assainir l'école et son environnement nous les aidons pour un départ avec 10 balais, 10 seaux, 10 bouilloires, 10 sachets d'omo et 20 morceaux de savons et cela immédiatement » a dit Mme La Présidente Hadidiatou Ahamadou. Cet acte a été hautement apprécié par tout le monde.

Séance tenante les groupements MJT Souba Nafa et Nanèye ont appuyé le club d'hygiène avec un total de 8 autres seaux, 26 balais, 1 ramasse poussière, 4 bouilloires, 2 éventails, 20 sachets d'omo.

Ce genre action en faveur de l'école est à saluer et à encourager.

7- DIFFICULTES, MESURES PRISES ET LECONS APPRISES

Difficultés rencontrées	Mesures prises ou envisagées	Leçons apprises
Recrudescence de l'insécurité sur tous les axes routiers (et même entre les villages) singulièrement la route	Privilège accordé aux locations et utilisation des véhicules de chaque commune si possible et au besoin.	Développement d'une alternative de communication et de circulation

Goundam-Tombouctou, rendant difficile la mobilité des équipes et des missions.	Multiplication des communications avec les chefs de village et les directeurs d'école de la zone avant chaque sortie sur le terrain.	
Certaines activités phares comme le déclenchement, l'évaluation des villages entre autres, coïncident avec la période de l'hivernage et la non disponibilité des communautés à cause des travaux champêtres.	Intensification des activités de sensibilisation aux moments où les communautés sont disponibles. Renforcement des activités avec les groupements de femmes MJT et les comités de gestion scolaires	L'adhésion des associations et groupements de femmes aux activités WASH contribue de façon significative à l'atteinte des résultats du projet.
Un hivernage exceptionnel causant des dégâts matériels : latrines effondrées, fosses inondées, salles de classes effondrées, tôles arrachées, etc. dans les villages et les écoles	Léger décalage des activités de déclenchement et d'évaluation ; Confection de hagards pour combler le manque de salles de classe suite à l'effondrement de salles dans certains établissements en banco.	Initiation d'une alternative/stratégie adaptée à la période hivernale
Démarrage des activités du projet au dernier trimestre de l'année scolaire	Reporter certaines activités à mener avec les élèves et autres acteurs scolaires jusqu'à la rentrée scolaire prochaine.	Adaptation de la planification des activités à la disponibilité des acteurs essentiels
Démarrage tardif des travaux de réalisation/réhabilitation des latrines et des points d'eau	Décalage des activités de réception des points d'eau, des latrines et laves main.	Adaptation de la planification à l'évolution des travaux d'infrastructure.

8- PERSPECTIVES

- Suivi des ménages des villages et des écoles dans le cadre de l'ATPC ;
- Assemblée générale de l'école
- Evaluation finale concours écoles, récompenses & cérémonie ;;
- Evaluation-certification de 2 villages ;
- Réception des points d'eau ;
- Appui au développement d'une MJT (Tontine féminine) ;
- Séances de sensibilisation à l'école et dans la communauté ;
- Réception des latrines et lave-mains ;
- Recyclage des enseignants, club d'hygiène et CGS, suivis et notations ;
- Formation des acteurs au Post-FDAL à Goundam ;
- Enquêtes CAP (Unique) ;
- Auto-évaluation communautaire (1jour/village) ;
- Appui à l'élaboration plan d'action communautaire Post FDAL ;
- Promotion d'échanges inter-comités villageois d'assainissement ;
- Ateliers d'échanges et de Plaidoyer des élus et techniciens communaux pour prise en compte de l'ATPC et du post-FDAL dans les priorités communales ;
- Visites terrain et visites mensuelles auprès des services techniques et mairies ;
- Réunions d'équipe mensuelles ;
- Réunions mensuelles avec UNICEF.

9- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au cours de la période, les activités majeures planifiées ont été exécutées à souhait sans difficultés notoires. Entre autres activités réalisées, les notations des écoles dans le cadre du concours « écoles propres », la certification des villages ayant atteint le statut FDAL ; les activités de sensibilisation (hivernage) auprès des communautés, la formation sur la gestion et l'entretien du point d'eau scolaire (forage), le suivi des travaux d'infrastructures dans les écoles, la célébration de la « journée mondiale de lavage des mains au savon », etc.

La mobilisation des communautés et des acteurs scolaires témoigne de leur adhésion aux objectifs du projet.

La disponibilité de l'administration, des élus communaux et des points focaux des mairies, pendant la période est à louer.

La forte implication et la franche collaboration avec les services techniques : DRACPN de Tombouctou, le SACPN, le Centre d'Animation Pédagogique (CAP), le centre de santé de référence (CSRéf) de Goundam, est à saluer.

Il est à espérer que la recrudescence de l'insécurité grandissante dans la zone connaîtra une accalmie afin de favoriser une mise en œuvre efficace des activités en perspective dans l'ensemble des villages.

Quoi qu'il en soit certaines recommandations doivent faire l'objet d'attention entre autres :

- *La diligence de l'achèvement des réalisations des infrastructures d'eau et d'assainissement dans les écoles des 4 communes.*
- *L'extension des activités du projet à tous les villages des communes de la région.*

Mission de la première notation du concours « écoles propres »

Du dix au quinze Décembre deux mille dix-huit, une mission pluridisciplinaire a effectué une mission de notation au niveau des écoles d'intervention du « Projet d'amélioration des conditions d'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans 15 écoles et communautés dans le cercle de Goundam de la région de Tombouctou ».

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la réalisation des activités du concours « écoles propres ».

1- Composition de la mission :

La mission de notation était composée de 10 membres.

Etait également présents aux séances de notation, les conseillers WASH et d'autres personnes ressources.

2- Objet de la mission :

Les objectifs visés par cette activité sont :

- Vérifier les conditions d'hygiène dans l'école et la communauté ;
- Remotiver tous les acteurs pour qu'ils adoptent les bonnes pratiques d'hygiène et assument mieux leurs engagements et leurs responsabilités en vue de gagner le concours.

3- Durée de la mission :

Deux notations de trois jours chacune ont été planifiées et exécutées conformément au calendrier ci-dessous :

4- Déroulement de la mission :

Conformément au protocole, au niveau de chaque école, les activités se sont déroulées comme suit :

- Accueil de la mission par les leaders communautaires, les directeurs d'école, les enseignants ; les CGS et les clubs d'hygiène,
- Salutations d'usage, présentation de la mission et des objectifs,
- Explication de la méthodologie et de la stratégie de notation,
- Application de la grille de notation conformément aux questions liées aux rubriques suivantes :-Lavage des mains au savon ; -Latrines ; -Eau potable ; -Matériel d'hygiène ; -Propreté de la cour et des salles de classe ; -Organisation de l'école ; -Assainissement dans la communauté.



Visite de l'école de Katoua et latrine scolaire hermétiquement fermée à Kessou Korey

5- Résultats obtenus :

La rencontre de synthèse tenue le 15 décembre 2018 dans la salle de formation de l'ONG ARDIL à Goundam avec la participation de l'Académie d'Enseignement de Tombouctou, Le CAP de Goundam, le CSRéf de Goundam, les points focaux des mairies, le coordinateur, le superviseur et les conseillers de l'ONG ARDIL, a abouti au résultat ci-dessous :

Commune	Village	Ecole	Rang
Douékiré	Katoua	Katoua	1er
Douékiré	Niambourgou	Niambourgou	2ème
Kanèye	Kanèye	Kanèye	3ème
Douékiré	Ikalafatane	Kessou Korey	4ème
Tonka	Assobol	Assobol	4ème exé
Douékiré	Kelhangaw	ECU Kelhangaw	6ème
Tonka	Tondigamé	Tondigamé	7ème
Tonka	Bancani Village	Bancani Village	8ème
Douékiré	Boya Hondou	Boya Hondou	9ème

Kanèye	Ibrika II	Ibrika II	9ème exé
Doukouria	Doukouria	Doukouria	11ème
Kanèye	Ibrika I	Ibrika I	12ème
Douékiré	Bagadadji	Douékiré 1er cycle et second cycle	13ème
Douékiré	Kessou Bibi	Kessou Bibi	14ème
Douékiré	Almachara Est	EM Almachara Est	15ème

Pour plus de détails voir l'annexe.



Evolution de l'école d'Almachra Est des cours dispensés sous les arbres à la confection de hangar suite aux activités d'information, de sensibilisation et de mobilisation sociale.

6- Difficultés rencontrées :

Entre autres difficultés relevées au cours de cette mission :

- Insuffisance du temps alloué aux activités de notation des écoles et villages ;
- Difficultés d'accès aux écoles dues à la crue exceptionnelle de cette année ;
- A Tondigamé : le problème d'eau est crucial : l'eau du point d'eau de l'école est saumâtre ; cette école n'est prévue ni en réalisation, ni en réhabilitation de point d'eau pour cette année ;
- A Douékiré : Lors du diagnostic l'école disposait d'une PMH et d'une fontaine. Au moment du passage de la mission pour la première notation, elles étaient toutes les deux en panne. De façon générale, il y a un sérieux problème d'eau à l'école et dans le village.



Des salles de classes effondrées à Boya et à kelhangaw dans la commune de Douékiré

7- Recommandations :

A l'issue de la mission, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Accorder plus de temps aux activités de notation des écoles dans le cadre du concours « écoles propres »,
- Réaliser/réhabiliter les points d'eau et les latrines avant les lères notations des écoles.

Conclusion :

Dans l'ensemble, la mission de notation des écoles dans le cadre de la compétition « écoles propres » s'est bien déroulée. La collaboration entre le CAP, le CSRéf, le SACPN et les ONG a été très encourageant. Cependant au moment du passage de l'équipe ; quelques pompes ont été installées mais les superstructures n'ont pas été construites et aucun point d'eau concerné n'est fonctionnel. Aussi la réalisation/réhabilitation des latrines n'a pas démarré.

La crue exceptionnelle de cette année a engendré des dégâts considérables dans les écoles et les villages et amener à une diversification des moyens logistiques afin de renforcer la mobilité de l'équipe.

Mission de certification des villages ayant atteint le statut de Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL) des communes de Douékirié, Doukouria, Kanèye et Tonka

Du 22 Décembre 2018 au 03 Janvier 2019, une mission de certification des villages ayant atteint le statut de Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL) a sillonné les treize (13) localités déclarées éligibles à la certification dans les communes de Douékirié, Doukouria, Kanèye et Tonka, dans le cercle de Goundam.

Composition de l'Equipe de certification

Prénom, Nom	Fonction
Hamadou Sékou Diallo	Directeur Régionale de l'ACPN – Tombouctou
Ibrahima Théra	Sous-Préfet de Douékirié
Ousmane Touré	Chef de Division-DRACPN - Tombouctou : Point focal ATPC
Idrissa Daga	Représentant SACPN – Goundam
Alher Yattara	Représentant du médecin chef du CSRéf – Goundam
Alamir Touré	Représentant du Directeur du CAP – Goundam
Bassandi Adiawiakoye	Coordinateur WASH de l'ONG ARDIL
Sidiki Moussa	Superviseur de l'ONG ARDIL
Mossa Ag Demba	1er Adjoint au Maire de la commune rurale de Douékirié
Agairago Ag Inalhad Cissé	Maire de la commune rurale de Kanèye
Aboubacrine Ag Attaher	1er Adjoint au Maire de la commune rurale de Doukouria
Mohamed Ag Oumar	Point focal de la Mairie de Kanèye
Amadou Ag Attaher	Point focal de la mairie de Doukouria
Bilali Kassambara	2ème Adjoint au Maire de la commune rurale de Tonka-Point focal

Chronogramme

Après la compilation des résultats pour chaque village sur la base de la fiche d'évaluation en considérant les points de vérification des critères de base, sous la conduite de la Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances de Tombouctou, 13 villages sur 15 ont été déclarés éligibles à la certification. Il s'agit des villages de Boya Hondou, Katoua, Ikalafatane, Bagadadji, Almachra Est, Kelhangaw et Niambourgou pour la commune de Douékirié ; Ibrika I et Kanèye pour la commune de Kanèye ; Doukouria pour la commune de Doukouria ; Tondigamé, Assobol et Bancani village pour la commune de Tonka.

En fonction des critères, le classement suivant a été adopté par la DRACPN de Tombouctou :

Communes	Rang	Villages	Commentaires
Tonka	1 ^{er}	Bankani Village	Ces villages ont atteint le statut FDAL, ils peuvent être certifiés
	2 ^{ème}	Assobol	
	3 ^{ème} /3	Tondigamé	
Douékirié	1 ^{er}	Boya hondou	Ces villages ont atteint le statut FDAL, ils peuvent être certifiés
	2 ^{ème}	Ikalafatane/Kessou korey	
	3 ^{ème}	Bagadadji	
	4 ^{ème}	Katoua,	
	5 ^{ème}	Kelhangaw,	
	6 ^{ème}	Almachara Est	
	7 ^{ème}	Niambourgou	
	8 ^{ème} /8	Kessou Bibi,	Ce village n'a pas atteint le statut FDAL, la sensibilisation doit être poursuivie pour une appropriation de l'approche. Il n'est pas à certifier à ce jour.
Kaneye	1 ^{er}	Ibrika I	Ces villages ont atteint le statut FDAL, ils peuvent être certifiés
	2 ^{ème}	Kanèye	Ce village n'a pas atteint le statut FDAL, la sensibilisation doit être poursuivie pour une appropriation de l'approche. Il n'est pas rectifiable à ce jour.
	3 ^{ème} /3	Ibrika II	
Doukouria	1 ^{er} /1	Doukouria	Ce village a atteint le statut FDAL, il peut être certifié

En collaboration avec l'ONG ARDIL, la DRACPN de Tombouctou, a élaboré un chronogramme de certification des villages éligibles et informé les participants en conséquence. L'ONG quant à elle, a mobilisé les participants et les communautés au niveau des villages.

La mission de certification des villages a été planifiée suivant un chronogramme.

Méthodologie

La méthodologie utilisée dans chacun des villages programmés, singulièrement au niveau de Boya Hondou, 1^{er} village certifié, les activités se sont déroulées comme suit :

- Accueil et installation des participants,
- Salutations d'usage,
- Présentation du programme de la journée,
- Présentation de la mission,
- Mots de bienvenue du chef de village,
- Témoignage des femmes, des jeunes, du comité villageois d'Eau Hygiène et Assainissement,
- Intervention du Maire,
- Intervention de l'ONG ARDIL,
- Discours du Directeur régionale de l'Assainissement du contrôle des pollutions et des nuisances de Tombouctou ou son représentant,
- Discours du Préfet du cercle de Goundam ou son représentant : Sous-préfet de Douékirié,
- Rappel des critères de l'atteinte de l'état FDAL,
- Visites / inspection du village, des dépôts, des latrines, des points d'eau, de quelques latrines,
- Déclaration de l'état FDAL par la DRACPN,
- Signature du PV de certification par la DRACPN, le CSRéf et la Mairie,
- Remise du PV de certification
- Cérémonie d'inauguration des panneaux de certification,
- Intervention des représentants des villages voisins,
- Remerciements et encouragement de la communauté,
- Repas et réjouissances,
- Fin de la cérémonie.

Proclamation du STATUT

a) A Boya Hondou

Conformément au chronogramme, le premier village certifié de la zone d'intervention du projet au titre de l'année 2018 a été celui de Boya Hondou le 22 Décembre 2018.

La cérémonie a été rehaussée par la présence des participants ci-dessus cités. On y notait également la présence remarquable de l'ORTM- Tombouctou et la radio GUIMBA FM de Goundam.



Images des officiels et l'équipe de certification à Boya Hondou et des autres villages

On notait également la présence des villages invités par Boya Hondou. Il s'agit des villages de Katoua, Ikalafatane, Bagadadji, Almachra Est, Kelhangaw, Niambourgou, Douékirié ; Ibrika I, Ibrika II Kanèye ; Tondigamé, Assobol et Bancani village.

La cérémonie a été ponctuée par les interventions et des discours dont celui du Chef de village, des témoignages des femmes, des jeunes, du comité villageois d'Eau Hygiène et Assainissement, du Maire de la commune de Tonka, du représentant du Préfet du cercle de Goundam, du Directeur régional de l'ACPN, du Coordinateur de l'ONG entre autres.



Les interventions du Chef de village, de la représentante des femmes de Boya Hondou et du Directeur régional de l'ACPN de Tombouctou

Parmi les temps forts de la cérémonie on a enregistré :

- Les visites d'inspection des rues, de l'environnement, des points d'eau du village,
- Les visites des latrines dans les concessions et ménages,
- L'inspection de quelques jarres et contenants d'eau de boisson, etc.,
- La signature et la remise du PV de certification,
- L'inauguration des plaques situées à l'entrée et à la sortie du village,
- Les repas servis aux invités et les réjouissances ponctuées d'animation au son du TAKAMBA et du folklore local.



b) Dans les autres villages

Dans les autres villages, les cérémonies étaient rehaussées par la participation du Sous-préfet de Douékiré, des Maires des communes concernées (Douékiré, Doukouria, Kanèye et Tonka), de la DRACPN, du CSRéf, du CAP, de l'ONG, etc.



Des séquences à Bancani village et Kanèye –Commune de Tonka

La méthodologie, en ce qui concerne le programme d'activité, reste le même et à tous les niveaux. Ainsi après Boya Hondou, du 23 Décembre 2018 au 03 Janvier 2019, les autres villages certifiés étaient Katoua, Ikalafatane, Bagadadji, Almachra Est, Kelhangaw, Niambourgou ; Ibrika I, Kanèye ; Doukouria ; Tondigamé, Assobol et Bancani village.



Activités de certification à Almachra Est ou Dag Wandalla commune de Douékiré

Difficultés rencontrées

Il s'agit entre autres de :

- L'insécurité persistante dans la zone entraînant une psychose généralisée ayant pour conséquence un déplacement limité des agents de l'administration, des services techniques ainsi que les élus communaux et même des ONG. Notre agent en charge du paiement des membres a été braqué et tous les fonds, son ordinateur et ses biens personnels lui ont été retirés.
- La période de certification des villages a coïncidé avec la période des récoltes de riz.
- Les grandes pluies et la crue exceptionnelle du fleuve Niger et ses affluents ont entraîné l'effondrement de maisons d'habitation et certaines salles de classe ainsi que l'inondation des périmètres irrigués villageois devenant ainsi la préoccupation majeure des communautés.
- La remise en cause du taux journalier de 15 000 FCFA par jour par Le Directeur régional de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances, car non conforme aux dispositions en vigueur notamment l'arrêté N° 01/2363/ MEF-SG du 17/01/2001 et suivant fixant les taux des frais de mission et des indemnités d'ateliers à l'intérieur du Mali pour les agents de l'Etat malien intervenant dans le cadre des projets financés par l'extérieur.

Recommandations

- Les acteurs à tous les niveaux, Administration, Maires, ST et communautés recommandent à l'UNICEF d'étendre le projet à d'autres villages du cercle et même de la région.
- Revoir le taux de perdiem journalier conformément aux textes en vigueur.

Conclusion

La mission dans les villages retenus pour la certification FDAL s'est déroulée conformément au chronogramme établi. Elle a consolidé davantage les liens de collaboration entre administration, collectivités territoriales, services techniques, ONG et communautés.

L'engouement suscité par la mise en œuvre des activités auprès des communautés témoigne à suffisance de leur adhésion au projet. Il apparaît nécessaire de maintenir l'élan positif des communautés ayant déjà bénéficié du projet et d'étendre le programme à d'autres communes et d'autres cercles de la région.

B.10 Protection « Accès à l'état Civil des Enfants hors délais de déclaration de naissance dans les cercles de Tombouctou et Rharous ; Région de Tombouctou »

En partenariat avec l'UNICEF

Le projet est une initiative de l'UNICEF, mise en œuvre en collaboration avec l'ONG ARDIL dans les cercles de Tombouctou et de Gourma Rharous. Cela montre l'attachement et la coopération que montre l'UNICEF dans sa collaboration avec les organisations nationales maliennes de institutions publiques et des organisations internationales en matière de promotion des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

L'enregistrement des naissances constitue un acte fondamental. Il est défini comme la déclaration de la naissance de l'enfant auprès de l'autorité publique. Il marque le début de l'existence juridique et sociale de l'enfant. Il ressort de cette définition que l'enregistrement ne se limite pas à un simple report des données relatives à la naissance. C'est une condition de forme de l'acquisition de la personnalité juridique.

Pour bénéficier de la protection juridique, il faut impérativement être enregistré. Compte tenu de son importance, ce droit est consacré par l'article 7 de la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant. Il constitue une obligation pour les parents. L'enfant non enregistré se voit donc privé de ses droits les plus élémentaires, tels que le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit au bien être familial, etc..

Les activités planifiées et réalisées pour nous permis d'améliorer et de renforcer les connaissances des familles, des communautés et des acteurs du secteur de l'état civil sur l'importance de l'acte de naissance pour les enfants en général et ceux des régions de Gao et de Tombouctou hors délais de déclaration à la naissance en particulier.

L'élaboration et la diffusion de messages sur les antennes de 2 radios (une radio de proximité et une radio régionale). Pour la couverture 2 cercles , nous avons contractualisé avec 2 radios: l'ORTM et la Radio Jamana: chacune des 2 radios partenaires, émet 2 émissions dans 2 langues nationales Sonrhai et Tamasheq pendant la durée de l'intervention, à 9h et 19h. Ainsi la sensibilisation à grande échelle ou la sensibilisation de masse permet de conscientiser le maximum de parents.. Ainsi on fait passer des messages relatifs à l'enregistrement des naissances dans le souci de faire comprendre aux parents des enfants nés durant la crise l'importance de l'obtention de l'acte de naissance.

Une sensibilisation de proximité par les agents mobilisateurs est effectuée régulièrement.

A travers la formation et le recyclage des agents recenseurs des agents recenseurs des 10 communes de la zone d'intervention participent activement à l'atteinte des résultats soit 15 000 enfants. Nous avons utilisé comme support le cahier de formation élaboré par la GIZ et la loi N° 06-024/ DU 28 Juin 2006 régissant l'état civil au Mali.

Un appui aux greffes des juridictions pour la transcription des listes ou des dossiers individuels des enfants dans les registres des jugements supplétifs est fait.

Actuellement 13 000 ont été recensés pour la période et les saisies sont en cours pour couvrir les 15 000 souhaités.

Grâce à l'UNICEF 150 registres ont été réceptionnés et déjà remplis.

Grace au Plaidoyer auprès des juridictions nous avons obtenu une exonération de coûts des dossiers. Le plaidoyer a été mené avec la participation des maires des 10 communes auprès des 2 juridictions de Tombouctou Le 29 juin 2018.

**B.11 « Projet d'amélioration des conditions de vie des populations affectées par la crise à travers la pratique de la WASH en milieu scolaire et la consolidation de la Gouvernance dans les cercles de Goundam et Niafunké, Région de Tombouctou »
 En partenariat avec FHI360**

Toutes les activités planifiées au cours de l'année ont été exécutées notamment les formation aux OCB ciblées de la zone d'intervention. Les thème ont porté sur la prévention-gestion de conflit et technique de médiation et les techniques de plaidoyer. Ces formations entrent dans le cadre des objectifs du projet qui vise à renforcer et accompagner les organisations de la société civile à travers le programme d'engagement civique afin qu'elles participent activement au développement de leur localité.



C. BILAN ANNUEL 2018 en francs CFA. Voir les états financiers certifiés

ONG ARDIL

ETATS FINANCIERS
Exercice clos au 31 décembre 2018
(Système normal)

Version Définitive

SOMMAIRE

Fiche signalétique.....	3
Etats financiers exercice clos au 31 décembre 2018.....	4
▪ Bilan	5
▪ Tableau financier des Ressources et des Emplois.....	7
▪ Annexes	9

FICHE SIGNALÉTIQUE

DESIGNATION : ONG ARDIL

Forme juridique : Organisation non gouvernementale

Capital social : Non applicable

Nombre d'associés : Non applicable

Président : Abdel Hamid MAIGA

Accord Cadre : N°139/327 MAT/ CAB

Adresse : Sareïkaïna, Tombouctou. Tél : 21 92 13 05

Numéro d'Identification Fiscale : 061000828 Y

Effectif : 15 employés

Chiffre d'affaire au 17 décembre 2018 : non applicable

Système de présentation des états financiers au 31 décembre 2018 : système normal

Régime d'imposition à l'impôt sur les sociétés : Non applicable

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2018

BILAN AU 31/12/2018

Bilan au 31/12/2018
Période allant du 1 er janvier au 31 décembre

Actif	2018	2016	Passif	2018	2016
Charge Immobilisées			Fonds Propres	163 418 185	
Immobilisation Incorporelles			Subvention	163 418 185	
Logiciel					
Immobilisation corporelle	13 625 600		Passif Circulant		
Matériels	13 625 600				
Actif Circulant	144 617 198				
Fonctionnement De L'exercice	144 617 198				
Trésorerie	5 175 387				
Banque - Caisse	5 175 387				
Total Actif	163 418 185		Total Passif	163 418 185	

**TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES
EMPLOIS AU 31/12/2018**

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS		
RESSOURCES		
1	Report des soldes 2017 :	0
2	Subventions Reçues 2018	163 418 185
TOTAL RESSOURCES (I)		163 418 185
EMPLOIS		
1	Achat de Matériel informatique et outillage	13 625 600
2	Achat de fourniture de bureau – de petit matériel et de prestation de services	54 718 350
3	Charges du personnel (salaires et indemnités)	47 826 627
4	Eau – Electricité - Carburant	7 419 845
5	Transport	2 005 000
6	Locations	9 281 895
7	Entretien et réparations	1 350 056
8	Assurances	70 000
9	Séminaire et conférence	1 044 000
10	Frais de télécommunications	1 886 600
11	Frais bancaire	68 787
12	Honoraires	10 646 093
13	Missions	5 924 110
14	Impôts	2 375 835
TOTAL EMPLOIS (II)		158 242 798
Disponibilité dans la Trésorerie au 31/12/2018 (I) – (II)		5 175 387

ANNEXES :

1- PRESENTATION DE L'ONG ARDIL

2- ACTIF IMMOBILISE AU 31/12/2018

I. Présentation de l'ONG ARIL

1.1. Création

L'ONG Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL) a été créée selon l'accord cadre N°139/327 MAT/ CAB du 26 juin 1992, Avenant N° 1554 du 4 Août 1995.

1.2. Financement de l'ONG

N'étant pas une entreprise à but lucratif, l'ONG n'a pas de capital. Elle est financée essentiellement par les subventions.

L'ONG ARDIL prépare ses projets qu'elle présente pour financement.

1.3. Activités

Le but de ARDIL est de ***contribuer au développement de la région de Tombouctou en renforçant la Paix et en luttant contre la pauvreté par la promotion du développement des initiatives locales avec la participation des organisations communautaires de base.***

1.4. Droit applicable

Comme toute ONG, ARDIL est régie par les textes suivants :

- Son Statut
- Accord Cadre
- Les textes de l'OHADA et du SYSCOA
- Les lois maliennes non abrogées par les textes OHADA et SYSCOA

1.5. Dossier fiscal

L'ONG est assujettie aux impôts et taxes sur salaire

II. **Système Comptable**

2.1. **Unité de compte**

Les comptes de l'ONG ARDIL sont en franc de la communauté financière africaine la parité du FCFA avec l'Euro est fixé à 1euro = 655.957

2.2. **Système comptable**

Les comptes de l'ONG ARDIL sont tenus selon les prescriptions du système comptable OHADA-SYSCOA.

2.3. **États financiers**

Le SYSCOHADA Révisé prévoit selon la taille des entreprises mesurée par le chiffre d'affaires la présentation des comptes suivant deux systèmes : le système normal et le système minimal de trésorerie.

Etant une ONG à but non lucratif, l'ONG ARDIL n'a pas de chiffre d'affaires. Un compte de résultat n'est donc pas établi

Les comptes au 31 décembre 2018 sont présentés suivant le système normal. Les états financiers sont le bilan et le tableau emplois ressources.

2.4. **Méthodes dévaluation**

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables énoncés par le SYSCOA et OHADA la méthode d'évaluation retenue est le cout historique. Les opérations sont enregistrées à leur valeur le jour de la transaction.

Les immobilisations acquises par l'ONG ARDIL elle-même sont constituées :

- ✓ Matériel de transport
- ✓ Matériel de bureau
- ✓ Mobilier de bureau
- ✓ Aménagement et installation

L'ONG ARDIL étant une ONG, les immobilisations ne donnent pas lieu à amortissements.

Actif immobilisé au 31/12/2018

Désignation	Solde au 01/01/2018			Diminution		Solde au 31/12/2018
		Acquisition	reclassement			
Charge immobilisées						
Immobilisations incorporelles						
logiciel						
Immobilisations corporelles						
Matériels		13 625 600				13 625 600
Total Actif Immobilisé		13 625 600				13 625 600

ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'ONG « **Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL)** » pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total Ressources : _____ 163 418 185 FCFA
- Total Emplois : _____ 158 242 798 FCFA
- Solde Trésorerie : _____ 5 175 387 FCFA

Fait à Bamako, le 25 Janvier 2019

Le Gérant



Moriba TOUNKARA
Expert-Comptable Diplômé
Inscrit au Tableau de l'Ordre
Commissaire Aux Comptes

28 JAN 2008

ACCORD-CADRE

Entre

**LE GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DU MALI**

Et

**L'ONG Association signataire
de l'Accord-Cadre N° 0139/000327
avec l'Etat**

**Dénommée : Action Recherche pour
le Développement des Initiatives
Locales (ARDIL) .**



Le Gouvernement de la République du Mali, ci-après dénommé «le Gouvernement» représenté par le Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales d'une part

ET

L'ONG -Association signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0377... avec l'Etat-

ci-après dénommée **Action Recherche pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL)**.

représentée par Son Mandataire, **Mr Baba Cheibani**

d'autre part,

Préambule

- * soucieux de contribuer efficacement au développement économique, social et culturel des populations maliennes, selon les cadres de référence adoptés par le Gouvernement de la République du Mali,
- * soucieux de contribuer au renforcement des capacités des acteurs du développement en vue d'accélérer l'appropriation et la prise en charge du développement local, y compris les technologies adaptées,
- * soucieux de promouvoir le renforcement d'une société civile participant à la formulation et à la mise en œuvre des politiques de développement,
- * soucieux de promouvoir la démocratie et d'accompagner la mise en œuvre de la politique de décentralisation dans le pays,
- * soucieux de renforcer un partenariat dynamisant les efforts de l'Etat et des ONG - Associations signataires d'Accord-Cadre avec l'Etat- dans l'appui aux communautés,
- * soucieux d'adapter le cadre juridique général de leur coopération à cet effet,

SONT CONVENUS DE CE QUI SUIT :

PREMIERE PARTIE :

CHAPITRE I :

DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1 :

Les documents de partenariat constatent les engagements réciproques des parties impliquées ainsi qu'il suit :

L'Accord-Cadre Gouvernement / ONG – Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0377... avec l'Etat- précise les engagements de principe liant indistinctement l'Etat à toute ONG – Association signataire d'Accord-Cadre avec l'Etat.

Les modalités d'accord d'intervention sont consignées dans :

a- La « Lettre d'Exécution Technique » ou contrat, qui précise les engagements entre l'ONG – Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0377... avec l'Etat- et les départements techniques chargés de la mise en œuvre des programmes sectoriels. Ces engagements sont relatifs aux clauses administratives, financières et techniques de mise en œuvre de ces programmes.

b- le « Protocole d'Entente avec la Collectivité Territoriale » qui précise les engagements entre la Collectivité Territoriale et l'ONG – Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327... avec l'Etat- dans la mise en œuvre de programmes de développement régional, local ou communal.

ARTICLE 2 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327... avec l'Etat- est une association à but non lucratif et ne peut donc pas, sous réserve de convention ou exonération particulière, exercer des activités lucratives dans un but de partager des bénéfices.

DEUXIEME PARTIE :

ENGAGEMENTS DES PARTIES

CHAPITRE II :

A- ENGAGEMENTS DE L'ONG – ARDIL signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat

ARTICLE 3 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327... avec l'Etat- s'engage, conformément à la politique de développement économique, social et culturel de la République du Mali et au présent Accord-Cadre, à intervenir dans les zones et domaines énumérés ci-dessous par des actions concrètes de type humanitaire et/ou de développement :

ZONES :

- Régions de Tombouctou.

DOMAINES :

- Agriculture, Elevage, Eaux et forêt, Pêche, Environnement, Education et Formation

ARTICLE 4 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327... avec l'Etat- s'engage à collaborer au suivi évaluation en fournissant toute information utile sur ses programmes et activités au Mali.

ARTICLE 5 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327... avec l'Etat- s'engage à transmettre à la CADB au plus tard le 31 janvier, un rapport d'activités faisant le point de ses interventions et un rapport financier, annuels statutairement adoptés par l'ONG - Association signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327... avec l'Etat-, selon le canevas type proposé par la CADB et accepté d'accord parties.

ARTICLE 6 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- s'engage à communiquer à la Direction Générale des Douanes la liste exhaustive et quantifiée des matériels, matériaux et équipements (y compris équipements informatiques) à importer dans le cadre de chaque projet ou programme qu'elle réalise au Mali.

A partir du moment où l'activité cesse, le matériel devra être remis à la consommation ou affecté à une autre organisation ou projet bénéficiant des mêmes statuts, sur approbation du Directeur Général des Douanes.

ARTICLE 7 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- s'engage à recruter de manière préférentielle du personnel national dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes et est tenue d'appliquer la législation du travail et des lois sociales en vigueur au Mali.

ARTICLE 8 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- s'engage à n'œuvrer que dans le cadre strict de sa mission et dans le respect de la Constitution et des Lois maliennes.

ARTICLE 9 :

Le personnel expatrié de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- arrivant au Mali se soumettra à la réglementation relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers au Mali.

ARTICLE 10 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- s'engage à participer aux réunions auxquelles elle est conviée par écrit dans un délai convenable.

ARTICLE 11 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- s'engage à informer l'Administration malienne sur le déplacement de son personnel à l'intérieur du pays.

B- ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT

ARTICLE 12 :

En vue de la bonne exécution des programmes de développement de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat-, le Gouvernement lui facilitera, par l'entremise des Collectivités Locales, des EPA, ou des Départements Techniques :

- les contacts avec les populations et les services techniques,
- l'accès à toutes informations et documentations utiles, notamment celles relatives aux programmes nationaux de développements sectoriels, aux programmes décentralisés des collectivités territoriales et ceux des EPA.

ARTICLE 13 :

Le Gouvernement fournira toute l'assistance dont le personnel de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327..... avec l'Etat- peut nécessairement avoir besoin pour remplir sa mission de façon satisfaisante et lui accordera aide et protection.

Il tiendra informée l'ONG - Association signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327..... avec l'Etat- de toute question que pourrait soulever la présence de son personnel expatrié en République du Mali.

ARTICLE 14 :

Le Gouvernement accordera au personnel expatrié de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327..... avec l'Etat- les facilités administratives de délivrance de visas, conformément aux dispositions en vigueur en République du Mali.

ARTICLE 15 :

Le Gouvernement s'engage à créer un cadre de partenariat avec les ONG - **ARDIL** Associations signataires d'Accord-Cadre avec l'Etat, à les soutenir dans leur mission d'appui humanitaire et ou de développement.

Le Gouvernement s'engage à inviter l'ONG - Association signataire d'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- au cadre de concertation annuelle Gouvernement / ONG - Associations signataires d'Accord-Cadre avec l'Etat-.

ARTICLE 16 :

Le Gouvernement s'engage à réaliser un bilan annuel des activités des ONG - Associations signataires d'Accord-Cadre avec l'Etat- au Mali et à le rendre public au plus tard le 31 décembre de l'année suivante.

ARTICLE 17 :

Le Gouvernement s'engage à financer le suivi évaluation de l'activité des ONG - Associations signataires d'Accord-Cadre avec l'Etat- à travers l'inscription de lignes budgétaires dans le budget national et les conventions bilatérales ou multilatérales.

ARTICLE 18 :

Le Gouvernement s'engage à accorder à l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327..... avec l'Etat- sur présentation d'un dossier conforme de demande d'exonération douanière auprès du Ministre chargé des Finances les avantages suivants :

a) L'exonération du Droit de Douane (DD) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) exigibles au cordon douanier sur les matériaux, les fournitures, les matériels d'équipements et les matériels techniques destinés à être incorporés intégralement et à titre définitif dans les ouvrages à réaliser dans le cadre de l'exécution des projets qu'elle finance au Mali.

Les autres droits, taxes, prélèvements et redevances non visés ci-dessus restent entièrement dus. Cette exonération s'applique également :

- au mobilier de bureau destiné au fonctionnement de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327..... avec l'Etat;

- aux biens offerts en don par l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327..... avec l'Etat- à ses partenaires.

ARTICLE 19 :

Sur le plan fiscal, le Gouvernement s'engage à accorder à l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 01.39/03.27 avec l'Etat- sur présentation d'un dossier conforme de demande d'exonération fiscale auprès du Ministre compétent l'exemption d'impôts, droits et taxes, sur les salaires, indemnités et autres rémunérations en espèce ou en nature allouées par l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 01.39/03.27..... avec l'Etat à son personnel expatrié, à l'exception de la Taxe-Logement (TL).

Les impôts, droits et taxes sur les rémunérations allouées à son personnel de nationalité malienne et de nationalité étrangère recruté au Mali sont dus dans les conditions de droit commun.

ARTICLE 20 :

Le dossier de demande d'exonération comportera obligatoirement le certificat d'opérationnalité établi par la CADB sur la base du rapport d'activités et du rapport financier annuels statutairement adoptés par l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 01.39/03.27. avec l'Etat.

ARTICLE 21

Sur le plan de la protection sociale, l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 01.39/03.27..... avec l'Etat- est soumise à la réglementation en vigueur en République du Mali en ce qui concerne le paiement des cotisations sociales pour son personnel national et pourra facultativement, étendre cette couverture à son personnel expatrié.

TROISIEME PARTIE

DISPOSITIONS TRANSITOIRES & FINALES

ARTICLE 22 :

En cas de changement de zones et domaines, inscrits à l'article 3, le Gouvernement et l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 01.39/03.27. avec l'Etat- co-signent leur accord dans un Avenant.

ARTICLE 23 :

En cas de faute prouvée de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 01.39/03.27 avec l'Etat- le Gouvernement peut prendre des sanctions à son encontre conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE 24 :

Sous réserve des dispositions de l'article 23 ci-dessus, tout différend entre le Gouvernement et l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 01.39/03.27..... avec l'Etat relatif à l'interprétation, l'application du présent Accord-Cadre, s'il n'est pas réglé à l'amiable, doit être réglé par voie de négociation.

- b) l'exonération du Droit de Douane (DD) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) exigibles sur les effets et objets personnels, à l'exclusion des véhicules automobiles, importés par le personnel expatrié chargé de l'exécution des différents marchés et/ou contrats ainsi que ceux des membres de leur famille les accompagnant ou venant les rejoindre et devant partager leur résidence, sous réserve que ces effets et objets soient en cours d'usage depuis au moins six (06) mois et que leur importation intervienne dans un délai n'excédant pas six (06) mois après la prise de fonction au Mali des importateurs.
- c) le régime de l'Admission Temporaire (AT) pour les véhicules utilitaires et les motos importées pour le compte de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N°0139/03.7.7 avec l'Etat- pour les besoins des projets qu'elle finance au Mali. Ce régime est de même accordé pour la durée des travaux aux équipements techniques et professionnels nécessaires à l'exécution du programme à réaliser et destinés à être réexportés à la fin des travaux.
- d) le régime de l'importation temporaire (IT) pour les véhicules de tourisme et pour les motos importées par les expatriés travaillant pour l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N°0139/03.7.7..... avec l'Etat-. La durée de validité de ce régime ne peut être supérieure à celle prévue par le contrat de travail signé entre l'ONG -Association signataire de l'Accord-Cadre N°0139/03.7.7.. avec l'Etat- et le dit employé.

Le Droit de Douane (DD) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) liquidés sous ces deux régimes sont suspendus pendant toute la durée desdits régimes. Les autres droits, taxes, prélèvements et redevances non visés ci-dessus restent entièrement dus.

L'exonération visée aux points a) et b) ci-dessus ne s'applique pas :

- aux carburants et aux lubrifiants
- aux pièces détachées, pneumatiques et outils d'entretien destinés aux véhicules;
- aux matériels électro-ménagers et produits alimentaires;
- aux autres biens non expressément repris aux points a) et b) ci-dessus.

ARTICLE 25 :

Le présent Accord-Cadre demeure en vigueur jusqu'au quatre vingt dixième jour qui suivra la date à laquelle l'une des deux parties aura notifié par écrit à l'autre son intention d'y mettre fin.

ARTICLE 26 :

Le présent Accord-Cadre évoluera en fonction des changements de forme et de fond de l'Accord-Cadre de base.

ARTICLE 27 :

Les ONG -Associations signataires d'Accord-Cadre avec l'Etat- existantes au moment de la signature du présent Accord-Cadre disposent d'un délai de douze mois pour se conformer aux dispositions relatives à la Lettre d'Exécution Technique, au Protocole d'Entente, et aux Canevas de Rapport d'Activités et de Rapport Financier.

ARTICLE 28 :

Le présent Accord-cadre qui abroge toutes dispositions antérieures contraires entrera en vigueur à compter de sa date de signature.

Fait à Bamako, le ^{12 8 JAN 2008} ___ / ___ / ___
Pour l'ONG - **ARDIL** Signataire
de l'Accord - Cadre N° 0139/000327
avec l'Etat.

Pour le Gouvernement
de la République du Mali

Tel : 292-13-05/293-10-98
e-mail : ardiltombouctou@hotmail.com
ardiltombouctou@yahoo.fr

Le Mandataire

Mr. Baba Cheibani



Le Ministre de l'Administration Territoriale
et des Collectivités Locales

GENERAL DE DIVISION KAFOUGOUNA KONE
Grand Officier de l'Ordre National



PROCES VERBAL
16^{ème} Réunion ORDINAIRE
Conseil d'Administration ARDIL

L'an deux mil dix neuf et le dix sept janvier, s'est tenue à son siège à Tombouctou, la seconde réunion ordinaire du conseil d'administration de l'ONG ARDIL (Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales), sur convocation de son président, Mr. Abdel Hamid Maïga.

Les points à l'ordre du jour :

- 1- Approbation du rapport annuel de l'exercice 2018 ;
- 2- Approbation du choix du cabinet d'expert comptable pour la certification des comptes 2018 ;
- 3- Approbation de la planification 2019;

Après vérification des mandats et l'atteinte du quorum la deuxième réunion ordinaire du conseil d'administration pouvait régulièrement et effectivement se tenir.

Etaient en mission : Mohamed Elmoctar, Baba Maiga.

La présidence de la séance était assurée par le président du CA. Le secrétariat a été assuré par Mr Mahalmadane Dédéou.

Prenant le premier la parole, le président a remercié les uns et les autres pour leurs contributions diverses et multiformes en vue de rehausser l'image de la structure. Il a remercié le Coordinateur exécutif et l'ensemble de son équipe pour le travail abattu courant l'exercice 2018. Le président a rappelé tous les investissements et tous les appuis de l'ONG aux différentes sollicitations de tous les partenaires, aussi bien ceux de la base que ceux des structures administratives et des collectivités territoriales.

Il me plaît, dira t-il, devant cet auguste assemblée, de magnifier toute sa satisfaction pour l'engagement et la détermination qui ont qualifié chacun des membres du CA et du bureau exécutif car les difficultés qui ont jalonné l'exercice surtout l'insécurité dont ARDIL a été victime.

Chaque membre a prouvé son attachement indéfectible à tout mettre en œuvre pour la promotion de l'ONG ARDIL qui doit jouer pleinement son rôle, quelles que soient les conditions difficiles qui prévalent.

Sur l'ensemble de son parcours de sa création en 1992 à nos jours, notre ONG locale a fait des avancées et force est de reconnaître que ARDIL reste l'une des rares à faire face à la dure période d'insécurité pour appuyer et conseiller les populations sur toutes les bonnes pratiques du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

Ceci n'est pas gratuit. Il est tout simplement dû à l'engagement et à la volonté des membres fondateurs qui ont le souci de voir l'ONG se perpétuer, se pérenniser afin qu'elle puisse répondre aux objectifs initiaux et fondamentaux que l'ONG ARDIL, s'est fixé.

Mais aujourd'hui, n'est-il pas temps pour nous de nous interroger sur la zone d'intervention mais aussi sur les domaines d'intervention au regard de toutes les mutations ?

Après son intervention, la parole a été donnée au coordinateur exécutif qui a présenté le rapport annuel 2018.

Moustapha Abdoulaye: Je ne voudrais pas revenir sur la pertinence des propos du président. Mais je voudrais ajouter ceci: notre réunion ordinaire est seule souveraine et nous allons tous nous plier à ses décisions. Avec le mandat que vous nous avez confié.

Je voudrais aussi rappeler que les réalités d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui. Il y a une évolution sensible de notre organisation à laquelle nous devons nous adapter. C'est le moment ou jamais. Chacun doit se mettre dans la perspective d'une gestion plus transparente respectant l'orthodoxie de la bonne gouvernance et de la bonne gestion. Je me dois de rendre hommage à toute l'équipe pour les résultats obtenus et pour la qualité du rapport.

Mahamadane Dédéou: Je ne veux pas faire l'éloge de quelqu'un, mais je ne peux pas m'empêcher de dire à cette réunion, que les acteurs, membres du conseil d'administration et de l'exécutif ont donné le meilleur d'eux –même pour que les présentes réalisations soient. Nous n'attendons pas une récompense ni une reconnaissance pour les actes accomplis, parce que c'est de façon désintéressée que nous avons toujours agi. Il ne faudrait donc pas que ceci influe sur les décisions que vous serez amenés à prendre sur la fonctionnalité du Conseil d'Administration de l'ONG ARDIL.

Mme Lala Cheibani: Pour qu'on puisse avancer dans les débats, j'allais proposer que l'on nous fasse lecture de la planification de l'exercice 2019. Ainsi, le rapport et la planification annuelle 2019 seront amendés conjointement.

Le président de séance a informé la réunion de la nécessité de se prononcer sur le choix du cabinet d'expertise comptable qui doit certifier les comptes de l'exercice 2018.

Après plusieurs discussions sur les points inscrits à l'ordre du jour la réunion ordinaire a approuvé le rapport annuel 2018 du bureau exécutif, donner mandat au bureau exécutif de choisir un cabinet d'expert comptable crédible mais aussi approuvé la planification de l'exercice 2019.

Le 17 Janvier 2019

Ont signé pour la réunion ordinaire

Le Secrétaire de Séance

Mahamadane Dédéou

Le Président de séance

Abdel Hamid Maïga

